

Ensemble,  
**construisons**  
le Maroc

Rapport  
Financier  
**2024**



إسمنت المغرب  
**Ciments du Maroc**  
HEIDELBERGCEMENT Group





# Sommaire

<b>1</b>	<b>L'essentiel 2024</b>	
	Message du Directeur Général	06
	L'appartenance à un leader mondial	
	Heidelberg Materials dans le monde	08
	Ciments du Maroc en bref	09
<b>2</b>	<b>Présentation de Ciments du Maroc</b>	
	Chiffres clés	12
	<b>Gouvernance</b>	
	Un modèle de gestion efficace	14
	<b>Conseil d'Administration</b>	
	Actionnariat	16
	<b>Historique</b>	
	Plus de 70 ans de réalisations	18
	<b>Produits et savoir-faire</b>	
	Un portefeuille de matériaux performants et innovants	20
	<b>Implantations</b>	
	Un réseau national	24
	<b>Capital humain</b>	
	Des collaborateurs créateurs de valeur	26
	<b>Responsabilité sociétale et environnementale</b>	
	Une approche concrète et durable	28
	<b>Santé et sécurité</b>	
	Un employeur responsable et engagé	31
<b>3</b>	<b>Commentaires sur l'exercice</b>	
	Faits marquants de l'année 2024	34
	Analyse de l'activité	36
	Résultats 2024	38
	Perspectives	39
<b>4</b>	<b>États financiers</b>	
	<b>Rapport de gestion</b>	
	du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle	42
	<b>Comptes sociaux</b>	50
	<b>Assemblée Générale Ordinaire</b>	
	Texte des résolutions	72
	<b>Comptes consolidés</b>	74
	<b>Rapport général et Spécial des CAC</b>	88
<b>5</b>	<b>Informations juridiques</b>	
	Informations juridiques	109





# 01

## L'essentiel 2024

- Message du Directeur Général 06
- L'appartenance à un leader mondial  
Heidelberg Materials dans le monde 08
- Ciments du Maroc en bref 09



Severin WEIG  
Directeur Général

# Message du Directeur Général

L'année 2024 a confirmé la dynamique positive du secteur de la construction au Maroc, portée par les ambitieux programmes d'infrastructures lancés dans le Royaume, ainsi que par les préparatifs des grands événements sportifs que sont la Coupe d'Afrique des Nations 2025 et la Coupe du Monde de Football 2030. Dans ce contexte, le marché du ciment a enregistré une croissance notable de +9,4% par rapport à 2023 (Source : Ministère de l'Habitat).

Dans ce cadre favorable, Ciments du Maroc a su capitaliser sur ces opportunités pour renforcer sa position d'acteur majeur sur le marché national. Grâce à une stratégie axée sur l'innovation, l'efficacité opérationnelle et la satisfaction de nos clients, nous avons consolidé nos performances tout en contribuant activement au développement économique du Royaume.

Concrètement, cette dynamique s'est traduite par une progression de nos volumes de ventes sur le marché domestique, consolidant notre position d'acteur majeur. Toutefois, cette performance a été partiellement tempérée par un recul de nos exportations, impactées par des conditions de marché moins favorables à l'international. Malgré ce contexte mixte, notre chiffre d'affaires opérationnel s'est établi à **4 364 MMAD**, en hausse de **+1,4%** par rapport à l'exercice précédent.

### Performance financière : des fondamentaux solides malgré un contexte mixte

Nos bons résultats opérationnels, avec une **capacité d'autofinancement en hausse de 12,2%** (1 315 MMAD), confirment la bonne santé de notre activité. Toutefois, des charges fiscales exceptionnelles ont impacté notre résultat net, en baisse de 6% par rapport à 2023. Nous restons vigilants sur la maîtrise de nos coûts et l'efficacité de nos opérations pour préserver notre performance.

### Innovation et engagement durable

Fidèle à notre engagement en faveur du développement durable, nous avons intensifié nos efforts pour réduire notre empreinte carbone. L'utilisation accrue de **combustibles alternatifs** et la commercialisation de **produits à faible teneur en CO<sub>2</sub>** ont marqué des étapes clés de notre stratégie bas carbone. Par ailleurs, nous sommes fiers d'annoncer que nos **parcs photovoltaïques d'Aït Baha et de Safi** seront opérationnels dans les prochains mois, renforçant ainsi notre autonomie énergétique et notre contribution aux énergies renouvelables. Notre engagement RSE va au-delà des enjeux environnementaux. Nous déployons des **programmes structurants** dans toutes nos régions d'implantation, avec trois priorités d'action :

## Les perspectives pour 2025 et au-delà sont très encourageantes. Les grands projets d'infrastructures liés à la CAN 2025 et à la Coupe du Monde 2030, combinés aux initiatives gouvernementales en faveur du logement, devraient booster la demande en ciment et en matériaux de construction.

- **Éducation** : soutien aux écoles locales et aux programmes éducatifs ;
- **Infrastructures** : développement d'équipements communautaires durables ;
- **Environnement** : préservation et sensibilisation à la préservation des écosystèmes autour de nos sites.

Cette approche globale nous permet de conjuguer **performance industrielle et impact positif**, en créant de la valeur partagée avec nos parties prenantes.

### Perspectives prometteuses et ambitions futures

Les perspectives pour 2025 et au-delà sont très encourageantes. Les grands projets d'infrastructures liés à la **CAN 2025** et à la **Coupe du Monde 2030**, combinés aux initiatives gouvernementales en faveur du logement, devraient booster la demande en ciment et en matériaux de construction. Bien qu'une reprise de l'inflation puisse représenter un défi, notre Groupe est bien positionné pour y faire face grâce à notre agilité opérationnelle et notre excellence industrielle.

En parallèle, nous continuerons à investir dans **l'innovation durable**, avec le déploiement de nouvelles solutions de produits à teneur réduite en carbone, tout en accélérant nos projets d'efficacité énergétique.

### Notre capital humain, pilier de notre succès

Nos collaborateurs restent au cœur de notre performance. Nous renforçons chaque jour notre culture d'entreprise autour de la **sécurité, la digitalisation et la formation**, afin d'offrir un environnement de travail toujours plus motivant et porteur d'opportunités. Leur engagement et leur expertise sont les fondements de notre réussite collective.

Enfin, je tiens à exprimer ma gratitude à nos actionnaires pour leur confiance, à nos clients et partenaires pour leur fidélité, et à nos équipes pour leur dévouement au quotidien. Ensemble, nous continuerons à bâtir un avenir durable, performant et porteur de croissance pour **Ciments du Maroc** et pour le Maroc.

Severin WEIG  
Directeur Général

# L'appartenance à un leader mondial



Ciments du Maroc est la filiale de Heidelberg Materials, l'un des leaders mondiaux dans la production de matériaux de construction. Présent dans plus de 50 pays, notre groupe allie innovation et durabilité pour répondre aux défis de la construction moderne, en se concentrant sur la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> et le développement de solutions bas carbone. Bien au-delà du ciment, ce sont de véritables solutions capables de répondre aux défis de la durabilité et de la digitalisation que Heidelberg Materials continue de développer dans un marché en perpétuelle mutation.

## CAPACITÉS CIMENTIÈRES <sup>(1)</sup>

	million de tonnes
<b>EUROPE</b>	
Belgique	4,0
Bulgarie	2,2
Allemagne	10,1
Estonie	1,0
France	6,9
Grèce	0,9
Royaume-Uni	6
Italie	9,3
Pays-Bas	2,2
Norvège	1,9
Pologne	5,2
Roumanie	5,8
Suède	2,8
Espagne	1,1
République tchèque	2,7
	<b>62,1</b>
<b>AMÉRIQUE DU NORD</b>	
Canada	3,7
USA	12,3
	<b>16,0</b>

	million de tonnes
<b>ASIE - PACIFIQUE</b>	
Bangladesh	3,7
Brunei	0,5
Inde	12,5
Indonésie	30,9
Thaïlande	5,9
	<b>53,5</b>
<b>AFRIQUE - MÉDITERRANÉE - ASIE DE L'OUEST</b>	
Égypte	9,2
Bénin	0,6
Burkina Faso	1,5
RD Congo	0,8
Ghana	4,4
Libéria	0,7
Maroc	5,8
Mozambique	0,4
Tanzanie	3,4
Togo	1,5
Kazakhstan	4,1
Russie	4,7
	<b>37,1</b>
<b>Total Heidelberg Materials</b>	<b>168,7</b>

1) Capacités opérationnelles basées sur une utilisation à 80% du temps

# Ciments du Maroc

## En bref

---

### PLUS DE **70** ANS D'EXISTENCE

Filiale du leader mondial Heidelberg Materials, Ciments du Maroc figure parmi les opérateurs majeurs du secteur des matériaux de construction au Maroc, avec une présence forte dans les activités de ciment, béton prêt à l'emploi et granulats. Depuis la reconstruction de la ville d'Agadir, suite au séisme de 1960, la société a développé, en plus de 70 ans, des expertises et un savoir-faire qui en font un partenaire-clé des grands chantiers du pays : modernisation des infrastructures, nouveaux équipements portuaires et autoroutiers, accélération du développement industriel, renforcement de l'intégration logistique...

Employant plus de 730 salariés, Ciments du Maroc dispose d'un solide ancrage territorial qui s'appuie sur un dispositif industriel complet constitué, aujourd'hui, de 35 sites comprenant des cimenteries, des centres de broyage, des carrières et des centrales à béton.

Société responsable et engagée, Ciments du Maroc consacre une grande partie de ses efforts à la réduction de son empreinte environnementale et au soutien des communautés environnant ses sites. Ces valeurs font de l'entreprise l'une des plus dynamiques de son secteur en matière de développement durable.

### UNE IMPLANTATION SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

**3** Cimenteries intégrées à Aït Baha (Agadir), Had Hrara (Safi) et M'zoudia (Marrakech) ;

**4** Centres de broyage (2 à Laâyoune, 1 à Jorf Lasfar et 1 à Nador) ;

**4** Carrières de granulats ;

**24** Centrales à béton.



# 02

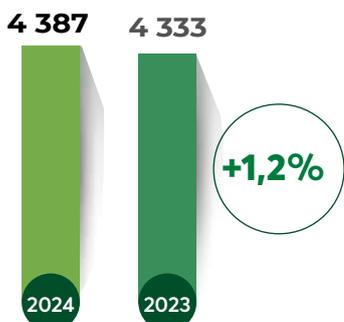
## Présentation de Ciments du Maroc

> <b>Chiffres clés</b>	12
> <b>Gouvernance</b> Un modèle de gestion efficace	14
> <b>Conseil d'Administration</b> Actionnariat	16
> <b>Historique</b> Plus de 70 ans de réalisations	18
> <b>Produits et savoir-faire</b> Un portefeuille de matériaux performants et innovants	20
> <b>Implantations</b> Un réseau national	24
> <b>Capital humain</b> Des collaborateurs créateurs de valeur	26
> <b>Responsabilité sociétale et environnementale</b> Une approche concrète et durable	28
> <b>Santé et sécurité</b> Un employeur responsable et engagé	31

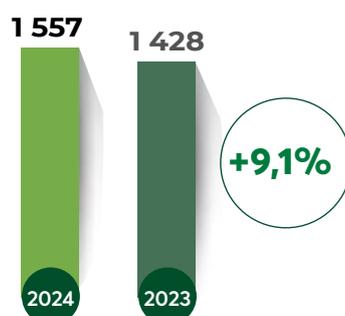
# Chiffres clés

## COMPTES CONSOLIDÉS

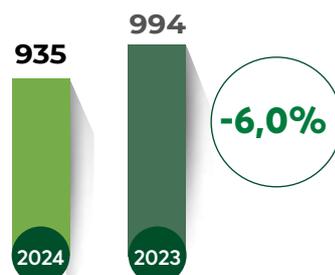
CHIFFRE D'AFFAIRES  
(MMAD)



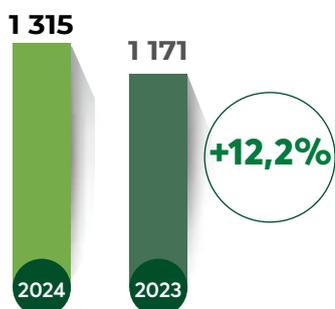
RÉSULTAT  
D'EXPLOITATION  
(MMAD)



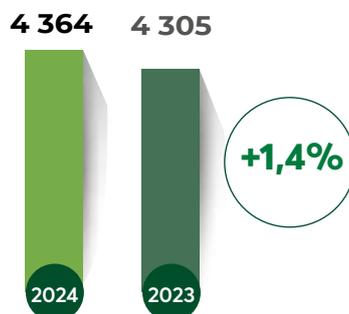
RÉSULTAT NET  
(MMAD)



CAPACITÉ  
D'AUTOFINANCEMENT  
(MMAD)

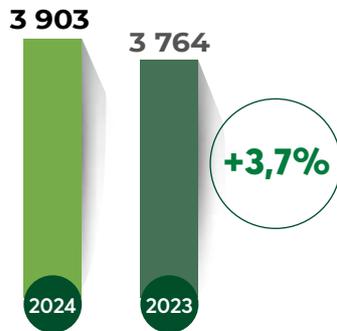


CHIFFRE D'AFFAIRES  
OPÉRATIONNEL  
(MMAD)

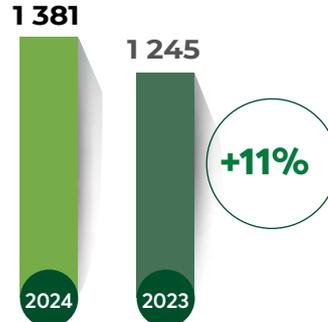


## COMPTES SOCIAUX

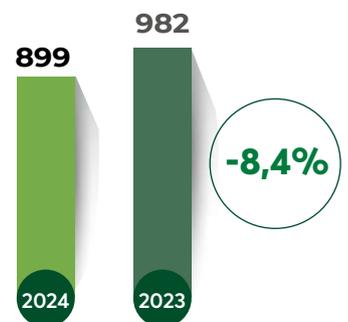
CHIFFRE D'AFFAIRES  
(MMAD)



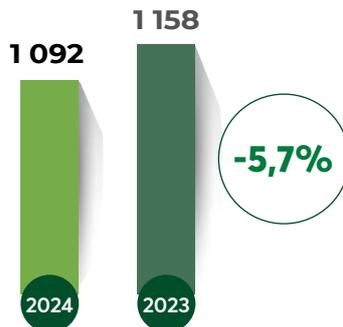
RÉSULTAT  
D'EXPLOITATION  
(MMAD)



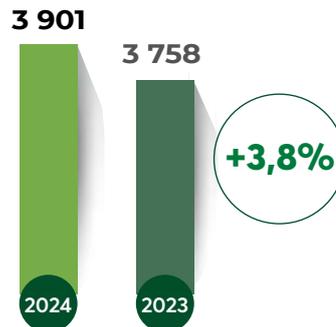
RÉSULTAT NET  
(MMAD)



CAPACITÉ  
D'AUTOFINANCEMENT  
(MMAD)



CHIFFRE D'AFFAIRES  
OPÉRATIONNEL  
(MMAD)



**35** SITES  
DE PRODUCTION



**732**  
COLLABORATEURS



**4 MD MAD**  
CHIFFRE D'AFFAIRES



**6,9 MT**  
CAPACITÉ DE PRODUCTION  
DE CIMENT



**185 MMAD**  
D'INVESTISSEMENT

# Gouvernance

## Un modèle de gestion efficace

### COMITÉ DE DIRECTION AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2025



**Severin WEIG**  
Directeur Général



**Christophe Allouchery**  
Directeur Administratif et  
Financier



**Mohamed CHAFIQ**  
Directeur Technique



**Fayçal Diouri**  
Directeur Commercial,  
Marketing et Granulats



**Fedoua IKKEZ**  
Directrice des Ressources  
Humaines



**Juan TERÈS**  
Directeur des Achats



**Imane Belmejdoub**  
Directrice Juridique &  
Compliance Officer

# Conseil d'administration

## COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DÉCEMBRE 2024



**Président**  
M. Mohamed CHAÏBI

### Administrateurs

M. Mohamed CHAÏBI  
M. Severin WEIG  
M. Hakan GÜRDAL  
Mme Sonia MEZZOUR  
(Administrateur indépendant)  
Mme Amina FIGUIGUI  
(Administrateur indépendant)  
HEIDELBERG MATERIALS ITALIA CEMENTI S.P.A  
COFIPAR  
MENAF  
PROCIMAR  
CIMR  
ABOU DHABI FUND FOR DEVELOPMENT

### Secrétaire

Imane BELMEJDOUB

### Représentant légal

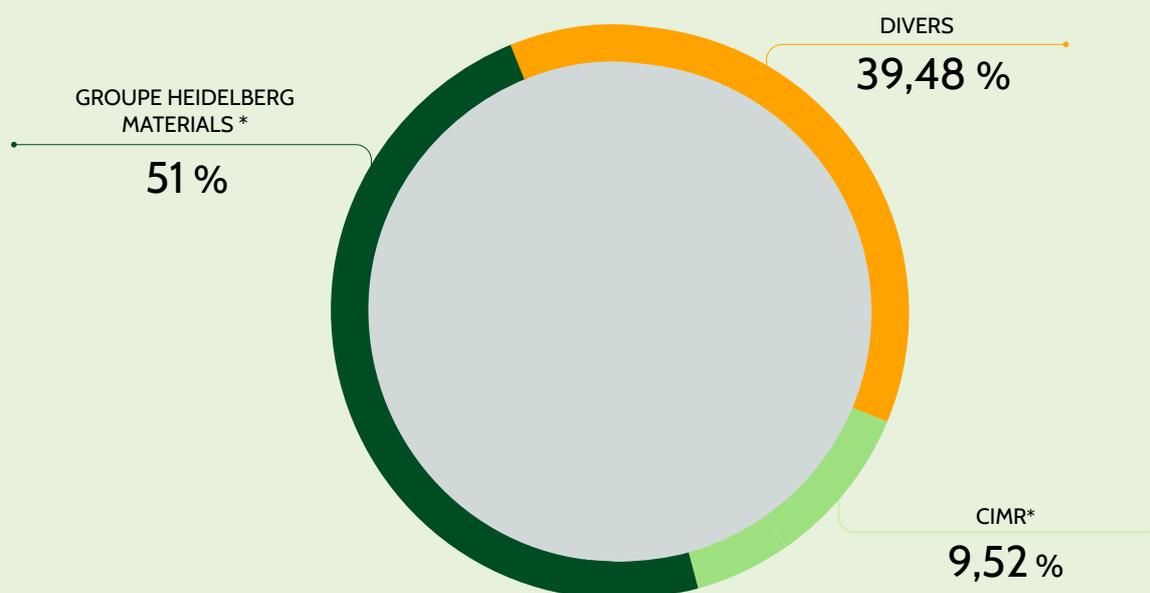
Severin WEIG  
Directeur Général  
Mohamed BOUJANOUI  
Directeur Général Délégué

### Commissaires aux comptes

MAZARS  
PwC Maroc

## RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL DE CIMENTS DU MAROC AU 31 DÉCEMBRE 2024

### Actionnariat



\* Groupe Heidelberg Materials à travers ses filiales Heidelberg Materials Italia cementi S.p.A avec 41% et Procimar avec 10%

\* CIMR : Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraites

# Historique

## Plus de 70 ans d'histoire

### LES GRANDES ÉTAPES D'INVESTISSEMENT

1951

#### Une usine liée à sa région

Suite au tremblement de terre de 1960 qui a détruit la ville d'Agadir, l'usine d'Anza a su se montrer à la hauteur de la situation et a activement participé à la reconstruction de la ville. Ainsi, un lien fort s'est créé entre la cimenterie et la région puisque tous les édifices et les infrastructures ont été bâtis avec le ciment produit par l'usine.



#### Cimenterie d'Anza : Une success story

La cimenterie a connu une croissance importante grâce à la reconstruction de la ville. Anza de son côté est devenue une zone industrielle liée à l'activité du port. Cette nouvelle donne urbaine incite la société des Ciments d'Agadir à lancer dès 1982 une série de programmes d'investissements.

BETOMAR

#### ● 1989

Création de deux filiales dans les matériaux de construction : Bétomar pour le béton prêt à l'emploi (BPE) et Sagram pour les granulats.



#### ● 1990

La construction d'une nouvelle cimenterie d'une capacité de 600 000 tonnes à Safi avec la SNI et la BNDE en constituant la société Cimasfi.



## ● 1997

Création de la filiale Indusaha à Laâyoune et entrée en production de son centre de broyage.



## ● 1999

Fusion-Absorption de la société Asmar contrôlant la cimenterie de M'Zoudia (Marrakech) par Ciments du Maroc.



## ● 2010

Mise en service de la cimenterie d'Aït Baha, d'une capacité de production de 2,2 millions de tonnes.



## ● 2011

Mise en service du premier parc éolien à Laâyoune, pour alimenter en énergie le centre de broyage de Laâyoune, composé de 6 turbines d'un total de 5,25 MW.



## ● 2014

Mise en service du centre de broyage de Jorf Lasfar.



## ● 2016

Intégration de Ciments du Maroc dans HeidelbergCement Group.



## ● 2019

Acquisition de Cimsud et d'Atlantic Cement.



## ● 2020

Lancement de la construction du nouveau centre de broyage de Nador. L'investissement dans ce nouveau centre représente un tournant majeur pour Ciments du Maroc, qui, depuis, est présent dans l'ensemble du Royaume.



## ● 2021

### Ensemble depuis 70 ans et plus encore

2021 marque la date anniversaire de Ciments du Maroc dont l'origine remonte à la société Ciments d'Agadir. Le groupe a été l'acteur principal de la construction des édifices dans le sud du Maroc.



## ● 2022

Mise en service du centre de broyage de Nador.

## ● 2024

Annnonce de la signature d'un accord stratégique pour l'acquisition d'Asment de Témara

# Produits et savoir-faire

Parce que nous répondons aux besoins d'un pays en perpétuelle évolution, Ciments du Maroc œuvre continuellement pour l'amélioration de ses matériaux et veille à leur constante innovation. En tant qu'acteur majeur de l'industrie des matériaux de construction, notamment le ciment, liant routier, granulats et béton, nous proposons un portefeuille de produits qui respecte les exigences les plus strictes en matière de technicité, de durabilité et de préservation de l'environnement. Le tout, accompagné de nombreux bénéfices : résistance et résilience, efficacité énergétique, isolation, faibles coûts d'entretien...

## Les ciments

### LAMALEM 35®

Lamaalem 35 est un ciment Portland de classe CPJ 35 avec ajouts qui contient un pourcentage minimum en clinker de 65 %, le reste étant constitué de gypse et d'ajouts (calcaire, cendres volantes, pouzzolane). Parmi les principales caractéristiques garanties par la norme, la résistance à la compression à 28 jours doit être supérieure à 22,5 Mpa.

Le ciment CPJ 35 est utilisé pour la préparation des bétons faiblement sollicités, des bétons non armés et tous les types de mortiers.

### CIMARPRO 45®

Cimarpro 45 est un ciment Portland de classe CPJ 45 avec ajouts qui contient un pourcentage minimum en clinker de 65 %, le reste étant constitué de gypse et d'ajouts (calcaire, cendres volantes, pouzzolane). Parmi les principales caractéristiques garanties par la norme, la résistance à la compression à 28 jours doit être supérieure à 32,5 Mpa.

Le ciment CPJ 45 est utilisé pour réaliser des bétons fortement sollicités (structures porteuses et fondations), des bétons armés courants et des éléments préfabriqués en béton armé ou non armé (poutres, poutrelles, éléments de grande surface, buses, hourdis) ou pour réaliser des travaux spéciaux, tels que les barrages ou des ouvrages de génie civil ou industriel.

## CIMARTOB®

Cimartob est un ciment gris de classe CM tel que défini par la norme NM 10.1.004. Le ciment Cimartob® est obtenu par un surmoulage de clinker, de gypse, de plusieurs constituants secondaires tels que les fillers, ou les cendres volantes définis par la norme NM 10.1.004, ainsi que des additifs chimiques permettant d'assurer une composition optimisée destinée à l'ensemble des mortiers de la maçonnerie.

La finesse, les performances mécaniques, la composition ainsi que le conditionnement dans des sacs de 45kg du Cimartob® sont optimisés pour toutes les utilisations des mortiers de la maçonnerie. C'est un produit multi-usager qui assure la meilleure rentabilité dans toutes les phases de la maçonnerie (enduit, hourdage, finition, carrelage, crépissage, chapes).

## CIMAGGLO 55® ET CIMAGGLO OPTIMA®

Cimagglo 55® est un ciment portland composé de classe CPJ 55 tel que défini par la norme NM 10.1.004 et 10.1.157 obtenu par la mouture de clinker, de gypse, avec en complément un ou plusieurs constituants secondaires tels que les fillers, pouzzolane ou les cendres volantes.

Le ciment Cimagglo 55® est destiné à être utilisé principalement pour la préfabrication artisanale et la réalisation d'ouvrages en béton armé fortement sollicité, pour la réalisation d'éléments préfabriqués et de béton armé, et pour la réalisation de travaux exigeant un décoffrage rapide et de hautes résistances initiales.

## AWRACH 55®

Awrach 55® est un ciment portland composé de classe CPJ 55. Les niveaux de qualité garantis par la norme (en particulier les résistances à 28 jours supérieurs à 42,5 MPa) lui confèrent une bonne aptitude pour la confection des bétons armés destinés aux ouvrages du bâtiment et travaux publics, ainsi que la préfabrication (agglos, poutrelles,...).

## ALMOKAOUEM 45® ET 55®

Almokaouem 45® et 55® sont des ciments Portland composés de classe CPJ 45 LA et CPJ 55 LA (Low Alkali), et résultent de la mouture de clinker avec en complément un ou plusieurs constituants secondaires tels que les fillers, la pouzzolane ou les cendres, définis par la NM 10.1.004. Ils se distinguent par leur composition chimique comprenant un faible taux

d'alcalin, ce qui leur offre une meilleure résistance aux attaques chimiques qui peuvent avoir lieu avec des granulats réactifs dans des conditions environnementales données.

Cette caractéristique technique fait des ciments CPJ 45 LA et CPJ 55 LA des produits destinés aux bétons en contact avec l'eau, notamment pour les barrages ou les bétons de fondations en contact avec la nappe phréatique.

## TEKNICIMA 65R®

Teknicima 65R® est un ciment portland de classe CPA 65R tel que défini par la norme NM 10.1.004 obtenu par la mouture de clinker, le gypse, avec en complément un ou plusieurs constituants secondaires tels que les fillers, pouzzolane ou les cendres volantes définis par la norme NM 10.1.004.

Le ciment Teknicima 65R® est destiné à être utilisé pour la réalisation d'ouvrages en béton armé fortement sollicité, pour la réalisation d'éléments préfabriqués et de béton manufacturé, pour la réalisation de béton précontraint, pour la réalisation de coulis d'injection, et pour la réalisation de travaux exigeant un décoffrage rapide et de hautes résistances initiales.

## CPJ 55 R

CPJ 55 R tel que défini par la norme NM 10.1.004, est principalement destiné à la préfabrication industrielle, comme pour les pavés, les hourdis, les buses, les bordures, les blocs en béton et les poutrelles en béton précontraint. Livré en vrac, il permet un démoulage rapide et une mise en œuvre optimale grâce à ses très hautes résistances à jeune âge. Le CPJ 55 R est également utilisé pour la réalisation des coulis d'injection pour les barrages.

## CLC (A) 45 PM ES

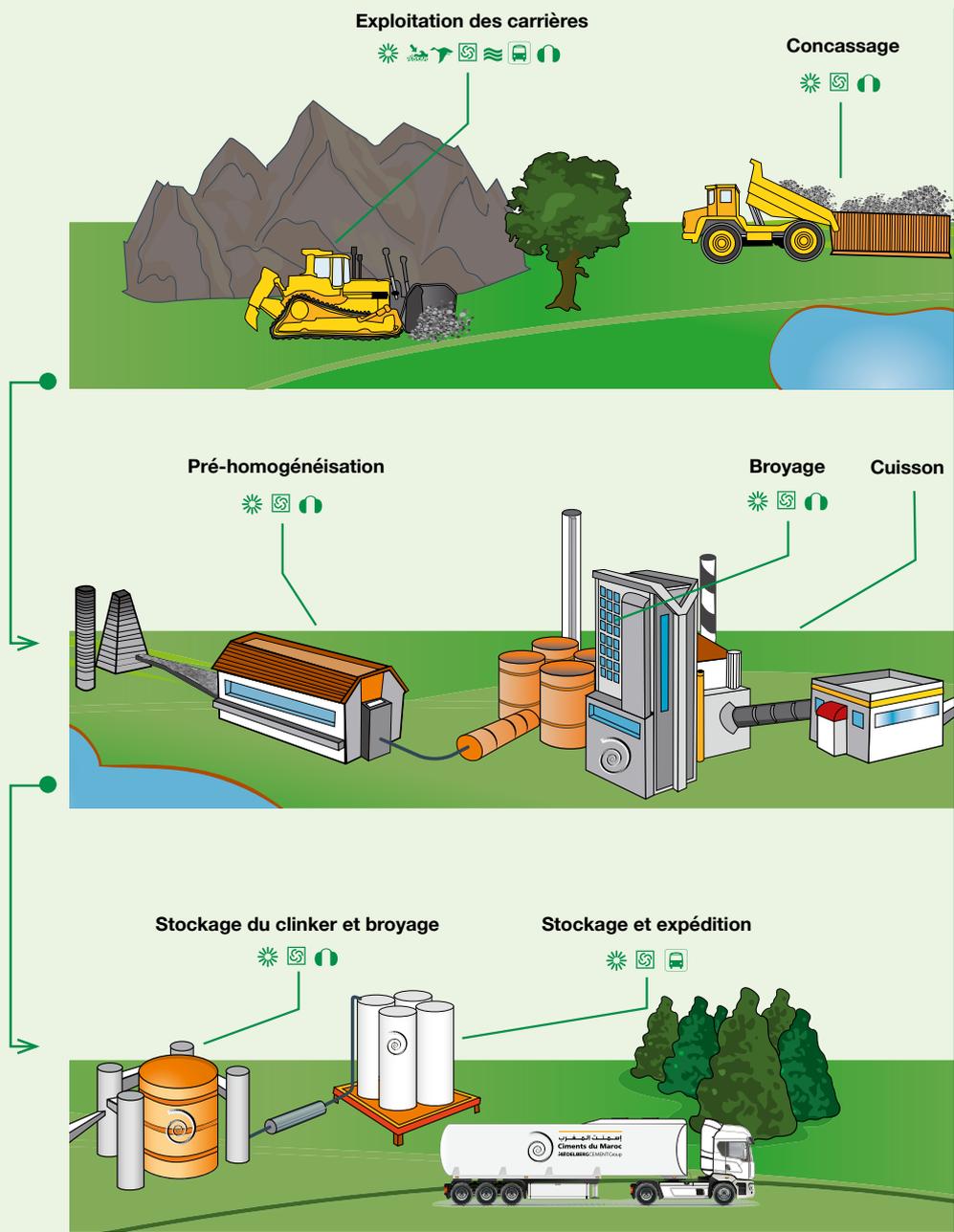
CLC (A) 45 PM ES est un nouveau produit conforme aux normes NM 10.1.004, NM 10.1.156 et la NM 10.1.157. Il est destiné aux travaux de bétonnage des ouvrages exposés à des milieux agressifs contenant des chlorures et des sulfates. Ses avantages incluent une meilleure durabilité des bétons, en particulier grâce à la limitation des risques de réaction sulfatique interne, ainsi que la réduction des retraites et des fissures à jeune âge, du fait de sa faible chaleur d'hydratation.

## L'innovation, levier de compétitivité

Dans un marché en évolution permanente, Ciments du Maroc fait de l'innovation et du développement de nouvelles solutions le fer de lance de sa stratégie commerciale, anticipant ainsi les besoins de ses clients et leurs attentes. Avec des produits plus spécifiques et des services sans cesse renouvelés, notamment une large gamme de ciments plus performants et résistants, ainsi qu'une palette variée

de bétons prêts à l'emploi pour toutes les applications constructives, nous sommes aujourd'hui en mesure de proposer à notre écosystème des solutions concrètes pour la réalisation de projets à grande valeur ajoutée. Tout cela positionne nos solutions comme un levier de compétitivité indéniable dans un marché de plus en plus concurrentiel.

# Production et durabilité du ciment



## ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX

- Consommation d'énergie
- Émissions d'air
- Consommation de matières premières
- Utilisation d'eau
- Trafic
- Bruit
- Écosystème et protection du paysage
- Gaz à effet de serre

## ASPECTS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

Développement économique régional, modernisation des infrastructures, transfert de technologies, emploi, santé et sécurité des employés, santé et bien-être communautaire, soutien à la communauté.

## LES LIANTS HYDRAULIQUES ROUTIERS

Les liants hydrauliques routiers (LHR) de Ciments du Maroc sont des liants adaptés au traitement des matériaux utilisés pour la réalisation des :

- Couches de bases de fondations et de formes ;
- Stabilisation et/ou amélioration des sols ;
- Travaux de terrassement pour des structures routières, ferroviaires, aéroportuaires... ;
- Travaux de retraitements des chaussées dégradées.

Nous offrons une gamme de produits LHR de types M3 et M4 à faible empreinte carbone, conformément à la norme marocaine NM 10.1.015, pour satisfaire les exigences de nos clients en matière de technicité, de qualité produit et d'environnement.

## LES BÉTONS PRÊTS À L'EMPLOI

Répondant aux différents besoins du bâtiment, de l'aménagement urbain, des travaux publics, de la voirie et du génie civil, les bétons prêts à l'emploi respectent des exigences techniques rigoureuses.

Étant les matériaux de construction les plus utilisés dans le monde, les BPE présentent des avantages indéniables, en l'occurrence en matière de maniabilité, de mise en œuvre, de résistance et de durabilité, et ce, grâce aux mélanges minutieusement dosés de ciment, granulats, eau et adjuvant, et l'association techniquement étudiée avec les autres matériaux au niveau de l'ouvrage.

Leader des BPE sur le marché national, Ciments du Maroc garantit à ses clients et partenaires une qualité régulière, une gestion logistique et une assistance technique à la hauteur des attentes des projets et des chantiers livrés,

leur assurant une optimisation opérationnelle en matière de délais et de prestations. Sa large gamme de BPE offre un éventail complet de solutions constructives axées sur le concept de la performance et adaptées à chaque domaine d'application.

## LES GRANULATS

À base de sables et de graviers naturels issus des carrières de roches alluvionnaires ou massives, les granulats forment la matière première du béton, de la maçonnerie, de l'asphalte et de matériaux de base utilisés pour la construction des routes, remblais et bâtiments. Leur composition physique et chimique, en particulier leur granulométrie et leur dureté, varie selon la géologie locale. Au Maroc, environ 70 % des granulats sont utilisés dans le bâtiment.

Le métier des granulats concerne l'extraction, le traitement et la vente de matériaux minéraux tels que le sable, le gravier, et d'autres matériaux similaires. Les granulats sont utilisés dans plusieurs industries allant de la construction jusqu'à l'industrie alimentaire.

Chez Ciments du Maroc, les carrières sites sont exploitées de manière responsable et durable, en respectant les normes environnementales et de sécurité.

Outre une veille permanente sur les tendances du marché pour répondre aux demandes de nos clients, la veille réglementaire est aussi l'une de nos principales préoccupations.

Le métier des granulats est un secteur important dans le tissu économique du pays. De ce fait et grâce à ses compétences techniques et son expertise en matière de normes environnementales et de sécurité, Ciments du Maroc se positionne en tant que pionnier du secteur dans le Royaume.



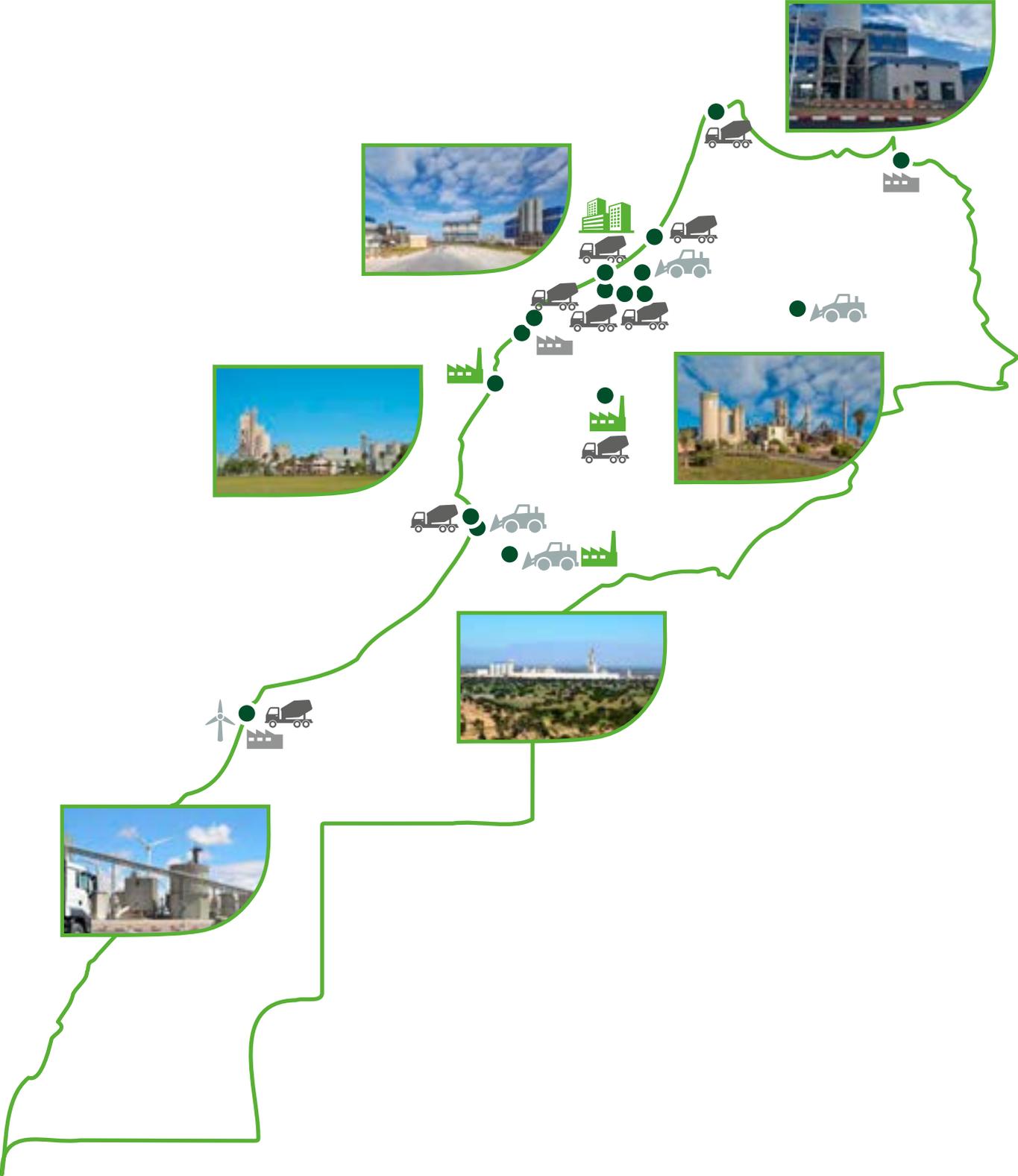
# Implantations

## Un réseau national

Un réseau national	
Villes	Dispositif
Aït Baha	1  1 
Marrakech	2  1 
Safi	1 
Berrechid	1 
El Jadida	3 
Benslimane	1 
Khouribga	1 
Rabat	5 
Casablanca	5  
Tanger	1 
Oulad Abbou	1 
Jorf Lasfar	1 
Oued Souss	1 
Agadir	2 
Laâyoune	4  1  2 
Nador	1 

 3 cimenteries	 4 carrières granulats
 4 centres de broyage	 1 parc éolien
 24 centrales BPE	 Siège social

**UN OPÉRATEUR PRÉSENT  
DANS L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE NATIONAL**



# Capital humain

## Des collaborateurs créateurs de valeur

Notre entreprise bénéficie quotidiennement de la contribution de plus de 730 collaborateurs qui incarnent notre précieuse richesse et assurent notre pérennité ainsi que notre croissance

### FAITS MARQUANTS 2024

L'année 2024 a été marquée par une transition importante au sein de la Direction des Ressources Humaines, avec le départ à la retraite du DRH. L'arrivée d'une nouvelle DRH a ouvert une nouvelle phase, portée par une vision renouvelée des enjeux RH. Cette prise de fonction a en effet marqué le point de départ d'une politique RH repensée, plaçant l'engagement, la performance collective et l'accompagnement du changement au cœur des priorités.

Dans ce cadre, la charte des valeurs de Ciments du Maroc a été officiellement lancée. Elle constitue désormais un socle commun pour renforcer la culture d'entreprise et accompagner les transformations à venir.

### QUESTIONS AU DRH

#### **Comment faire de l'innovation dans la fonction RH un levier d'acquisition de talents au lieu d'une activité «classique» de recrutement ?**

L'innovation RH devient un véritable levier d'acquisition de talents lorsqu'elle permet de sortir d'une approche classique et réactive du recrutement. Il s'agit de construire une démarche d'attractivité proactive, centrée sur l'expérience candidat, la différenciation et le sens.

Cela passe d'abord par une expérience candidat soignée, fluide et alignée avec la culture de l'entreprise. L'usage intelligent des outils technologiques permet de gagner en efficacité tout en conservant une approche humaine. En parallèle, la marque employeur gagne en impact lorsqu'elle est portée de manière authentique par les collaborateurs eux-mêmes.

Mais cela implique aussi de sortir du cadre traditionnel du recrutement et d'aller là où se trouvent réellement les talents. Il faut utiliser toutes les plateformes - physiques ou virtuelles - qui nous permettent d'entrer en contact avec des candidats potentiels : forums, partenariats avec des écoles, plateformes spécialisées... En somme, il faut que nous soyons visibles, actifs et présents là où nos futurs collaborateurs sont, en phase avec leurs usages et leurs attentes.

Enfin, les engagements de l'entreprise en matière d'inclusion, de qualité de vie au travail ou de RSE sont aujourd'hui des éléments clés d'attractivité pour les talents en quête de sens. L'enjeu n'est donc plus seulement de recruter pour un poste, mais d'attirer des profils qui adhèrent à un projet et à une vision.

**La culture de la formation continue est inscrite dans l'ADN de la politique RH de Ciments du Maroc. En quoi l'apprentissage peut-il être le moteur d'une meilleure performance ?**

L'apprentissage est un levier essentiel de performance, car il permet à chacun de développer ses compétences, de s'adapter aux évolutions constantes de nos métiers et de contribuer activement à la réussite collective. Chez Ciments du Maroc, la culture de la formation continue est profondément ancrée dans notre politique RH : nous croyons que l'investissement dans les compétences de nos collaborateurs est un investissement direct dans la performance durable de l'entreprise.

C'est dans cet esprit que nous avons mis en place une Académie de formation métiers, basée au Maroc, mais au service de l'ensemble des collaborateurs de notre région. Elle est dédiée à la montée en compétence de nos équipes sur des savoir-faire clés. Cette académie nous permet non seulement de transmettre et de faire vivre notre expertise, mais aussi de capitaliser sur notre savoir-faire, de renforcer l'employabilité interne et de fidéliser nos collaborateurs, qui sont la clé de notre réussite.

En cultivant l'apprentissage tout au long de la vie, nous construisons ensemble une entreprise plus agile, plus performante et tournée vers l'avenir. Notre ambition est claire : faire de Ciments du Maroc un lieu où chaque collaborateur peut apprendre, évoluer et s'épanouir durablement.



# Responsabilité sociétale et environnementale

## AGIR POUR UNE CROISSANCE DURABLE

L'industrie cimentière fait face à un impératif : concilier développement économique et réduction de son empreinte environnementale. Leader marocain des matériaux de construction, Ciments du Maroc traduit cet équilibre en actions tangibles, en accélérant la diminution de ses émissions de CO<sub>2</sub> conformément à sa stratégie 2030. Une démarche en phase avec les engagements mondiaux de Heidelberg Materials et les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies, qui positionne l'entreprise comme un acteur clé de la transition écologique du secteur.

## ACTIVITÉ CIMENT : PERFORMANCE ET ENGAGEMENT EN 2024

En 2024, Ciments du Maroc a renforcé ses actions pour réduire l'impact environnemental de ses activités et optimiser ses performances opérationnelles. Dans la continuité des programmes engagés les années précédentes, ces initiatives ont porté sur :

### DES ACTIONS DURABLES RENFORCÉES

À l'exception du nouveau centre de Nador, où un système de management environnemental est déjà déployé, l'ensemble de nos sites de production ciment est certifié ISO 14001 version 2015, une norme internationale utilisée par les organismes qui souhaitent gérer leur responsabilité environnementale d'une manière systématique, avec une réelle valeur ajoutée pour leurs écosystèmes. S'appuyant sur la politique environnementale de Heidelberg Materials, la dynamique, générée par ces systèmes de management, nous assure l'identification des différents leviers d'amélioration de notre performance environnementale. Cette démarche est également appuyée par d'autres outils spécifiques, notamment le CIP (Programme d'amélioration continue), le MIP (Programme d'amélioration de la maintenance).

Parallèlement aux audits de suivi dans le cadre des systèmes de management environnemental, Ciments du Maroc a étendu l'instauration de nouveaux outils basés sur un modèle opérationnel des usines unifié (POM) à l'intégralité de ses sites, avec une attention particulière apportée à la gestion du développement durable.

Le programme des objectifs accélérés (FTT) a également été déployé pour des actions ayant trait à la protection de l'environnement, à la biodiversité, à l'eau, ou encore, à la responsabilité sociétale.

Conduites par les directeurs des sites et des activités, ces actions ont porté sur des thèmes élargis, à l'aune des exigences de la norme ISO 14001, et ont contribué au renforcement du leadership de notre approche.

En vue d'assurer l'efficacité des systèmes déployés, Ciments du Maroc a amélioré son système de contrôle interne par l'adoption d'audits Reasonable Assurance menés dans le cadre des reporting ESG.

### MIEUX NOUS INTÉGRER DANS LE PAYSAGE

Ciments du Maroc exploite ses carrières en s'appuyant sur le principe fondamental de « l'utilisation responsable du sol ». Nos carrières bénéficient, dans ce cadre, de véritables plans de réaménagement, à travers lesquels nous nous engageons à assurer la remise en état de toutes les excavations exploitées, de manière à garantir une intégration optimale dans le paysage environnant.

En 2024, Ciments du Maroc a poursuivi ses efforts en matière de conformité de ses sites d'activité. L'usine de Marrakech a obtenu la régularisation de son autorisation d'exploitation, ainsi qu'une nouvelle autorisation d'ouverture et d'exploitation pour la carrière

calcaire de Taftachte. L'usine de Safi, a quant à elle obtenu les autorisations nécessaires pour sa carrière calcaire et l'usine d'Aït Baha a pu prolonger la durée d'exploitation de la carrière d'argile d'Amskrout.

Ces autorisations permettent à la fois d'assurer la conformité de l'activité et la sécurisation des approvisionnements en matières premières.

## RÉDUIRE NOTRE CONSOMMATION D'EAU

La gestion responsable de l'eau constitue un levier majeur de notre politique de réduction d'empreinte environnementale. Nous avons mis en place un suivi rigoureux de notre consommation et déployons une série de mesures efficaces pour en optimiser l'utilisation : priorité donnée au recyclage et à la réutilisation, maintenance proactive et modernisation de nos circuits hydrauliques, détection systématique des fuites, ainsi qu'un programme continu de sensibilisation de nos équipes. Mis en place sur un site pilote, un projet de plan d'urgence est en cours de généralisation sur l'ensemble de notre réseau. Il ambitionne de diminuer davantage notre consommation spécifique d'eau, en renforçant la contribution de Ciments du Maroc aux efforts nationaux de lutte contre les effets de la sécheresse. Grâce à ce plan, notre consommation spécifique d'eau a été nettement réduite aux cours des deux dernières années.

Ciments du Maroc a systématiquement adopté le procédé à voie sèche sur l'ensemble de ses sites de production, permettant une réduction structurelle des besoins en eau. Cette approche a été renforcée par des actions opérationnelles ciblées, conduisant à une diminution significative de notre consommation hydrique.

Notre cimenterie d'Aït Baha illustre cette démarche grâce à l'implémentation d'un système innovant de récupération des gaz, générant des économies substantielles en eau. Par ailleurs, tous nos sites industriels sont équipés de circuits fermés pour le refroidissement des machines, garantissant une réutilisation optimale des ressources en eau tout en limitant les prélèvements externes.

Les quantités d'eau consommées et les ratios de consommation spécifiques sont suivis de très près et font l'objet de reporting au groupe dans le cadre des standards et procédures mis en place à cet effet. La consommation en eau de l'ensemble des usines a été réduite de près de 9% en 2024 (30% à l'usine d'Aït Baha).

## UTILISER LES MATIÈRES PREMIÈRES ET COMBUSTIBLES DE MANIÈRE RESPONSABLE

Ciments du Maroc mène depuis quelques années une politique de valorisation énergétique dont l'objectif est la réduction de notre empreinte carbone. Cette politique se base sur la valorisation thermique des résidus de substitution par rapport au combustible conventionnel. En 2024, nous avons poursuivi l'exploration de nouvelles solutions qui

nous permettent d'augmenter notre taux de substitution thermique (TST) à travers la valorisation d'autres déchets. Outre les pneus déchiquetés, nous avons valorisé les grignons d'olives, qui constituent une solution biomasse à 100 %. Les déchets industriels banals ont également été introduits comme combustible secondaire après une série de tests industriels.

Des études ont également été menées, en concertation avec les autorités et communes concernées, pour la mise en place d'une plateforme de valorisation énergétique des déchets ménagers du Grand Agadir. Ce projet s'inscrit dans le cadre du Protocole National pour la Valorisation des Déchets Ménagers et Assimilés signé en janvier 2022. De même, Ciments du Maroc a finalisé les études de mise en place d'installations de coprocessing du RDF à l'usine d'Aït Baha.

Notre approche en matière d'économie circulaire vise aussi à augmenter de manière continue le pourcentage des résidus de substitution, principalement les cendres volantes et les résidus des oxydes de fer. Une nouvelle installation de valorisation des cendres volantes finalisée et mise en exploitation en 2023 a permis l'augmentation de la capacité d'incorporation de cendres volantes au cours de l'année 2024 à l'usine d'Aït Baha. Notre feuille de route CO<sub>2</sub> prévoit encore d'importants investissements pour l'amélioration de la substitution des matières et des combustibles.

Acteur engagé, Ciments du Maroc a activement participé durant l'année 2024 à l'élaboration de la feuille de route Net Zéro du secteur cimentier.

## DIMINUER NOS ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES

Le plan de réduction globale suivi par Ciments du Maroc visant à réduire son empreinte environnementale inclut également la baisse significative de nos émissions atmosphériques.

Celles-ci sont tous les jours contrôlées au niveau de nos usines. Un investissement important a été alloué à la mise à niveau des analyseurs des cheminées de nos fours, assurant le suivi en continu et en temps réel les émissions de gaz et de poussière issues de la cuisson.

En 2024, les résultats des mesures menées par Ciments du Maroc en collaboration avec un laboratoire externe sont conformes aux seuils réglementaires et aux standards du groupe Heidelberg Materials au niveau mondial.

Conformément aux nouveaux cahiers des charges, et en préparation des évolutions réglementaires sur les seuils des émissions atmosphériques, nos usines ont lancé des campagnes de surveillance environnementale. Des projets d'améliorations ont également été initiés, voire réalisés, pour permettre de tirer profit des dernières technologies d'optimisation industrielle basés sur des systèmes experts et sur l'intelligence artificielle.

## TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

L'usage des énergies renouvelables est une priorité à Ciments du Maroc pour la réduction des émissions indirectes de CO<sub>2</sub>. L'usine d'Aït Baha a été la première usine au Maroc à s'équiper d'une technologie de cogénération à base de récupération de rejets thermiques.

En 2012, Ciments du Maroc a construit un parc éolien de 5,1 MW à Laâyoune et a réussi à assurer près une grande partie du besoin de l'usine en électricité renouvelable.

Depuis 2016, Ciments du Maroc souscrit un contrat PPA pour l'introduction de l'énergie éolienne dans son mix d'électricité.

Aujourd'hui, près 81% de la consommation totale est couverte par ce type d'électricité.

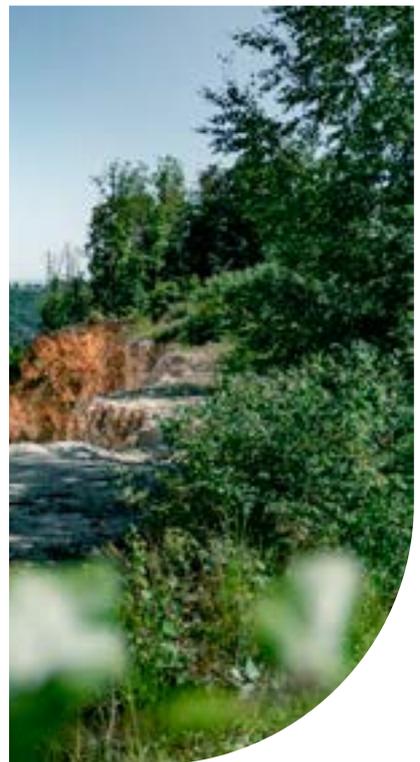
Dans sa dynamique de transition énergétique, Ciments du Maroc a approuvé l'installation de parcs solaires photovoltaïques dans ses usines d'Aït Baha (10 MW) et de Safi (7 MW). Le projet Tafukt, situé à Aït Baha, a été lancé en juillet 2024, tandis que le projet Chems à Safi, lancé en novembre 2024. Les deux projets entreront en service au cours de l'année 2025. Ces initiatives permettront d'alimenter les sites industriels en énergie propre et durable.

## ACTIVITÉ MATÉRIAUX

En 2024, l'activité granulats a été marquée par plusieurs réalisations emblématiques de la démarche de Ciments du Maroc en matière de protection de l'environnement de ses sites industriels.

Ces actions ont notamment porté sur :

- La poursuite des travaux de réaménagement des zones exploitées aux carrières de Benslimane et Oulad Abbou, ainsi que la mise en place de plants le long d'une partie de la clôture de la carrière d'Oued Souss.
- Le déploiement de campagnes de mesures du bruit, des vibrations et des poussières dans les 4 carrières, ainsi que l'analyse de la qualité de l'eau du puits d'Oued Souss, dans le cadre du programme de suivi et de surveillance environnementale.
- La réalisation des auto-évaluations environnementales des carrières de Benslimane, Oulad Abbou, Oued Souss et Aït Baha.



# Santé et sécurité

## Un employeur responsable et engagé

Nous nous engageons pleinement à garantir les meilleures conditions de travail à nos collaborateurs, en plaçant la santé et la sécurité de chacun au cœur de nos priorités.

Ciments du Maroc inscrit la sécurité au cœur de son engagement en tant qu'entreprise responsable. Cette valeur fondamentale, partagée par l'ensemble de son écosystème, guide la structuration des dispositifs opérationnels et des indicateurs de pilotage de ses activités, dans le respect des normes les plus strictes, y compris en matière de santé.

L'identification des risques et des enjeux liés à la santé et à la sécurité repose sur un processus dynamique, fondé sur l'expertise reconnue de l'entreprise.

Dans une démarche d'amélioration continue, Ciments du Maroc a renforcé en 2024 ses performances en santé et sécurité au travail, incluant celles de ses sous-traitants et transporteurs. Cet engagement répond à trois défis majeurs :

- **Renforcer la culture santé et sécurité des employés** (leadership, événements) : au travers de notre slogan «Je me protège, je protège les autres» qui incarne à la fois notre responsabilité et notre engagement, individuels et collectifs.
- **Diversifier les thématiques des formations et des ateliers sécurité**, en intégrant des simulations et des exercices d'intervention d'urgence.
- **Accentuer les actions en matière de sécurité routière**, à travers le suivi, l'organisation, la formation et des événements dédiés.

Cet engagement s'inscrit dans une vision durable, où la santé et la sécurité sont des priorités absolues pour l'ensemble des parties prenantes.

### Un large éventail d'actions ciblées menées en 2024

#### SÉCURITÉ ROUTIÈRE

En 2024, Ciments du Maroc a poursuivi la consolidation de sa stratégie en matière de santé et sécurité tout en concrétisant des actions ciblées, précédemment définies.

#### TRANSPORTEURS

- Accompagnement des transporteurs dans la mise en conformité du parc routier (installation de GPS, amélioration de la visibilité et rénovation des véhicules) ;
- Mise à niveau des transporteurs à travers un programme structuré de workshops, audits et inspections.

- Formation des conducteurs selon notre procédure de gestion :
  - > Accueil sécurité et contrôles réglementaires (inspection des camions et gestion des trajets).
  - > Développement des compétences professionnelles (analyse du comportement et éco-conduite).
  - > Prévention de la fatigue et des risques liés à l'épuisement (utilisation de lunettes de simulation d'alcoolémie et fatigue).
- Inspections et contrôles techniques sur nos sites à l'aide d'outils digitaux pour assurer la conformité des camions aux exigences de sécurité.
- Lancement de workshops dédiés à l'analyse des trajets critiques.

#### SOUS-TRAITANTS

- Formations d'induction et formations de base en sécurité.
- Suivi du respect de notre charte de sécurité (formations obligatoires, équipements de protection et qualification des agents).
- Intégration de la charte de sécurité dans tous les appels d'offres, avec obligation de préqualification pour l'évaluation technique des offres.
- Audits et accompagnement des sous-traitants dans l'amélioration continue de leurs pratiques.
- Mise à jour de la procédure de qualification et suivi des bonnes pratiques en sécurité.

#### OPÉRATIONS

- Déploiement du processus de qualification Health and Safety (HS) sur l'ensemble des sites, garantissant une gestion efficace du système de sécurité.
- Élaboration et mise en œuvre d'un programme annuel de formation pour nos employés.
- Développement de deux guides sécurité : réglementation HS et signalisation.
- Organisation d'événements majeurs autour de la sécurité : semaine de la sécurité, journée mondiale de la sécurité, Triik Slama et Ftour Slama.
- Lancement d'ateliers 5S dans nos usines pour une meilleure organisation et sécurité au travail.
- Accompagnement de plus de 10 sous-traitants dans leur démarche Health & Safety.





# 03

## Commentaires sur l'exercice

> Faits marquants de l'année 2024	34
> Analyse de l'activité	36
> Résultats 2024	38
> Perspectives	39

# Faits marquants de l'année 2024

## ACTIVITÉ CIMENT

### VARIATION MENSUELLE DES VENTES NATIONALES DE CIMENT EN 2024 VS 2023



Source : Données internes des membres de l'APC, à savoir Asment Temara, Ciments de L'Atlas, Ciments du Maroc, Lafarge Holcim Maroc

#### Confirmation de la tendance haussière au premier semestre

Les ventes de ciment sur le marché national ont enregistré une légère reprise au second semestre 2023, permettant de clôturer l'année – pourtant marquée par un début difficile – sur une progression modérée de 0,2 %, à 12,51 millions de tonnes. Cette tendance positive s'est poursuivie en 2024, avec une consolidation progressive de la demande au cours des premiers mois. Cependant, la performance cumulée du premier semestre reste limitée, affichant une croissance de +1,1 % à fin juin, en raison de conditions climatiques défavorables – notamment des précipitations importantes

en mars ayant perturbé l'activité des chantiers – ainsi que du report de l'impact des achats liés à l'Aïd el Kebir en juin.

#### Accélération de la hausse de la consommation au second semestre

Le second semestre 2024 a été marqué par une progression soutenue de la consommation de ciment, avec une hausse mensuelle systématique des volumes, à l'exception de septembre, affecté par des inondations dans le sud du Royaume. Cette dynamique a permis de clôturer l'année sur une croissance remarquable de 9,45 % des volumes écoulés, atteignant 13,7 millions de tonnes, soit une augmentation de près de 1,2 million de tonnes par rapport à 2023.

La majorité des mois affichent des progressions à deux chiffres, reflétant une demande ascendante et laissant entrevoir l'amorce d'un nouveau cycle haussier. Ce redressement s'explique principalement par la reprise vigoureuse du secteur de la construction et des travaux publics, portée par les investissements liés à l'organisation de la Coupe du Monde 2030 et les mesures incitatives gouvernementales visant à stimuler le marché du logement.

## ACTIVITÉ BÉTON PRÊT À L'EMPLOI

### Bonne dynamique du secteur BTP en 2024 dans un contexte international complexe

En dépit du contexte concurrentiel de plus en plus agressif, Ciments du Maroc conforte sa position de leader du marché national du béton prêt à l'emploi, affichant une progression annuelle de ses volumes de +15%.

- Détérioration des conditions du marché dans un contexte de sinistralité élevée et de manque de liquidités ;

- Multiplication des acteurs avec l'émergence et le développement de grands opérateurs non-cimentiers ;
- Accentuation de la pression continue sur les prix de ventes BPE.

## ACTIVITÉ GRANULATS

L'année 2024 s'est caractérisée par un volume des ventes de 2 044 465 tonnes, soit une augmentation de 7 % par rapport à 2023, et réparti entre des ventes hors groupe pour 57 %, et des ventes internes pour 43 %.

L'activité a été également marquée par l'actualisation de l'autorisation d'exploitation de la carrière de Benslimane, à la suite de l'extension de l'exploitation du gisement sur un terrain limitrophe appartenant aux eaux et forêts, ainsi que le transfert de l'autorisation d'exploitation d'un terrain adjacent à la concession en activité à Oulad Abbou, dans le cadre d'un nouveau contrat de forage avec la société Nawras.



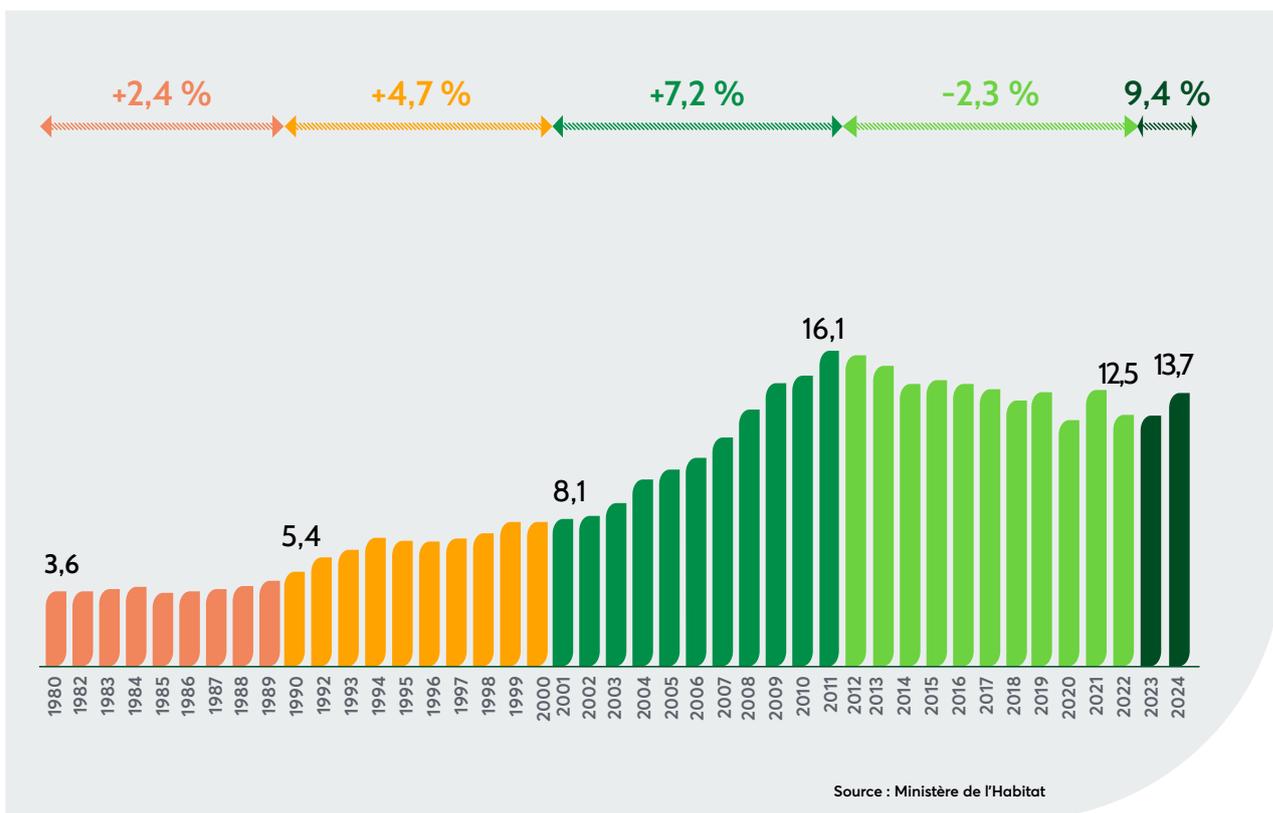
# Analyse de l'activité

## ACTIVITÉ CIMENT

L'année 2024 s'est soldée par une très forte hausse de 9,45%. En termes de volumes, les ventes nationales de ciment ont représenté 13,7 millions de tonnes, soit 1,2 millions de tonnes de mieux par rapport à l'année 2023.

Le marché cimentier est inscrit dans un cycle baissier

depuis 2011, et avec une très forte variabilité depuis 2020 en raison d'évènements exceptionnels : Covid et crise ukrainienne en 2022. Cette forte hausse de 2024, qui avait débuté au second trimestre 2023 est encourageante et laisse augurer d'un retournement de cycle.



## ACTIVITÉ BÉTON PRÊT À L'EMPLOI

### Progression du marché national du béton prêt à l'emploi en 2024

La consommation nationale du BPE a progressé de +20% par rapport à 2023, dans un contexte global marqué par une reprise du secteur BTP, affichant une évolution de la consommation en ciment de +9%.

L'année 2024 a attiré de nouveaux opérateurs BPE dans un marché déjà caractérisé par une forte pression sur les prix de vente. Ciments du Maroc préserve sa position de leader du marché national du béton prêt à l'emploi avec une présence sur les principaux chantiers d'infrastructures au Maroc, grâce à son dispositif, son professionnalisme, sa démarche qualité et à sa politique d'innovation et de développement de nouveaux produits.

Le dispositif industriel de Ciments du Maroc à fin 2024 est composé de 24 centrales BPE.

## ACTIVITÉ GRANULATS

Cette croissance a été soutenue principalement par une hausse significative des investissements publics dans les infrastructures tels que les projets routiers et autoroutiers pour améliorer le réseau de transport, les infrastructures ferroviaires pour renforcer la mobilité interurbaine, les ouvrages hydrauliques, notamment les barrages et canaux d'irrigation, pour répondre aux défis de gestion de l'eau, et enfin les infrastructures sociales, y compris les hôpitaux, écoles et logements sociaux.

Ces grands projets infrastructurels entraînent une augmentation significative de la demande en granulats, notamment pour :

- Les bétons de construction pour les bâtiments publics, logements et complexes sportifs ;
- Les fondations routières et les infrastructures de transport ;
- Les enrochements pour les ouvrages de protection côtière et d'aménagement urbain ;
- La stimulation de l'activité du secteur BTP renforce également la demande en sables, graviers et fillers, utilisés dans les mortiers, bétons à haute performance et enrobés bitumineux.

# Résultats 2024

## Comptes consolidés\* (en MMAD)

	31/12/2024	31/12/2023	Variation
Chiffre d'affaires opérationnel	4 364	4 305	+1,4%
Excédent brut d'exploitation	1 779	1 654	+7,6%
Résultat d'exploitation	1 557	1 428	+9,1%
Résultat net	935	994	-6,0%
Capacité d'autofinancement	1 315	1 171	+12,2%

\* Les comptes consolidés de Ciments du Maroc sont établis conformément aux normes marocaines.

Dans un contexte économique national marqué par une forte progression du secteur de la construction liée aux importants travaux d'infrastructures lancés dans le Royaume, combinés aux travaux relatifs aux organisations de la Coupe d'Afrique des Nations 2025 et de la Coupe du Monde de football 2030, le marché du ciment ressort en progression de +9,4% par rapport au 31 décembre 2023 (Source : Ministère de l'Habitat).

Dans ce contexte dynamique, la société a connu une progression des volumes de ventes domestiques dans tous ses métiers. Cet effet a été toutefois partiellement atténué par la baisse des volumes exportés dont les revenus ressortent en baisse significative par rapport à 2023.

Ainsi, le chiffre d'affaires opérationnel s'établit à 4 364 MMAD, en progression de +1,4% par rapport à l'exercice précédent.

En dépit d'une activité dynamique traduite sur nos résultats opérationnels, la comptabilisation en 2024 d'éléments exceptionnels non directement liés à nos opérations, dont notamment une charge fiscale, a impacté à la baisse le résultat net qui ressort en recul de -6,0% par rapport à 2023 (935 MMAD).

La capacité d'autofinancement ressort en hausse de +12,2% pour s'établir à 1 315 MMAD.

Ciments du Maroc a poursuivi sa démarche de réduction des émissions de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), à travers l'utilisation importante de combustibles alternatifs, mais également en promouvant activement la commercialisation de produits à teneur réduite en carbone. Par ailleurs, les parcs photovoltaïques d'Aït Baha et de Safi devraient être opérationnels dans les prochains mois.

### Développement

Les perspectives de croissance du secteur de la construction au Maroc restent très positives. L'organisation de compétitions importantes de football (CAN 2025 et Coupe du Monde 2030) se traduira par de nombreux travaux d'infrastructures majeurs. En dépit d'une reprise possible de l'inflation en 2025, la société reste confiante dans la progression de ses résultats sur les prochaines années.

## Comptes sociaux (en MMAD)

	31/12/2024	31/12/2023	Variation
Chiffre d'affaires opérationnel	3 901	3 758	+3,8%
Excédent brut d'exploitation	1 602	1 447	+10,7%
Résultat d'exploitation	1 381	1 245	+11,0%
Résultat net	899	982	-8,4%
Capacité d'autofinancement	1 092	1 158	-5,7%

# Perspectives

## ACTIVITÉ CIMENT

Après une légère reprise en 2023, l'année 2024 marque l'amorce d'un nouveau cycle de croissance, soutenu par des indicateurs économiques positifs et des dynamiques sectorielles favorables. Plusieurs facteurs structurels confortent cette tendance :

- Le rebond de l'économie nationale, tiré par la **vigueur du secteur touristique** et la performance des **industries exportatrices**, en particulier l'automobile et l'aéronautique ;
- La **relance de la consommation privée**, témoignant d'une amélioration du pouvoir d'achat et de la confiance des ménages ;
- Les retombées économiques anticipées de l'organisation de la **Coupe du Monde 2030**, stimulant les investissements dans les infrastructures sportives, touristiques et de mobilité ;
- Les **programmes publics d'envergure** destinés à répondre aux défis du stress hydrique, tout en dynamisant les secteurs des travaux publics et des BTP à travers des projets routiers, ferroviaires et hydrauliques.

Ces éléments, combinés à un environnement réglementaire incitatif, dessinent des perspectives encourageantes pour les prochaines années, consolidant les fondements d'une croissance durable.

## ACTIVITÉ BÉTON PRÊT À L'EMPLOI

**Poursuite de la reprise du secteur attendue pour 2025 grâce notamment :**

- À l'accompagnement des programmes d'**infrastructures urbaines**, stimulé notamment par les prochains événements sportifs d'envergure (CAN 2025 et Coupe du Monde 2030) ;
- À l'important programme d'investissement de modernisation des **ports & autoroutes** ;
- Au programme d'infrastructures rentrant dans le cadre du **plan national d'approvisionnement en eau potable et d'irrigation** ;
- Au programme gouvernemental d'**aide directe à l'acquisition de logements** principaux.

**Consolidation de la position de Ciments du Maroc et renforcement du dispositif :**

- Installation de nouvelles centrales à béton au niveau de projets phares d'infrastructures.

## ACTIVITÉ GRANULATS

Le marché des granulats au Maroc affiche des perspectives prometteuses pour les années à venir, soutenu par plusieurs facteurs économiques et stratégiques. Les opportunités de croissance sont principalement portées par des projets d'infrastructures ambitieux, une dynamique urbaine croissante et un soutien gouvernemental favorable. À cela s'ajoute les deux événements sportifs internationaux de grande envergure que sont la Coupe d'Afrique des Nations 2025 et la Coupe du Monde 2030 qui entraîneront une demande accrue en granulats grâce aux investissements massifs dans : La construction et rénovation de stades aux normes internationales.

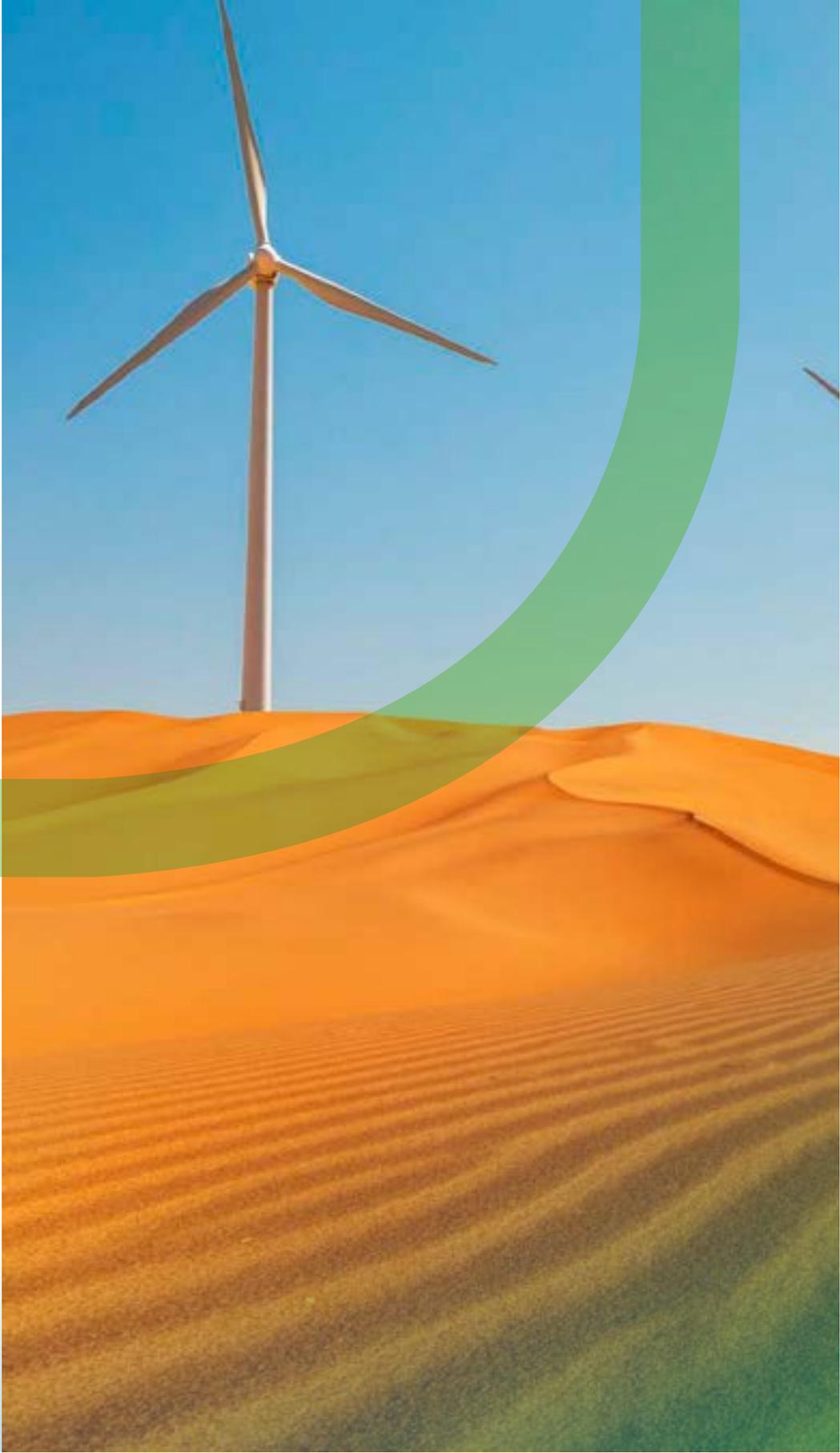
Le développement d'infrastructures de transport (routes, autoroutes, gares et aéroports).

L'aménagement urbain des villes hôtes pour moderniser les espaces publics et renforcer l'attractivité touristique.

Ces événements devraient accélérer l'approbation et la mise en œuvre des projets d'infrastructure, stimulant la demande en granulats. L'impact se fera sentir particulièrement dans les régions hôtes, avec un pic de demande prévu entre 2024 et 2026.

En plus des événements sportifs, le Maroc poursuit son Plan d'Accélération Industrielle et ses programmes de développement urbain visant à moderniser les villes, soutenir la construction de logements pour répondre à la demande croissante en milieu urbain, et renforcer les infrastructures publiques.

Ciments du Maroc se positionne avantageusement grâce à sa présence géographique stratégique, son engagement en matière de durabilité et sa capacité à répondre aux demandes croissantes du marché.



# 04

## États financiers

- > **Rapport de gestion**  
du Conseil d'administration à l'Assemblée Générale  
Ordinaire Annuelle 42
- > **Comptes sociaux** 50
- > **Assemblée Générale Ordinaire**  
Texte des résolutions 72
- > **Comptes consolidés** 74
- > **Rapport Général et spécial des CAC** 88

# Résultats 2024

du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle  
statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024

## I. SITUATION ET ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

L'exercice clos au 31 décembre 2024 a été marqué par les événements suivants que nous vous rapportons :

L'année 2024 est marquée par une reprise significative de la dynamique économique. Malgré un stress hydrique toujours important impactant fortement à la baisse le secteur agricole, le PIB global ressort en progression de +2,9% par rapport à 2023. Après deux années marquées par une inflation élevée, celle-ci ressort à +0,9% sur l'année 2024. Ceci, combiné à la baisse du taux directeur de Bank Al Maghrib de 3% à 2,5% a eu des effets positifs sur l'indice de satisfaction des ménages et, de facto, sur la consommation.

De manière globale, l'environnement mondial demeure toutefois instable, fragilisant les économies nationales.

Le marché du ciment ressort en hausse par rapport à l'exercice précédent de +9,4%, soit 13 694 kt (Source : Ministère de l'Habitat hors, Cemos, Centrale Gypse, Dakhla Aménagement).

Si la consommation du ciment reste principalement liée à l'immobilier résidentiel (70% des volumes selon le HCP), le secteur a été positivement impacté par :

- Les importants projets d'infrastructure lancés dans le Royaume (ligne LGV, barrages, autoroutes...);
- Les travaux relatifs aux organisations de la Coupe d'Afrique des Nations 2025 et de la Coupe du Monde de football 2030 (stades, aéroports, infrastructures routières et hôtelières...).

Dans ce contexte, les ventes annuelles en volume consolidé de Ciments du Maroc ont, quant à elles, présenté une progression de +4,4%.

Du fait d'un mix régional favorable et de la participation à des projets d'infrastructures significatifs, les ventes de l'activité Béton ont progressé de 15% par rapport à l'exercice précédent.

Les ventes de l'activité Granulats ont, quant à elles, enregistré une hausse de 7%.

La Société a, par ailleurs, investi 202 MMAD au titre de l'exercice 2024 dont une partie importante relative à l'accroissement de notre efficacité énergétique (parcs photovoltaïques) en phase avec la politique de développement durable de la Société.

Les autres investissements ont été affectés à des projets de remplacement, d'amélioration continue et de mise en conformité légale.

## II. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES AU COURS DE L'EXERCICE, ÉVOLUTION PRÉVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIÉTÉ ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Malgré un ralentissement de l'inflation en 2024 dans le pays (+0,9% ; Source HCP vs +6,1% en 2023) les facteurs de coûts ont nécessité une attention constante au cours de l'exercice. Les coûts de transports, de sous-traitance et de matières premières ont augmenté, et les frais de fonctionnement ont subi les effets de l'augmentation du salaire minimal.

Les coûts de production ont, cependant, bénéficié de la baisse de 17% du prix des combustibles fossiles, essentiels à la marche des fours.

L'activité économique sera toujours soutenue en 2025, la phase de grands travaux d'infrastructure en cours étant programmée jusqu'à l'horizon 2029. Ceci devrait permettre une progression des volumes de ventes de la Société sur tous les métiers.

Les facteurs de coûts sont, quant à eux, attendus stables sur l'exercice. Néanmoins, l'incertitude existe sur l'évolution de l'inflation. Celle-ci sera étroitement en corrélation avec le niveau de la production agricole qui devrait toutefois bénéficier du niveau des précipitations du 1<sup>er</sup> trimestre 2025.

### III. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Nous vous prions de trouver ci-joint en Annexe 1 le tableau des filiales et participations.

### IV. SITUATION DE L'ACTIVITÉ DES FILIALES

**Indusaha** : filiale détenue à 91% par Ciments du Maroc.

(K MAD)	YTD 2024	YTD 2023	Variation en valeur	Variation en %
Chiffre d'affaires	690 827	685 443	+5 384	+0,8%
Résultat net	183 308	153 239	+30 069	+19,6%

L'exercice clos au 31 décembre 2024 a été marqué par l'évènement suivant que nous vous rapportons :

- L'extinction d'une dette vis-à-vis d'Italcementi dont le paiement a été refusé par l'Office des Changes pour 20 MMAD.

**Betosaha** : filiale détenue à 51% par Ciments du Maroc.

Cette société a été constituée en décembre 2019 avec pour objet la fourniture de béton prêt à l'emploi pour le nouveau port phosphatier de Laâyoune.

**Atlantic Ciment** : filiale détenue à 100% par Ciments du Maroc.

Cette filiale permet le renforcement du positionnement de Ciments du Maroc sur le marché national.

**Africim** : filiale détenue à 100% par Ciments du Maroc.

En date du 1<sup>er</sup> juillet 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a pris connaissance des comptes définitifs arrêtés au 14 juin 2024, présentant un résultat net de 347 290 MAD, et a approuvé lesdits comptes ainsi que la répartition des fonds disponibles en banque, soit 82,40 MAD par action.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a également constaté la clôture de la liquidation, donné quitus au liquidateur, et acté la radiation de la filiale Africim, après accomplissement des formalités requises.

### V. ANALYSE DES COMPTES

Nous allons maintenant vous présenter en détails les états de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2024 que nous soumettons à votre approbation.

#### 1. Comptes sociaux

##### 1.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de CIMAR à fin décembre 2024 s'établit à 3 903 MMAD, ce qui représente une hausse de 139 MMAD par rapport à l'année antérieure. Cet accroissement est principalement expliqué par la progression des volumes vendus dans tous les métiers, toutefois atténuée par l'effet de la baisse volontaire des exportations de clinker.

##### 1.2 Valeur ajoutée

En corrélation avec la hausse des ventes combinée à la maîtrise efficace des facteurs de coûts, la valeur ajoutée présente une progression de +9,1% par rapport à l'année antérieure.

##### 1.3 Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation présente une hausse de 11% par rapport à l'année précédente.

##### 1.4 Résultat financier

Le résultat financier enregistre une hausse de 27 MMAD expliquée essentiellement par des gains de changes d'une année sur l'autre sur les opérations en devises de la Société.

##### 1.5 Résultat net

En conséquence et compte tenu de la comptabilisation en 2024 d'éléments exceptionnels non directement liés aux opérations de la Société, dont notamment une charge fiscale, le résultat net de l'activité ressort à 899 MMAD.

#### 2. Comptes consolidés

Consolidé Maroc (M MAD)	YTD 2024	YTD 2023	Variation en valeur	Variation en %
Chiffres d'affaires	4 387	4 333	+265	+1,23%
Résultat net de l'ensemble consolidé	935	994	+78	-5,97%
Résultat net (part du Groupe)	914	970	+65	-5,78%

# Rapport de gestion

## du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024

### 2.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé de CIMAR à fin décembre 2024 s'établit à 4 387 MMAD, ce qui représente une hausse de 1,23% par rapport à l'année antérieure. Cette variation résulte d'une progression des volumes de ventes dans tous les métiers par rapport à l'exercice précédent partiellement atténuée par une baisse volontaire des exportations.

### 2.2 Valeur ajoutée

La valeur ajoutée ressort en progrès de 6,5% par rapport à l'année précédente.

### 2.3 Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation présente une hausse de 9,05% par rapport à l'année précédente.

### 2.4 Résultat financier

Le résultat financier enregistre une hausse de 32 MMAD entre les deux périodes.

### 2.5 Résultat net

Le résultat net de l'ensemble consolidé ressort à 935 MMAD en baisse de -5,97% et le résultat net part du groupe s'établit à 914 MMAD, soit en régression de -5,78% par rapport à l'exercice précédent.

## VI. PRÉSENTATION DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

Les états de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2024 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au 31 décembre 2024, le périmètre de consolidation est composé des sociétés dont le détail figure dans les comptes consolidés qui vous sont présentés.

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes sociaux et consolidés qui vous sont présentés.

## VII. AFFECTATION DU RÉSULTAT

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation du résultat ci-après de l'exercice clos au 31 décembre 2024 :

<b>Bénéfice net comptable :</b>	<b>899 492 066,58 MAD</b>
Augmenté des réserves facultatives :	357 080 780,00 MAD
Soit un bénéfice distribuable de :	1 256 572 846,58 MAD
<b>Dividendes aux actionnaires (soit 60 dirhams par action)</b>	<b>866 160 240,00 MAD</b>
<b>Au compte réserves facultatives :</b>	<b>390 412 606,58 MAD</b>

## VIII. DÉCOMPOSITION PAR ÉCHÉANCE DU SOLDE DES DETTES FOURNISSEURS AU 31 DÉCEMBRE 2024

En application des dispositions de la loi n° 69-21 relative aux délais de paiements, nous vous présentons ci-après le tableau de décomposition des dettes fournisseurs en milliers de dirhams par échéances au 31 décembre 2024 :

KMAD	Dettes Fournisseurs à la clôture					
	Dettes Fournisseurs à la clôture	Montant dettes Fournisseurs non échues	Montant dettes Fournisseurs échues < 30 jours	Montant dettes Fournisseurs échues 31 jours < x < 60 jours	Montant dettes Fournisseurs échues 61 jours < x < 90 jours	Montant dettes Fournisseurs échues > 90 jours
2023	-562 792,12	-457 833,31	-20 853,19	-429,78	-7 211,98	-76 463,86
2024	-664 331,83	-551 250,14	-12 373,67	-10 574,51	-3 039,67	-87 093,84

## IX. CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE 56 DE LA LOI

Nous vous demandons également d'approuver les conventions visées à l'article 56 de la Loi et figurant dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes.

Nous vous rappelons, par ailleurs, les conventions visées à l'article susmentionné conclues antérieurement et dont les effets se sont poursuivis pendant l'exercice écoulé.

Vos Commissaires aux Comptes ont été informés de ces conventions qu'ils vous relatent dans leur rapport spécial.

## X. SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Nous vous informons que les mandats des administrateurs ci-après arrivent à expiration et vous proposons de les renouveler pour une durée de deux ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2027 et qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2026 :

- M. Severin WEIG ;
- M. Hakan GÜRDAL ;
- Abu Dhabi Fund for Development ;
- Procimar ;
- Cofipar ;
- Menaf ;
- CIMR.

Nous vous prions de noter que le représentant permanent de la société PROCIMAR est désormais M. Mohamed CHAÏBI.

Nous vous informons également de la démission de M. Mohamed CHAÏBI en tant qu'administrateur avec effet à l'issue de votre Assemblée Générale et vous proposons de nommer en remplacement M. Abdellah HARMA et ce, pour une durée de deux ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2027 et qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2026.

Par ailleurs, nous vous informons que la société FIPAR HOLDING a démissionné de son mandat d'administrateur avec effet au 20 décembre 2024 et vous proposons de ne pas pourvoir à son remplacement.

## XI. SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les mandats des Commissaires aux Comptes, PwC et Mazars n'expireront qu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025. Il n'y a donc pas lieu de statuer sur leur renouvellement.

## XII. LISTE DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS DANS D'AUTRES CONSEILS D'ADMINISTRATION OU CONSEILS DE SURVEILLANCE AINSI QUE LEURS EMPLOIS OU FONCTIONS PRINCIPAUX

Conformément aux dispositions de l'article 142 de la Loi, nous vous prions de trouver ci-après en **Annexe 2** la liste des mandats des administrateurs dans d'autres conseils d'administration ou conseils de surveillance ainsi que leurs emplois ou fonctions principaux.

## XIII. JETONS DE PRÉSENCE

Nous vous proposons de fixer le montant global des jetons de présence à la somme maximum de 2 060 000 MAD bruts à répartir entre les administrateurs sur décision du Conseil d'Administration.

Vos Commissaires aux Comptes relatent dans leur rapport général leur opinion sur les comptes sociaux et consolidés au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2024.

Votre Conseil vous invite à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Fait à Casablanca, le 21 mars 2025.

**Le Conseil d'Administration**

# Rapport de gestion

du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle  
statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024

## ANNEXE 1

### DÉTAIL DES TITRES DE PARTICIPATION DÉTENUES PAR LA SOCIÉTÉ (EN MAD)

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital %	Prix d'acquisition globale	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C. de l'exercice
						Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Indusaha	Matériaux de construction	121 680 000,00	91,00	396 379 191,82	396 379 191,82	31/12/2024	854 201 131,15	183 307 871,34	139 517 784,00
Banque Populaire	Banque	1,00	0,00	145 000,00	145 000,00	31/12/2024	0,00	0,00	9 892,58
Suez Cement Company (1)	Matériaux de construction	6 863 889 295	1,55	1 600 834 979,09	941 319 377,75	31/12/2024	737 296 837,88	-772 600 512,72	0,00
BETOSAHA	Matériaux de construction	10 000 000,00	51,00	5 099 900,00	5 099 900,00	31/12/2024	17 015 372,91	6 919 119,74	9 228 372,83
ATLANTIC CIMENT	Matériaux de construction	22 000 000,00	100,00	301 572 540,58	301 572 540,58	31/12/2024	20 754 819,85	-217 706,59	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>7 017 569 296,00</b>	<b>--</b>	<b>2 304 031 611,49</b>	<b>797 328 570,15</b>	<b>--</b>	<b>1 629 268 161,79</b>	<b>-582 591 228,23</b>	<b>148 756 049,41</b>

(1) Le capital de la société Suez Cement Company est exprimé en livre égyptienne

## ANNEXE 2

### LISTE DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS DANS D'AUTRES CONSEILS D'ADMINISTRATION OU CONSEILS DE SURVEILLANCE

Identité de l'Administrateur	Mandat occupé dans d'autres Conseils d'administration ou Conseils de surveillance
M. Mohamed CHAÏBI	<ul style="list-style-type: none"> <li>• PROCIMAR : Président du Conseil d'Administration</li> <li>• INDUSAHA : Président du Conseil d'Administration</li> <li>• SUEZ CEMENT COMPANY SAE : Représentant permanent de l'administrateur personne morale Ciments du Maroc</li> <li>• LA FONDATION MOHAMMED VI POUR LA RÉINSERTION DES DÉTENUÉS : membre du Conseil d'Administration</li> <li>• L'OBSERVATOIRE DE LA PALMERAIE DE MARRAKECH : Président</li> <li>• APD : Administrateur</li> </ul>

<b>M. Severin WEIG</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• INDUSAHA : Administrateur Directeur Général</li> <li>• PROCIMAR : Représentant permanent de HEIDELBERG MATERIALS ITALIA CEMENTI S.P.A, personne morale administrateur au Conseil de Procimar</li> <li>• BETOSAHA : Administrateur</li> <li>• ASMENT DE TEMARA : Représentant permanent de HEIDELBERG MATERIALS ITALIA CEMENTI S.P.A, personne morale administrateur au Conseil d'Asment de Témara</li> <li>• ATLANTIC CIMENT : Président Directeur Général</li> <li>• Heidelberg Materials Y GmbH : Administrateur jusqu'au 25 mars 2024</li> </ul>
<b>M. Hakan GÜRDAL</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Heidelberg MATERIALS AG : Administrateur</li> <li>• Akçansa Çimento Sanayi ve Ticaret A.S., Turkey : Vice-Président</li> <li>• ASMENT DE TEMARA : représentant permanent de PROCIMAR (administrateur personne morale)</li> <li>• CEMZA (PTY) LTD (Afrique du Sud) : Administrateur</li> <li>• Continental Blue Investment SA2 (Suisse) : Administrateur</li> <li>• Austral Cimentos Sofala SA (Mozambique) : Administrateur</li> <li>• CimBurkina S.A. (Burkina Faso) : Administrateur</li> <li>• Ciments du Togo SA (Togo) : Administrateur</li> <li>• Cimbenin SA (Bénin) : Président du Conseil</li> <li>• Calcim SA (Bénin) : Président du Conseil</li> <li>• Ghacem Ltd. (Ghana) : Président du Conseil</li> <li>• Granuburkina SA (Burkina Faso) : Président du Conseil</li> <li>• Hanson Israel Limited (Israël) : Administrateur</li> <li>• Helwan Cement Company (Egypte) : Président du Conseil</li> <li>• La Cimenterie de Lukala S.A.R.L., (République Démocratique du Congo) : Administrateur</li> <li>• GRANUTOGO SA (Togo) : Président du Conseil</li> <li>• Scancem Holding AS (Norvège) : Président du Conseil</li> <li>• Scancem International DA (Norvège) : Président du Conseil</li> <li>• Scantogo Mines SA (Togo) : Président du Conseil</li> <li>• Suez Cement Company S.A.E (Egypte) : Administrateur</li> <li>• Tourah Portland Cement Company (Egypte) : Administrateur</li> <li>• TPCPLC Tanzania Portland Cement Public Limited Company (Tanzanie) : Président du Conseil</li> <li>• Tanga Cement PLC, Tanzania : Président du Conseil</li> <li>• Vassiliko Cement Works SA (Chypre) : Administrateur</li> <li>• HM Trading GmbH (Allemagne) : membre du Advisory Board</li> <li>• The German-African Business Association (Afrika-Verein) : Administrateur</li> <li>• Mamba Cement Company, (Tanzanie) (depuis septembre 2024) : Administrateur</li> <li>• JSC Cesla (Russie) : Membre du Conseil de surveillance</li> </ul>
<b>HEIDELBERG MATERIALS ITALIA CEMENTI S.P.A (Mme Natalya SEYALOVA)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• ASMENT DE TEMARA : Administrateur personne morale</li> <li>• PROCIMAR : Administrateur personne morale</li> </ul>
<b>COFIPAR (Mme Silke SCHUESSLER)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• GACEM : Administrateur personne morale</li> <li>• PROCIMAR : Administrateur personne morale</li> <li>• TANGA CEMENT PLC, TANZANIA : Administrateur (personne physique)</li> </ul>

# Rapport de gestion

du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle  
statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024

<p><b>MENAF</b> (M. Francesco BRAMBILLA)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gacem : Administrateur personne morale</li> <li>• Suez Cement : Administrateur personne morale</li> <li>• Cemenco (Liberia) : Administrateur (personne physique)</li> <li>• Ghacem (Ghana) : Administrateur (personne physique)</li> <li>• Continental Blue Investments Ghana (Ghana) : Administrateur (personne physique)</li> <li>• Scantogo Mines SA (Togo) : Administrateur (personne physique)</li> <li>• CimENTS du Togo (Togo) : Administrateur (personne physique)</li> <li>• Fortia (Togo) : Administrateur (personne physique)</li> <li>• Tanzania Portland cement public limited company (Tanzania) : Administrateur (personne physique)</li> <li>• Tanga cement public limited company (Tanzania) : Administrateur (personne physique)</li> <li>• ACH Investments (Ile Maurice) : Administrateur (personne physique)</li> </ul>
<p><b>FIPAR HOLDING</b> (M. Khalid ZIANE)</p> <p>Démission le 20 décembre 2024</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CDG Invest Infrastructures : Administrateur personne physique</li> <li>• MEDI TELECOM : Administrateur personne morale représentée par M. Khalid ZIANE</li> <li>• MEDI1 TV : Représentant permanent de CDG Invest</li> <li>• AFMA : Administrateur personne morale représentée par M. Khalid ZIANE</li> <li>• SCE CHEMICALS : Administrateur personne morale représentée par M. Khalid ZIANE</li> <li>• TANGER MED PORT AUTHORITY : Administrateur personne morale représentée par M. Khalid ZIANE</li> <li>• FONDATION AHLY : Administrateur personne physique</li> <li>• AFRIQUIA SMDC : Administrateur personne morale représentée par M. Khalid ZIANE</li> <li>• EVIOSYS PACKAGING MAROC : Administrateur personne morale représentée par M. Khalid ZIANE</li> </ul>
<p><b>CIMR</b> (M. Mohamed ABOUMEJD)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• AFMA : Administrateur personne morale</li> <li>• AL MADA HOLDING : Administrateur personne morale</li> <li>• A6 IMMOBILIER : Administrateur personne morale</li> <li>• BANQUE CENTRALE POPULAIRE : Administrateur personne morale</li> <li>• OPCI AVENIR PATRIMOINE SECURITE : Administrateur personne morale</li> <li>• BRASSERIES DU MAROC : Administrateur personne morale</li> <li>• CFG BANK : Administrateur personne morale</li> <li>• EQDOM : Administrateur personne morale</li> <li>• LAFARGE HOLCIM MAROC : Administrateur personne morale</li> <li>• RISMA : Administrateur personne morale</li> <li>• SOCIETE DE SEL DE MOHAMMEDIA : Administrateur personne morale</li> <li>• SOMED : Administrateur personne morale</li> <li>• SONASID : Administrateur personne morale</li> <li>• LESIEUR CRISTAL : Administrateur personne morale</li> <li>• JORF FERTILIZERS COMPANY V : Administrateur personne morale</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• IMC : Administrateur personne morale</li> <li>• TANGER MED ZONE : Administrateur personne morale</li> <li>• RAMICAL : Administrateur personne morale</li> <li>• AKWA AFRICA : Administrateur personne morale</li> <li>• IMMORANTE : Administrateur personne morale</li> <li>• AM INVEST MOROCCO : Administrateur personne morale</li> <li>• SAPINO : Administrateur personne morale</li> <li>• CENTURIS : Administrateur personne morale</li> <li>• CIMR INVEST'IMMO : Administrateur personne morale</li> <li>• CIMR IMMO PREMIUM SPI-RFA : Administrateur personne morale</li> <li>• CDV PATRIMOINE : Administrateur personne morale</li> <li>• CDV PROMOTION : Administrateur personne morale</li> <li>• OPCI EDUCAPITAL : Administrateur personne morale</li> <li>• COMPAGNIE MINIERE DE TOUISSIT : Administrateur personne morale</li> <li>• WARAK PRESS : Administrateur personne physique</li> <li>• SAPRESS : Administrateur personne physique</li> </ul>
<b>ABU DHABI FUND FOR DEVELOPMENT</b> (M. Saeed ALDHAHERI)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• MAROC TELECOM : Administrateur personne morale</li> <li>• REBAB COMPANY : Administrateur personne morale</li> </ul>
<b>Mme Amina FIGUIGUI</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• EQDOM : Administrateur indépendant – président du comité d'audit et des risques</li> <li>• SNEP : Administrateur indépendant</li> <li>• TERRAMIS : Administrateur indépendant</li> <li>• INPPLC : Membre désigné par les autorités compétentes</li> <li>• ISCAE : Administrateur désigné par arrêté du Ministre de l'Industrie, du Commerce, de l'Economie Verte et Numérique</li> </ul>
<b>Mme Sonia MEZZOUR</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Confédération Marocaine des Exportateurs : Vice-Présidente</li> <li>• Club des Femmes Administrateurs : Administrateur</li> <li>• Chambre de Commerce Internationale : Administrateur</li> <li>• Lumisphère : Administrateur</li> </ul>
<b>M. Ahmed NAKKOUCH</b> Expiration du mandat à l'issue de l'AGOA 2024	<ul style="list-style-type: none"> <li>• GREEN OF AFRICA : PDG</li> <li>• ASSOCIATION R&amp;D : Président</li> <li>• APD : Administrateur</li> </ul>
<b>M. Yassine HADDAOUI</b> Démission le 4 mars 2024	<ul style="list-style-type: none"> <li>• FIPAR HOLDING : Président et représentant permanent de CDG Invest</li> <li>• NAMA HOLDING : Président</li> <li>• CDG INVEST GROWTH : Président</li> <li>• CDG INVEST INFRASTRUCTURES : Président</li> <li>• DXC TECHNOLOGY : Administrateur</li> <li>• JAIDA : Président</li> <li>• PREV INVEST : Représentant permanent du RCAR</li> <li>• CFG BANK : Représentant permanent de PREV INVEST</li> <li>• MARSAMAROC : Représentant permanent du RCAR</li> </ul>
<b>PROCIMAR</b> (M. Abdallah HARMA)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• INDUSAHA : Administrateur personne morale</li> <li>• ASMENT DE TEMARA : Administrateur personne morale</li> </ul>

# Comptes sociaux au 31 décembre 2024

## BILAN ACTIF (Modèle normal)

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

	ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PRÉCÉDENT
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net
	<b>IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS → [A]</b>	<b>52 347 070,40</b>	<b>39 265 623,96</b>	<b>13 081 446,44</b>	<b>21 482 057,96</b>
	Frais préliminaires				
	Charges à répartir sur plusieurs exercices	52 347 070,40	39 265 623,96	13 081 446,44	21 482 057,96
	Primes de remboursement des obligations				
	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES → [B]</b>	<b>330 784 585,04</b>	<b>10 205 528,32</b>	<b>320 579 056,72</b>	<b>319 031 202,79</b>
	Immobilisations en R&D				
	Brevets, marques, droits et valeurs similaires	12 420 949,58	10 205 528,32	2 215 421,26	667 567,33
	Fonds commercial	318 363 635,46		318 363 635,46	318 363 635,46
	Autres immobilisations incorporelles				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES → [C]</b>	<b>8 307 994 437,80</b>	<b>6 816 825 767,63</b>	<b>1 491 168 670,17</b>	<b>1 496 812 289,05</b>
	Terrains	194 723 792,97	2 982 936,03	191 740 856,94	194 723 792,97
	Constructions	1 650 068 563,63	1 275 110 945,46	374 957 618,17	424 048 087,76
	Installations techniques, matériel et outillage	6 013 773 340,5	5 456 895 450,44	556 877 890,06	593 943 045,58
	Matériel de transport	20 018 741,77	20 012 685,02	6 056,75	8 024,17
	Mobilier, Mat. de bureau, Aménag. Divers	75 309 993,99	61 823 750,68	13 486 243,31	9 364 371,44
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations corporelles en cours	354 100 004,94		354 100 004,94	274 724 967,13
	<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES → [D]</b>	<b>2 333 754 132,96</b>	<b>1 508 268 163,73</b>	<b>825 485 969,23</b>	<b>841 883 277,24</b>
	Prêts immobilisés	6 806 808,47	1 270 172,39	5 536 636,08	6 259 493,90
	Autres créances financières	22 915 713,00	294 950,00	22 620 763,00	22 620 763,00
	Titres de participation	2 304 031 611,49	1 506 703 041,34	797 328 570,15	813 003 020,34
	Autres titres immobilisés				
	<b>ECARTS DE CONVERSION ACTIF → [E]</b>				
	Diminution des créances immobilisées				
	Augmentations des dettes de financement				
	<b>TOTAL (A+B+C+D+E)</b>	<b>11 024 880 226,20</b>	<b>8 374 565 083,64</b>	<b>2 650 315 142,56</b>	<b>2 679 208 827,04</b>
	<b>STOCKS → [F]</b>	<b>709 575 680,09</b>	<b>93 498 602,11</b>	<b>616 077 077,98</b>	<b>567 822 922,85</b>
	Marchandises	265 483,24		265 483,24	265 483,24
	Matières et fournitures consommables	558 618 266,84	80 172 740,39	478 445 526,45	393 102 847,88
	Produits en cours				
	Produits intermédiaires et produits résiduels	107 376 998,26	219 611,54	107 157 386,72	141 511 147,90
	Produits finis	43 314 931,75	13 106 250,18	30 208 681,57	32 943 443,83
	<b>CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT → [G]</b>	<b>951 145 774,19</b>	<b>93 270 277,78</b>	<b>857 875 496,41</b>	<b>822 922 975,87</b>
	Fournis. débiteurs, avances et acomptes	38 159 641,34	903 438,82	37 256 202,52	8 832 978,89
	Clients et comptes rattachés	837 730 159,57	78 589 577,86	759 140 581,71	745 925 023,84
	Personnel	2 900 846,63	619 384,37	2 281 462,26	1 883 955,94
	État	33 637 777,94		33 637 777,94	54 481 236,26
	Comptes d'associés	1 858 214,85		1 858 214,85	1 858 214,85
	Autres débiteurs	27 946 808,26	13 157 876,73	14 788 931,53	9 537 058,62
	Comptes de régularisation- Actif	8 912 325,60		8 912 325,60	404 507,47
	<b>TITRES VALEURS DE PLACEMENT → [H]</b>	<b>587 556 484,42</b>		<b>587 556 484,42</b>	<b>470 325 586,93</b>
	<b>ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF → [I]   Éléments circulants</b>	<b>8 927 799,96</b>		<b>8 927 799,96</b>	<b>14 086 698,93</b>
	<b>TOTAL II (F+G+H+I)</b>	<b>2 257 205 738,66</b>	<b>186 768 879,89</b>	<b>2 070 436 858,77</b>	<b>1 875 158 184,58</b>
	<b>TRÉSORERIE</b>				
	Trésorerie-Actif	86 281 483,14	4 238 253,75	82 043 229,39	88 308 575,92
	Chèques et valeurs à encaisser	14 985 582,71		14 985 582,71	17 362 371,76
	Banques, T.G. et C.C.P.	71 048 864,00	4 238 253,75	66 810 610,25	70 641 740,14
	Caisse, Régie d'avances et accreditifs	247 036,43		247 036,43	304 464,02
	<b>TOTAL III</b>	<b>86 281 483,14</b>	<b>4 238 253,75</b>	<b>82 043 229,39</b>	<b>88 308 575,92</b>
	<b>TOTAL GÉNÉRAL I+II+III</b>	<b>13 368 367 448,00</b>	<b>8 565 572 217,28</b>	<b>4 802 795 230,72</b>	<b>4 642 675 587,54</b>

## BILAN PASSIF (Modèle normal)

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

PASSIF		EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		<b>3 197 839 000,56</b>	<b>3 308 867 213,98</b>
Capital social ou personnel (1)		1 443 600 400,00	1 443 600 400,00
Moins : actionnaires, capital souscrit non-appelé			
Capital appelé		1 443 600 400,00	1 443 600 400,00
Dont versé		1 443 600 400,00	1 443 600 400,00
Prime d'émission, de fusion, d'apport		201 299 210,47	201 299 210,47
Écarts de réévaluation			
Réserve légale		144 360 040,00	144 360 040,00
Autres réserves		509 087 283,51	537 959 259,94
Report à nouveau (2)			
Résultat en instance d'affectation			
Résultat net de l'exercice (2)		899 492 066,58	981 648 303,57
<b>Total des capitaux propres (A)</b>		<b>3 197 839 000,56</b>	<b>3 308 867 213,98</b>
<b>CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (B)</b>		<b>989 068,49</b>	<b>1 260 535,75</b>
Subvention d'investissement			
Provisions réglementées		989 068,49	1 260 535,75
<b>DETTES DE FINANCEMENT (C)</b>			
Emprunts obligataires			
Autres dettes de financement			
<b>PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)</b>		<b>232 596 377,81</b>	<b>202 541 020,65</b>
Provisions pour risques		300 000,00	300 000,00
Provisions pour charges		232 296 377,81	202 241 020,65
<b>ÉCARTS DE CONVERSION-PASSIF (E)</b>			
Augmentation des créances immobilisées			
Diminution des dettes de financement			
<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>		<b>3 431 424 446,86</b>	<b>3 512 668 770,38</b>
<b>DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)</b>		<b>1 110 652 322,68</b>	<b>914 912 251,34</b>
Fournisseurs et comptes rattachés		691 385 008,24	596 633 608,61
Clients créditeurs, avances et acomptes		60 649 801,05	55 957 226,03
Personnel		32 295 659,33	33 185 750,69
Organismes sociaux		33 577 652,39	28 820 231,53
État		163 479 358,10	130 773 115,11
Comptes d'associés		6 123 269,19	5 470 859,19
Autres créanciers		123 141 574,38	64 071 460,18
Comptes de régularisation passif			
<b>AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)</b>		<b>69 888 552,67</b>	<b>24 731 704,53</b>
<b>ÉCARTS DE CONVERSION - PASSIF (ÉLÉMENTS CIRCULANTS) (H)</b>		<b>4 276 528,64</b>	<b>2 703 813,09</b>
<b>TOTAL II (F+G+H)</b>		<b>1 184 817 403,99</b>	<b>942 347 768,96</b>
<b>TRÉSORERIE PASSIF</b>		<b>186 553 379,87</b>	<b>187 659 048,20</b>
Crédits d'escompte		1 898 717,81	309 556,15
Crédits de trésorerie			
Banques (Soldes créditeurs)		184 654 662,06	187 349 492,05
<b>TOTAL III</b>		<b>186 553 379,87</b>	<b>187 659 048,20</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL I+II+III</b>		<b>4 802 795 230,72</b>	<b>4 642 675 587,54</b>

# Comptes sociaux

## au 31 décembre 2024

### COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors Taxes)

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

DÉSIGNATION	OPÉRATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 3 = 2 + 1	TOTAUX DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT 4
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>3 953 924 381,48</b>		<b>3 953 924 381,48</b>	<b>3 764 533 441,12</b>
Ventes de marchandises (en l'état)	-15 400,00		-15 400,00	
Ventes de biens et services produits	3 902 755 643,80		3 902 755 643,80	3 764 385 674,00
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>3 902 740 243,80</b>		<b>3 902 740 243,80</b>	<b>3 764 385 674,00</b>
I Variation de stocks de produits (1)	-41 512 659,55		-41 512 659,55	-74 395 208,27
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	13 836 797,85		13 836 797,85	5 858 262,12
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation				
Reprises d'exploitation : transferts de charges	78 859 999,38		78 859 999,38	68 684 713,27
<b>Total I</b>	<b>3 953 924 381,48</b>		<b>3 953 924 381,48</b>	<b>3 764 533 441,12</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>2 570 633 685,61</b>	<b>2 086 887,59</b>	<b>2 572 720 573,20</b>	<b>2 519 733 967,07</b>
Achats revendus (2) de marchandises				
Achats consommés (2) de matières et fournitures	1 411 638 970,56	9 965,81	1 411 648 936,37	1 405 492 256,75
Autres charges externes	522 482 912,57	1 148 613,18	523 631 525,75	512 042 680,50
II Impôts et taxes	29 472 135,43	749 961,80	30 222 097,23	35 016 538,56
Charges de personnel	307 891 618,18		307 891 618,18	296 384 128,65
Autres charges d'exploitation	25 582 903,92	178 346,80	25 761 250,72	9 635 841,84
Dotations d'exploitation	273 565 144,95		273 565 144,95	261 162 520,77
<b>Total II</b>	<b>2 570 633 685,61</b>	<b>2 086 887,59</b>	<b>2 572 720 573,20</b>	<b>2 519 733 967,07</b>
<b>III RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>1 383 290 695,87</b>	<b>-2 086 887,59</b>	<b>1 381 203 808,28</b>	<b>1 244 799 474,05</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>192 963 240,09</b>		<b>192 963 240,09</b>	<b>201 690 874,30</b>
Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	148 756 049,41		148 756 049,41	155 028 550,00
IV Gains de change	11 304 916,36		11 304 916,36	19 338 309,09
Intérêts et autres produits financiers	14 490 425,58		14 490 425,58	5 848 084,30
Reprises financières : transferts de charges	18 411 848,74		18 411 848,74	21 475 930,91
<b>Total IV</b>	<b>192 963 240,09</b>		<b>192 963 240,09</b>	<b>201 690 874,30</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>21 998 338,19</b>		<b>21 998 338,19</b>	<b>57 833 359,90</b>
Charges d'intérêts	1 447 860,04		1 447 860,04	2 272 923,50
V Pertes de change	11 622 678,19		11 622 678,19	41 473 737,47
Autres charges financières				
Dotations financières	8 927 799,96		8 927 799,96	14 086 698,93
<b>Total V</b>	<b>21 998 338,19</b>		<b>21 998 338,19</b>	<b>57 833 359,90</b>
<b>VI RÉSULTAT FINANCIER (IV-V)</b>	<b>170 964 901,90</b>		<b>170 964 901,90</b>	<b>143 857 514,40</b>
<b>VII RÉSULTAT COURANT (III + VI)</b>	<b>1 554 255 597,77</b>	<b>-2 086 887,59</b>	<b>1 552 168 710,18</b>	<b>1 388 656 988,45</b>

## COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors Taxes) (Suite)

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

DÉSIGNATION	OPÉRATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 3 = 2 +1	TOTAUX DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT 4
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
VII RÉSULTAT COURANT (III+VI)	1 554 255 597,77	-2 086 887,59	1 552 168 710,18	1 388 656 988,45
<b>PRODUITS NON-COURANTS</b>	<b>70 572 167,69</b>	<b>100 621,31</b>	<b>70 672 789,00</b>	<b>62 155 850,91</b>
Produits des cessions d'immobilisations	46 532 903,48		46 532 903,48	2 935 416,66
Subventions d'équilibre				
VIII Reprises sur subventions d'investissement				
Autres produits non-courants	9 174 439,83	100 621,31	9 275 061,14	29 179 704,56
Reprises non-courantes ; transferts de charges	14 864 824,38		14 864 824,38	30 040 729,69
<b>Total VIII</b>	<b>70 572 167,69</b>	<b>100 621,31</b>	<b>70 672 789,00</b>	<b>62 155 850,91</b>
<b>CHARGES NON-COURANTES</b>	<b>214 830 279,48</b>	<b>169 463,12</b>	<b>214 999 742,60</b>	<b>77 536 066,79</b>
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	20 621 303,38		20 621 303,38	2 568 096,81
Subventions accordées				
IX Autres charges non-courantes	141 882 871,87	169 463,12	142 052 334,99	74 959 293,10
Dotations non-courantes aux amortissements et aux provisions	52 326 104,23		52 326 104,23	8 676,88
<b>Total IX</b>	<b>214 830 279,48</b>	<b>169 463,12</b>	<b>214 999 742,60</b>	<b>77 536 066,79</b>
X RÉSULTAT NON-COURANT (VIII-IX)	-144 258 111,79	-68 841,81	-144 326 953,60	-15 380 215,88
XI RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII+X)	1 409 997 485,98	-2 155 729,40	1 407 841 756,58	1 373 276 772,57
XII IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	457 498 070,00	50 851 620,00	508 349 690,00	391 628 469,00
XIII RÉSULTAT NET (XI-XII)	952 499 415,98	-53 007 349,40	899 492 066,58	981 648 303,57
XIV <b>TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VII)</b>	<b>4 217 459 789,26</b>	<b>100 621,31</b>	<b>4 217 560 410,57</b>	<b>4 028 380 166,33</b>
XV <b>TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XIII)</b>	<b>3 264 960 373,28</b>	<b>53 107 970,71</b>	<b>3 318 068 343,99</b>	<b>3 046 731 862,76</b>
XVI RÉSULTAT NET (total des produits-total des charges)	952 499 415,98	-53 007 349,40	899 492 066,58	981 648 303,57

# Comptes sociaux au 31 décembre 2024

## ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (ESG)

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

DÉSIGNATION		Exercice	Exercice Précédent
1	Ventes de marchandises (en l'état)	-15 400,00	
2	- Achats revendus de marchandises		
<b>I</b>	<b>= MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ÉTAT</b>	<b>-15 400,00</b>	
<b>II</b>	<b>+ PRODUCTION DE L'EXERCICE (3 +4 +5)</b>	<b>3 875 079 782,10</b>	<b>3 695 848 727,85</b>
3	Ventes de biens et services produits	3 902 755 643,80	3 764 385 674,00
4	Variation stocks produits	-41 512 659,55	-74 395 208,27
5	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	13 836 797,85	5 858 262,12
<b>III</b>	<b>- CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE (6 +7)</b>	<b>1 935 280 462,12</b>	<b>1 917 534 937,25</b>
6	Achats consommés de matières et fournitures	1 411 648 936,37	1 405 492 256,75
7	Autres charges externes	523 631 525,75	512 042 680,50
<b>IV</b>	<b>= VALEUR AJOUTÉE (I + II + III)</b>	<b>1 939 783 919,98</b>	<b>1 778 313 790,60</b>
8	+ Subventions d'exploitation		
9	- Impôts et taxes	30 222 097,23	35 016 538,56
10	- Charges de personnel	307 891 618,18	296 384 128,65
<b>V</b>	<b>= EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)</b>	<b>1 601 670 204,57</b>	<b>1 446 913 123,39</b>
11	+ Autres produits d'exploitation		
12	- Autres charges d'exploitation	25 761 250,72	9 635 841,84
13	+ Reprises d'exploitation transferts de charges	78 859 999,38	68 684 713,27
14	- Dotations d'exploitation	273 565 144,95	261 162 520,77
<b>VI</b>	<b>= RÉSULTAT D'EXPLOITATION (+ ou - )</b>	<b>1 381 203 808,28</b>	<b>1 244 799 474,05</b>
<b>VII</b>	<b>+ RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>170 964 901,90</b>	<b>143 857 514,40</b>
<b>VIII</b>	<b>= RÉSULTAT COURANT (+ ou - )</b>	<b>1 552 168 710,18</b>	<b>1 388 656 988,45</b>
<b>IX</b>	<b>+ RÉSULTAT NON-COURANT</b>	<b>-144 326 953,60</b>	<b>-15 380 215,88</b>
15	- Impôt sur les résultats	508 349 690,00	391 628 469,00
<b>X</b>	<b>= RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>899 492 066,58</b>	<b>981 648 303,57</b>

TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS (T.F.R)		Exercice	Exercice Précédent
1	<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>899 492 066,58</b>	<b>981 648 303,57</b>
	Bénéfice +	899 492 066,58	981 648 303,57
	Perte -		
2	+ Dotations d'exploitation (1)	235 340 092,45	206 509 872,18
3	+ Dotations financières (1)		
4	+ Dotations non-courantes (1)	10 357,12	8 676,88
5	- Reprises d'exploitation (2)		
6	- Reprises financières (2)	4 325 149,81	
7	- Reprises non-courantes (2)	12 864 824,38	30 040 729,69
8	- Produits des cessions d'immobilisations	46 532 903,48	2 935 416,66
9	+ Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	20 621 303,38	2 568 096,81
<b>I</b>	<b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C,A,F,)</b>	<b>1 091 740 941,86</b>	<b>1 157 758 803,09</b>
10	<b>DISTRIBUTIONS DE BÉNÉFICES</b>	<b>1 010 520 280,00</b>	<b>866 160 240,00</b>
<b>II</b>	<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<b>81 220 661,86</b>	<b>291 598 563,09</b>

## TABLEAU DE FINANCEMENT (Modèle Normal)

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

I. SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN	EXERCICE b	EXERCICE PRÉCÉDENT a	Exercice a - b	
			EMPLOIS c	RESSOURCES d
Financement Permanent	3 431 424 446,86	3 512 668 770,38	81 244 323,52	
Moins actif immobilisé	2 650 315 142,56	2 679 208 827,04		28 893 684,48
<b>= FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1-2) (A)</b>	<b>781 109 304,30</b>	<b>833 459 943,34</b>	<b>52 350 639,04</b>	
Actif circulant	2 070 436 858,77	1 875 158 184,58	195 278 674,19	
Moins passif circulant	1 184 817 403,99	942 347 768,96		242 469 635,03
<b>= BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (4-5) (B)</b>	<b>885 619 454,78</b>	<b>932 810 415,62</b>		<b>47 190 960,84</b>
<b>TRÉSORERIE NETTE (ACTIF - PASSIF) = A-B</b>	<b>-104 510 150,48</b>	<b>-99 350 472,28</b>		<b>5 159 678,20</b>
II. EMPLOIS ET RESSOURCES	EXERCICE		EXERCICE PRÉCÉDENT	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
<b>I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE</b>				
<b>AUTOFINANCEMENT (A)</b>		<b>81 220 661,86</b>		<b>291 598 563,09</b>
+ Capacité d'autofinancement		1 091 740 941,86		1 157 758 803,09
- Distributions de bénéfices		1 010 520 280,00		866 160 240,00
<b>CESSIONS ET RÉDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)</b>		<b>60 099 066,16</b>		<b>14 325 585,47</b>
+ Cessions d'immobilisations incorporelles				
+ Cessions d'immobilisations corporelles		30 054 772,12		2 935 416,66
+ Cessions d'immobilisations financières		16 478 131,36		
+ Récupérations sur créances immobilisées		13 566 162,68		11 390 168,81
<b>AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS (C)</b>				
+ Augmentations de capital, apports				
+ Subventions d'investissement				
<b>AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D) (nettes de primes de remboursement)</b>				
<b>TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)</b>		<b>141 319 728,02</b>		<b>305 924 148,56</b>
<b>II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE</b>				
<b>ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)</b>	<b>191 900 285,12</b>		<b>166 227 254,13</b>	
+ Acquisitions d'immobilisations incorporelles	137 000,00			
+ Acquisitions d'immobilisations corporelles	178 919 980,26		154 780 391,00	
+ Acquisitions d'immobilisations financières				
+ Augmentation des créances immobilisées	12 843 304,86		11 446 863,13	
<b>REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)</b>				
<b>REMBOURSEMENTS DES DETTES DE FINANCEMENT (G)</b>				
<b>EMPLOIS EN NON-VALEURS (H)</b>	<b>1 770 081,94</b>		<b>8 538 828,93</b>	
<b>TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)</b>	<b>193 670 367,06</b>		<b>174 766 083,06</b>	
<b>III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G.)</b>		<b>47 190 960,84</b>	<b>164 374 287,64</b>	
<b>IV. VARIATION DE LA TRÉSORERIE</b>		<b>5 159 678,20</b>		<b>33 216 222,14</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>193 670 367,06</b>	<b>193 670 367,06</b>	<b>339 140 370,70</b>	<b>339 140 370,70</b>

# Sommaire



# Comptes sociaux

## au 31 décembre 2024

### SOMMAIRE

#### A. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

- A1. PRINCIPALES MÉTHODES D'ÉVALUATION SPÉCIFIQUES À L'ENTREPRISE
- A2. ÉTAT DES DÉROGATIONS
- A3. ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

#### B. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES AU BILAN (B L) ET AU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC)

- B1. DÉTAIL DES NON-VALEURS
- B2. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES
- B2 BIS. TABLEAU DES AMORTISSEMENTS
- B3. TABLEAU DES PLUS OU MOINS-VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS
- B4. TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION
- B5. TABLEAU DES PROVISIONS
- B6. TABLEAU DES CRÉANCES
- B7. TABLEAU DES DETTES
- B8. TABLEAU DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES
- B9. ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATION DE CRÉDIT-BAIL
- B10. TABLEAU DES BIENS EN CRÉDIT-BAIL
- B11. DÉTAIL DES POSTES DU C.P.C
- B12. PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL
- B13. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS
- B14. DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE
- B15. PASSIF ÉVENTUEL

#### C. AUTRES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- C1. ÉTAT DE RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL
- C2. TABLEAU D'AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE
- C3. RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTREPRISE AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES
- C4. TABLEAU DES OPÉRATIONS EN DEVICES COMPTABILISÉES PENDANT L'EXERCICE
- C5. DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

# Comptes sociaux au 31 décembre 2024

## A1 - PRINCIPALES MÉTHODES D'ÉVALUATION SPÉCIFIQUES À L'ENTREPRISE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

### I. ACTIF IMMOBILISÉ

#### A- Évaluation à l'entrée

- 1- Immobilisations en non-valeurs  
La valeur d'entrée est constituée par le coût de revient de l'immobilisation.
- 2- Immobilisations incorporelles  
La valeur d'entrée est constituée par le coût de revient de l'immobilisation.
- 3- Immobilisations corporelles  
Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.
- 4- Immobilisations financières  
La valeur d'entrée correspond aux sommes payées pour l'acquisition des titres de participation, ainsi que pour les dépôts et cautionnements. Les titres de participation acquis à titre onéreux sont évalués au prix d'achat à l'exclusion des frais d'acquisition qui sont directement comptabilisés en charges. Ils sont ensuite évalués à chaque clôture au plus faible de leur coût d'entrée et de leur valeur actuelle. La valeur actuelle des titres de participation est déterminée en fonction de l'utilité que la participation présente pour l'entreprise compte tenu des perspectives de rentabilité des titres, de la conjoncture économique, des capitaux propres réels de la société contrôlée et des effets de complémentarité technique, commerciale ou économique susceptibles de résulter de la participation. Eventuellement en cas de valeur d'utilité calculée en monnaie étrangère, celle-ci est convertie en dirhams sur la base du cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice.

#### B- Corrections des valeurs

- 1- Méthodes d'amortissements  
Les méthodes d'amortissement pratiquées sont les méthodes prévues par les règles fiscales en vigueur pour chaque catégorie d'immobilisation.
- 2- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation  
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.
- 3- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Actif  
Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.

### II- ACTIF CIRCULANT

#### A- Évaluation à l'entrée

- 1- Stocks  
La méthode d'évaluation du stock à la fin d'exercice est la méthode du premier entré, premier sorti (FIFO).
- 2- Créances  
Les créances sont inscrites en comptabilité pour leur montant nominal. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non-recouvrement.
- 3- Titres et valeurs de placement  
Les titres et valeurs de placement sont comptabilisées à leur valeur d'entrée.

#### B- Création des valeurs

- 1- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation  
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.
- 2- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Actif  
Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.

### III- FINANCEMENT PERMANENT

- 1- Méthodes de réévaluation  
Les capitaux propres et dettes de financement sont inscrites à leur valeur nominale.
- 2- Méthodes d'évaluation des provisions réglementées  
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.
- 3- Dettes de financement permanent  
Les dettes de financement sont inscrites en comptabilité pour leur montant nominal.

## A1 - PRINCIPALES MÉTHODES D'ÉVALUATION SPÉCIFIQUES À L'ENTREPRISE

- 4- Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges  
Une provision pour risques et charges est constituée pour faire face à la charge future ou aux risques créés au cours de l'exercice.
- 5- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Passif  
Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.

### IV- PASSIF CIRCULANT (Hors trésorerie)

- 1- Dettes du passif circulant  
Les dettes du passif circulant sont inscrites pour leur montant nominal.
- 2- Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques et charges  
Une provision pour risques et charges est constituée pour faire face à la charge future ou aux risques créés au cours de l'exercice.
- 3- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Passif  
Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.

### V- TRÉSORERIE

- 1- Trésorerie - Actif  
La trésorerie est comptabilisée à la date de son engagement. La société utilise le rapprochement bancaire pour rapprocher ses soldes comptables aux soldes bancaires.
- 2- Trésorerie - Passif  
La trésorerie est comptabilisée à la date de son engagement. La société utilise le rapprochement bancaire pour rapprocher ses soldes comptables aux soldes bancaires.
- 3- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation  
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## A2 - ÉTAT DES DÉROGATIONS

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Indication des Dérogations

Justifications des Dérogations

Influence des Dérogations sur le Patrimoine, la Situation Financière et les Résultats

### INDICATION DES DÉROGATIONS

- I- Dérogations aux principes comptables fondamentaux  
II- Dérogations aux méthodes d'évaluation  
III- Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse

## A3 - ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Nature des Changements

Justification des Changements

Influence sur le Patrimoine, la Situation Financière et les Résultats

- I CHANGEMENT AFFECTANT LES MÉTHODES D'ÉVALUATION
- II CHANGEMENT AFFECTANT LES RÈGLES DE PRÉSENTATION

# Comptes sociaux au 31 décembre 2024

## B1 - DÉTAIL DES NON-VALEURS

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Compte Principal	Intitulé	Montant
<b>211</b>	<b>FRAIS PRÉLIMINAIRES</b>	
2111	Frais de constitution	
2112	Frais préalables au démarrage	
2113	Frais d'augmentation du capital	
2114	Frais sur opérations de fusions, scissions et transformations	
2116	Frais de prospection	
2117	Frais de publicité	
2118	Autres frais préliminaires	
<b>212</b>	<b>CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES</b>	<b>52 347 070,40</b>
2121	Frais d'acquisitions des immobilisations	
2125	Frais d'émission des emprunts	
2128	Autres charges à répartir	52 347 070,40
<b>213</b>	<b>PRIME DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS</b>	
2130	Primes de remboursements des obligations	
	<b>TOTAL</b>	<b>52 347 070,40</b>

## B2 - TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

NATURE	Montant brut début exercice	Augmentation			Diminution			Montant brut fin exercice
		Acquisition	Prod. par l'entrep. pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
<b>IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS</b>	<b>50 576 988,46</b>			<b>1 770 081,94</b>				<b>52 347 070,40</b>
• Frais préliminaires								
• Charges à répartir sur plusieurs exercices	50 576 988,46			1 770 081,94				52 347 070,40
• Primes de remboursement des obligations								
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>328 549 114,23</b>			<b>2 235 470,81</b>				<b>330 784 585,04</b>
• Immobilisation en recherche et développement								
• Brevets, marques, droits et valeurs similaires	10 185 478,77			2 235 470,81				12 420 949,58
• Fonds commercial	318 363 635,46							318 363 635,46
• Autres immobilisations incorporelles								
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>8 165 028 618,61</b>	<b>166 990 264,35</b>	<b>13 836 797,85</b>	<b>-4 005 552,75</b>	<b>33 855 690,26</b>			<b>8 307 994 437,80</b>
• Terrains	194 723 792,97							194 723 792,97
• Constructions	1 641 641 674,93			8 511 472,31	84 583,61			1 650 068 563,63
• Installations techniques, matériel et outillage	5 963 118 524,77			81 373 940,49	30 719 124,76			6 013 773 340,50
• Matériel de transport	21 636 649,48			39 916,66	1 657 824,37			20 018 741,77
• Mobilier, matériel bureau et aménagements	69 183 009,33			7 521 142,18	1 394 157,52			75 309 993,99
• Autres immobilisations corporelles								
• Immobilisations corporelles en cours	274 724 967,13	166 990 264,35	13 836 797,85	-101 452 024,39				354 100 004,94
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>8 544 154 721,30</b>	<b>166 990 264,35</b>	<b>13 836 797,85</b>	<b>0,00</b>	<b>33 855 690,26</b>			<b>8 691 126 093,24</b>

## B2 - (BIS) TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

NATURE	Cumul début exercice 1	Dotation de l'exercice 2	Amortissements sur immobilisations sorties 3	Cumul d'amortissement fin exercice 4 = 1 + 2 - 3
<b>IMMOBILISATION EN NON-VALEURS</b>	<b>29 094 930,50</b>	<b>10 170 693,46</b>		<b>39 265 623,96</b>
*Frais préliminaires				
*Charges à répartir sur plusieurs exercices	29 094 930,50	10 170 693,46		39 265 623,96
*Primes de remboursement des obligations				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>9 517 911,44</b>	<b>687 616,88</b>		<b>10 205 528,32</b>
*Immobilisation en recherche et développement				
*Brevets marques droits et valeurs similaires	9 517 911,44	687 616,88		10 205 528,32
*Fonds commercial				
*Autres immobilisations incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>6 668 216 329,56</b>	<b>180 243 424,95</b>	<b>33 233 986,88</b>	<b>6 815 225 767,63</b>
*Terrains		2 982 936,03		2 982 936,03
*Constructions	1 217 593 587,17	57 597 554,39	80 196,10	1 275 110 945,46
*Installations techniques ; matériel et outillage	5 369 175 479,19	116 256 352,46	30 136 381,21	5 455 295 450,44
*Matériel de transport	21 628 625,31	16 632,01	1 632 572,30	20 012 685,02
*Mobilier matériel de bureau et aménagements divers	59 818 637,89	3 389 950,06	1 384 837,27	61 823 750,68
*Autres immobilisations corporelles				
*Immobilisations corporelles en cours				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>6 706 829 171,50</b>	<b>191 101 735,29</b>	<b>33 233 986,88</b>	<b>6 864 696 919,91</b>

## B3 - TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissements	Prix de cession	Plus-Values	Moins-Values
18/07/2024	2351000000	1 290,00	1 290,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18/07/2024	2355000000	155 678,80	155 678,75	0,05	0,00	0,00	0,05
30/09/2024	2355000000	232 590,62	232 590,49	0,13	0,00	0,00	0,13
28/10/2024	2327115000	35 100,00	30 712,50	4 387,50	0,00	0,00	4 387,50
28/10/2024	2331000000	19 369 213,45	18 866 925,25	502 288,20	0,00	0,00	502 288,20
28/10/2024	2358100000	18 023,55	17 953,44	70,11	0,00	0,00	70,11
28/10/2024	2332110000	11 244 117,88	11 163 662,53	80 455,35	0,00	0,00	80 455,35
28/10/2024	2351000000	120 978,35	120 118,61	859,74	0,00	0,00	859,74
28/10/2024	2352000000	98 987,08	95 112,05	3 875,03	0,00	0,00	3 875,03
28/10/2024	2355000000	676 265,11	673 322,87	2 942,24	0,00	0,00	2 942,24
28/10/2024	2340000000	314 951,65	314 951,65	0,00	44 105,46	44 105,46	0,00
28/10/2024	2340100000	1 302 956,07	1 300 988,69	1 967,38	0,00	0,00	1 967,38
22/11/2024	2340000000	39 916,66	16 631,96	23 284,70	10 666,66	0,00	12 618,04
12/12/2024	2327115000	49 483,60	49 483,60	0,00	0,00	0,00	0,00
12/12/2024	2331000000	73 893,43	73 893,43	0,00	0,00	0,00	0,00
12/12/2024	2332110000	31 900,00	31 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
12/12/2024	2351000000	13 341,61	13 341,61	0,00	0,00	0,00	0,00
12/12/2024	2352000000	49 024,09	49 024,09	0,00	0,00	0,00	0,00
16/12/2024	2351000000	18 875,77	18 875,77	0,00	0,00	0,00	0,00
17/12/2024	2351000000	9 102,54	7 529,59	1 572,95	0,00	0,00	1 572,95
31/12/2024	2510200000	19 999 600,00	0,00	19 999 600,00	16 478 131,36	0,00	3 521 468,64
<b>Total</b>		<b>53 855 290,26</b>	<b>33 233 986,88</b>	<b>20 621 303,38</b>	<b>16 532 903,48</b>	<b>44 105,46</b>	<b>4 132 505,36</b>

# Comptes sociaux

## au 31 décembre 2024

### B4 - TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital %	Prix d'acquisition globale	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C. de l'exercice
						Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Indusaha	Matériaux de construction	121 680 000,00	91,00	396 379 191,82	396 379 191,82	31/12/2024	854 201 131,15	183 307 871,34	139 517 784,00
Banque Populaire	Banque	1,00	0,00	145 000,00	145 000,00	31/12/2024	0,00	0,00	9 892,58
Suez Cement Company (1)	Matériaux de construction	6 863 889 295	1,55	1 600 834 979,09	94131937,75	31/12/2024	737296837,88	-772 600 512,72	0,00
BETOSAHA	Matériaux de construction	10 000 000,00	51,00	5 099 900,00	5 099 900,00	31/12/2024	17 015 372,91	6 919 119,74	9 228 372,83
ATLANTIC CIMENT	Matériaux de construction	22 000 000,00	100,00	301 572 540,58	301572540,58	31/12/2024	20 754 819,85	-217 706,59	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>7 017 569 296,00</b>	<b>--</b>	<b>2 304 031 611,49</b>	<b>797 328 570,15</b>	<b>--</b>	<b>1 629 268 161,79</b>	<b>-582 591 228,23</b>	<b>148 756 049,41</b>

(1) Le capital de la société Suez Cement Company est exprimé en livre égyptienne

### B5 - TABLEAU DES PROVISIONS

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

NATURE	MONTANT DÉBUT EXERCICE	DOTATIONS			REPRISES			MONTANT FIN EXERCICE
		D'exploita-tion	Finan-cières	Non cour-antes	D'exploit-ation	Finan-cières	Non cour-antes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	1 512 593 313,54	1 600 000,00			4 325 149,81			1 509 868 163,73
2. Provisions réglementées	1 260 535,75			10 357,12			281 824,38	989 068,49
3. Provisions durables pour risques et charges	202 541 020,65	42 638 357,16					12 583 000,00	232 596 377,81
<b>SOUS-TOTAL (A)</b>	<b>1 716 394 869,94</b>	<b>44 238 357,16</b>		<b>10 357,12</b>	<b>4 325 149,81</b>		<b>12 864 824,38</b>	<b>1 743 453 610,03</b>
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	204 369 822,72	38 225 052,50			55 825 995,33			186 768 879,89
5. Autres provisions pour risques et charges	24 731 704,53		8 927 799,96	52 315 747,11		14 086 698,93	2 000 000,00	69 888 552,67
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	4 238 253,75							4 238 253,75
<b>SOUS-TOTAL (B)</b>	<b>233 339 781,00</b>	<b>38 225 052,50</b>	<b>8 927 799,96</b>	<b>52 315 747,11</b>	<b>55 825 995,33</b>	<b>14 086 698,93</b>	<b>2 000 000,00</b>	<b>260 895 686,31</b>
<b>TOTAL (A + B)</b>	<b>1 949 734 650,94</b>	<b>82 463 409,66</b>	<b>8 927 799,96</b>	<b>52 326 104,23</b>	<b>55 825 995,33</b>	<b>18 411 848,74</b>	<b>14 864 824,38</b>	<b>2 004 349 296,34</b>

## B6 - TABLEAU DES CRÉANCES

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

CRÉANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'État et Org. Publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>29 722 521,47</b>	<b>23 497 902,38</b>	<b>6 224 619,09</b>			<b>20 676 378,14</b>		
• Prêts immobilisés	6 806 808,47	582 189,38	6 224 619,09					
• Autres créances financières	22 915 713,00	22 915 713,00				20 676 378,14		
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>	<b>951 145 774,19</b>	<b>14 788 931,53</b>	<b>843 086 564,88</b>	<b>93 270 277,78</b>	<b>153 809 713,18</b>	<b>33 637 777,94</b>	<b>29 325 158,72</b>	<b>122 388 523,53</b>
• Fournisseurs débiteurs avances et acomptes	38 159 641,34		37 256 202,52	903 438,82	7 838 003,39			
• Clients et comptes rattachés	837 730 159,57		759 140 581,71	78 589 577,86	145 767 125,23		27 466 943,87	122 388 523,53
• Personnel	2 900 846,63		2 281 462,26	619 384,37	204 584,56			
• État	33 637 777,94		33 637 777,94			33 637 777,94		
• Compte d'associés	1 858 214,85		1 858 214,85				1 858 214,85	
• Autres débiteurs	27 946 808,26	14 788 931,53	0,00	13 157 876,73				
• Comptes de régularisation actif	8 912 325,60		8 912 325,60					
<b>TOTAUX</b>	<b>980 868 295,66</b>	<b>38 286 833,91</b>	<b>849 311 183,97</b>	<b>93 270 277,78</b>	<b>153 809 713,18</b>	<b>54 314 156,08</b>	<b>29 325 158,72</b>	<b>122 388 523,53</b>

## B7 - TABLEAU DES DETTES

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non payées	Montants en devises	Montants vis-à-vis de l'État et Org. Publics	Montants vis-à-vis des entreprises liées	Montants représentés par effets
<b>DE FINANCEMENT</b>								
• Emprunts obligataires								
• Autres dettes de financement								
<b>DU PASSIF CIRCULANT</b>	<b>1 110 652 322,68</b>		<b>1 110 652 322,68</b>		<b>343 330 246,45</b>	<b>180 207 946,39</b>		<b>75 649 207,31</b>
• Fournisseurs et comptes rattachés	691 385 008,24		691 385 008,24		343 019 236,21	7 328 466,02		70 943 852,01
• Clients créditeurs, avances et acomptes	60 649 801,05		60 649 801,05					
• Personnel	32 295 659,33		32 295 659,33					
• Organismes sociaux	33 577 652,39		33 577 652,39			9 400 122,27		
• État	163 479 358,10		163 479 358,10			163 479 358,10		
• Comptes d'associés	6 123 269,19		6 123 269,19		311 010,24			
• Autres créanciers	123 141 574,38		123 141 574,38					4 705 355,30
• Comptes de régularisation passif								
<b>TOTAUX</b>	<b>1 110 652 322,68</b>		<b>1 110 652 322,68</b>		<b>343 330 246,45</b>	<b>180 207 946,39</b>		<b>75 649 207,31</b>

# Comptes sociaux

## au 31 décembre 2024

### B8 - TABLEAU DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

TIERS DÉBITEURS OU TIERS CRÉDITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée
• Sûreté donnée					
• Sûreté reçue					

### B9 - ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Engagement donné	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
<b>Engagement donné</b>		
* Avals et cautions	169 222 311,00	156 180 943,66
<b>Engagement reçu</b>		
* Avals et cautions	200 895 000,00	178 894 620,00
* Autres engagements reçus / Fournisseur	28 454 771,34	16 200 211,82
* Autres engagements reçus / Assurance	525 390 000,00	547 700 000,00

### B10 - TABLEAU DES BIENS EN CRÉDIT-BAIL

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Rubriques	Date de la 1 <sup>ère</sup> échéance	Durée du contrat en mois	Valeur estimée du bien à la date du contrat	Durée théorique d'amortis- sement du bien	Cumul des exercices précédents des redevances	Montant de l'exercice des redevances	Redevances restant à payer		Prix d'achat résiduel en fin de contrat	Observa- tions
							À moins d'un an	À plus d'un an		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
<b>Total</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

# B11 - DÉTAIL DES POSTES DU C.P.C.

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

	DÉSIGNATION	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
	<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
	<b>Achats revendus de marchandises</b>		
611	* Achats de marchandises		
	Variation des stocks de marchandises (±)		
	<b>Total</b>		
	<b>Achats consommés de matières et fournitures</b>	<b>1 411 648 936,37</b>	<b>1 405 492 256,75</b>
	* Achat de matières premières	230 885 371,82	172 136 320,76
	*Variation des stocks de matières premières (+/-)	-15 057 061,61	-8 670 820,45
612	* Achats de matières et fournitures consommables et d'emballages	659 735 564,69	716 029 672,74
	Variation des stocks de matières, fournitures et emballages (+/-)	-67 393 719,25	-20 211 924,86
	* Achats non stockés de matières et de fournitures	271 484 073,56	264 344 324,11
	* Achats de travaux, études et prestations de services	331 994 707,16	281 864 684,45
	<b>Total</b>	<b>1 411 648 936,37</b>	<b>1 405 492 256,75</b>
	<b>*Autres charges externes</b>	<b>523 631 525,75</b>	<b>512 042 680,50</b>
	* Locations et charges locatives	44 711 174,19	40 592 643,51
	* Redevances de crédit-bail		395 263,20
	* Entretien et réparations	61 237 953,58	70 502 602,96
	* Primes d'assurances	20 570 569,14	19 532 954,31
613/	* Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise	20 529 109,88	18 719 402,33
614	* Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	27 064 324,72	19 083 274,31
	* Redevances pour brevets, marques, droits,...		
	*Transports	309 862 233,49	296 523 754,83
	* Déplacements, missions et réceptions	13 745 124,66	15 536 910,33
	* Reste du poste des autres charges externes	25 911 036,09	31 155 874,72
	<b>Total</b>	<b>523 631 525,75</b>	<b>512 042 680,50</b>
	<b>* Charges de personnel</b>	<b>307 891 618,18</b>	<b>296 384 128,65</b>
	* Rémunération du personnel	223 291 309,47	219 276 305,70
617	* Charges sociales	67 855 348,68	62 658 383,35
	* Reste du poste des charges de personnel	16 744 960,03	14 449 439,60
	<b>Total</b>	<b>307 891 618,18</b>	<b>296 384 128,65</b>
	<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>25 761 250,72</b>	<b>9 635 841,84</b>
618	* Jetons de présence	1 860 000,00	1 860 000,00
	* Pertes sur créances irrécouvrables	23 722 903,92	7 775 841,84
	* Reste du poste des autres charges d'exploitation	178 346,80	
	<b>Total</b>	<b>25 761 250,72</b>	<b>9 635 841,84</b>
	<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
	<b>*Autres charges financières</b>		
638	* Charges nettes sur cessions de titres et valeurs de placement		
	* Reste du poste des autres charges financières		
	<b>Total</b>		
	<b>CHARGES NON COURANTES</b>	<b>142 052 334,99</b>	<b>74 959 293,10</b>
	<b>Autres charges non courantes</b>	<b>142 052 334,99</b>	<b>74 959 293,10</b>
	* Pénalités sur marchés et débits		
658	* Rappels d'impôts (autres qu'impôts sur les résultats)	63 310 469,00	61 201 233,00
	* Pénalités et amendes fiscales et pénales	60 772 933,99	124 365,16
	* Créances devenues irrécouvrables	4 715 060,93	2 818 783,77
	* Reste du poste des autres charges non courantes	13 253 871,07	10 814 911,17
	<b>Total</b>	<b>142 052 334,99</b>	<b>74 959 293,10</b>

# Comptes sociaux au 31 décembre 2024

## B11 - DÉTAIL DES POSTES DU C.P.C. (SUITE)

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

	DÉSIGNATION	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
	<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
	Ventes de marchandises	-15 400,00	
711	Ventes de marchandises au Maroc	-15 400,00	
	Ventes de marchandises à l'étranger		
	Reste du poste des ventes de marchandises		
	<b>Total</b>	<b>-15 400,00</b>	
	Ventes de biens et services produits	3 902 755 643,80	3 764 385 674,00
	Ventes de biens au Maroc	3 444 781 400,72	3 160 184 568,16
	Ventes de biens à l'étranger	362 442 126,96	515 769 831,48
712	Ventes des services au Maroc	20 612 613,66	15 057 094,98
	Ventes des services à l'étranger		
	Redevances pour brevets, marques, droits..		
	Reste du poste des ventes et services produits	74 919 502,46	73 374 179,38
	<b>Total</b>	<b>3 902 755 643,80</b>	<b>3 764 385 674,00</b>
	Variation des stocks de produits	-41 512 659,55	-74 395 208,27
	Variation des stocks des biens produits (+/-)	-41 512 659,55	-74 395 208,27
713	Variation des stocks des services produits (+/-)		
	Variation des stocks des produits en cours (+/-)		
	<b>Total</b>	<b>-41 512 659,55</b>	<b>-74 395 208,27</b>
	<b>Autres produits d'exploitation</b>		
718	Jetons de présence reçus		
	Reste du poste des produits divers		
	<b>Total</b>		
	Reprises d'exploitation transferts de charges	78 859 999,38	68 684 713,27
719	Reprises	55 825 995,33	54 782 221,38
	Transferts de charges	23 034 004,05	13 902 491,89
	<b>Total</b>	<b>78 859 999,38</b>	<b>68 684 713,27</b>
	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
	Intérêts et autres produits financiers	14 490 425,58	5 848 084,30
738	Intérêts et produits assimilés	219 495,59	222 202,59
	Revenus des créances rattachées à des participations		
	Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement		
	Reste du poste intérêts et autres produits financiers	14 270 929,99	5 625 881,71
	<b>Total</b>	<b>14 490 425,58</b>	<b>5 848 084,30</b>

# B12 - PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

INTITULÉS	MONTANT (+)	MONTANT (-)
<b>I. RÉSULTAT NET COMPTABLE</b>		
Bénéfice net	899 492 066,58	
Perte nette		
<b>II. RÉINTÉGRATIONS FISCALES</b>		
<b>RÉINTÉGRATIONS FISCALES COURANTES</b>		
<b>182 429 645,70</b>		
Amortissement voitures leasing	1 930 848,12	
Provision pour LTI CODIR	2 987 730,00	
Cadeaux à la clientèle	158 438,83	
Dons non déductibles et libéralité	1 515 688,21	
Provision allocation départ en retraite	1 211 000,04	
Provision couverture médicale personnel retraité	22 084 000,00	
Provision allocation départ en retraite (DOT PROV PENSION)	7 253 000,04	
Provision / dép momentanées	1 600 000,00	
Provision pour dépréciation des stocks	13 084 114,00	
Provision pour dépréciation sur créances non déductibles	23 576 300,00	
Annulation anciennes créances/PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	13 160 360,99	
Charges des exercices antérieurs : Achats de M&F	9 965,81	
Charges des exercices antérieurs : Autres charges externes	1 148 613,18	
Charges des exercices antérieurs : Impôt et Taxes	749 961,80	
Charges des exercices antérieurs : Autres charges d'exploitation	178 346,80	
Charges des exercices antérieurs : Autres charges NC	169 463,12	
Mani	4 374 682,04	
Sponsoring	3 451 739,90	
.. Rappel d'impôts : Contrôle fiscal 2020 - 2023 --> IS + RPA	50 851 620,00	
.. Rappels d'impôts : Contrôle fiscal 2020 - 2023 --> TVA & CSS	8 481 128,00	
.. Pénalités & Amendes s/ contrôle fiscal	24 340 462,00	
Charge à réintégrer	104 400,00	
Liberalités	7 782,82	
<b>RÉINTÉGRATIONS FISCALES NON-COURANTES</b>		
<b>568 925 128,72</b>		
.. Impôt sur les sociétés	457 498 069,04	
.. Contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires	63 310 469,00	
.. Pénalités & Amendes	3 513 737,99	
.. Pénalités & Amendes 2	215,00	
.. Autres charges NC	4 710 967,13	
.. Charges NC => Diff s/règlement	4 093,80	
.. DNC Amortissement dérogatoire	10 357,12	
.. Provision restructuration	35 600 691,00	
.. Ecart de conversion passif au 31.12.2024	4 276 528,64	
<b>III. DÉDUCTIONS FISCALES</b>		
<b>243 688 644,70</b>		
<b>DÉDUCTIONS FISCALES COURANTES</b>		
<b>148 756 049,41</b>		
- Dividende des titres de participation perçue sur action INDUSAHA	139 517 784,00	
- Dividende des titres de participation perçue sur action BP	9 892,58	
- Dividende des titres de part. perçue sur BETOSAHA	9 228 372,83	
<b>DÉDUCTIONS FISCALES NON COURANTES</b>		
<b>94 932 595,29</b>		
.. Ecart de conversion passif 31/12/2023-REPRISE ECART CONVESION	2 703 813,09	
.. Reprise provision pour dépréciation stocks pièces de rechange	8 946 122,82	
.. Reprise provision pour dépréciation des stocks	11 454 025,00	
.. Reprise provision clts dout.initial. Non déduct. (REP /PROV CLTS DED)	34 963 810,00	
.. Dons COVID-19 => 100.000.000*1/5 2020 --> 2024	20 000 000,00	
.. Dons Séisme 2023 => 8 000 000/4 --> 2027	2 000 000,00	
.. REP Amortissement dérogatoire	281 824,38	
.. Reprise provision initial.	12 583 000,00	
.. Reprise / pénalité de délai de paiement factures	2 000 000,00	
<b>Total</b>	<b>1 650 846 841,00</b>	<b>243 688 644,70</b>
<b>IV. RÉSULTAT BRUT FISCAL</b>		
Bénéfice brut si T1> T2 (A)	1 407 158 196,30	
Déficit brut fiscal si T2> T1 (B)		
<b>V. REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)</b>		
Exercice n-4		
Exercice n-3		
Exercice n-2		
Exercice n-1		
<b>VI - RESULTAT NET FISCAL</b>		
<b>Bénéfice net fiscal ( A - C) (OU)</b>	<b>1 407 158 196,3</b>	
<b>Déficit net fiscal (B)</b>		
<b>VII. CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES</b>		
<b>VIII. CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER</b>		
Exercice n-4		
Exercice n-3		
Exercice n-2		
Exercice n-1		

# Comptes sociaux au 31 décembre 2024

## B13 - DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS

Au 31 décembre 2024

I. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	MONTANT
Résultat courant d'après C.P.C. (+/-)	1 552 168 710,18
Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	182 429 645,70
Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	148 756 049,41
Résultat courant théoriquement imposable (=)	1 585 842 306,47
Impôt théorique sur résultat courant (-)	523 327 961,13
Résultat courant après impôts (=)	1 028 840 749,05

## B14 - DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

Au 31 décembre 2024

NATURE	Solde au début de l'exercice (1)	Opérations comptables de l'exercice (2)	Déclarations T.V.A. de l'exercice (3)	Solde fin d'exercice (1+2-3=4)
A. T.V.A. Facturée		793 237 395,84	793 237 395,84	
B. T.V.A. Récupérable	52 461 291,78	329 087 716,11	352 456 233,98	29 092 773,91
sur charges	48 158 714,29	311 812 083,35	332 996 599,25	26 974 198,39
sur immobilisations	4 302 577,49	17 275 632,76	19 459 634,73	2 118 575,52
C. T.V.A. due ou crédit de T.V.A. = (A - B)	-52 461 291,78	464 149 679,73	440 781 161,86	-29 092 773,91

## B15 - PASSIF ÉVENTUEL

Au 31 décembre 2024

### PASSIF ÉVENTUEL

Conformément à la législation en vigueur, les déclarations sociales au titre de la CNSS peuvent faire l'objet de contrôle et de rappels éventuels de cotisations.

## C1 - ÉTAT DE RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Au 31 décembre 2024

Principaux associés		Ident. Fiscal	N° C.N.I.	N° C.E.	Adresse	NOMBRE DE TITRES		Valeur nomin. de chaque action ou part sociale	MONTANT DU CAPITAL		
						Exercice précédent	Exercice actuel		Souscrit	Appelé	Libéré
Nom, prénom	Asso- ciés										
Heidelberg Materials Italia Cementi S.p.A.			AB1111		625 panoramique casablanca	5 918 737	5 918 737	100	591 873 700,00	0,00	591 873 700,00
Divers Porteurs			AB1112		625 panoramique casablanca	6 382 416	6 382 416	100	638 241 600,00	0,00	638 241 600,00
PROCIMAR		01031646	AB1114		625 panoramique casablanca	1 443 646	1 443 646	100	144 364 600,00	0,00	144 364 600,00
ABU DHABI FUND FOR DEVELOPMENT			AB1115		625 panoramique casablanca	691 160	691 160	100	69 116 000,00	0,00	69 116 000,00
CHAIBI MOHAMED			P5196			10	10	100	1 000,00	0,00	1 000,00
COFIPAR			AB1116		625 panoramique casablanca	10	10	100	1 000,00	0,00	1 000,00
MENAF			AB11145		625 panoramique casablanca	10	10	100	1 000,00	0,00	1 000,00
NANOT RENET YVES			AB11198		625 panoramique casablanca	5	5	100	500,00	0,00	500,00
HAKAN GURDAL			AB777841		625 panoramique casablanca	5	5	100	500,00	0,00	500,00
ROZZANIGO MATTEO			AB777841		625 panoramique casablanca	5	5	100	500,00	0,00	500,00
<b>Total</b>						<b>14 436 004</b>	<b>14 436 004</b>	<b>-</b>	<b>1 443 600 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 443 600 400,00</b>

# Comptes sociaux

## au 31 décembre 2024

### C2 - TABLEAU D'AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

Au 31 décembre 2024

A. ORIGINE DES RÉSULTATS À AFFECTER	MONTANT	B. AFFECTATION DES RÉSULTATS	MONTANT
Décision du 30/06/2023		Réserve légale	
Report à nouveau		Autres réserves	-28 871 976,43
Résultats nets en instance d'affectation		Tantièmes	
Résultat net de l'exercice	981 648 303,57	Dividendes	1 010 520 280,00
Prélèvements sur les réserves		Autres affectations	
Autres prélèvements		Report à nouveau	
<b>TOTAL A</b>	<b>981 648 303,57</b>	<b>TOTAL B</b>	<b>981 648 303,57</b>

### C3 - RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTREPRISE AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Au 31 décembre 2024

Nature des Indications	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024
<b>SITUATION NETTE DE L'ENTREPRISE</b>			
Capitaux propres plus capitaux propres assimilés moins immobilisations en non-valeurs	3 172 236 444,54	3 288 645 691,77	3 185 746 622,61
<b>OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE</b>			
1. Chiffre d'affaires hors taxes	3 637 454 211,75	3 764 385 674,00	3 902 740 243,80
2. Résultat avant impôts	1 371 317 397,04	1 373 276 772,57	1 407 841 756,58
3. Impôts sur les résultats	363 846 700,00	391 628 469,00	508 349 690,00
4. Bénéfices distribués (y compris les tantièmes) de l'exercice précédent	1 371 420 380,00	866 160 240,00	1 010 520 280,00
5. Résultats non-distribués (mis en réserves ou en instance d'affectation)	1 007 470 697,04	981 648 303,57	899 492 066,58
<b>RÉSULTAT PAR TITRE (Pour les sociétés par actions et SARL)</b>			
Résultat net par action ou part sociale de l'exercice	69,79	68,00	62,31
Bénéfices distribués par action ou part sociale de l'exercice précédent	95,00	60,00	70,00
<b>PERSONNEL</b>			
Montant des salaires bruts de l'exercice	271 251 234,29	296 384 128,65	307 891 618,18
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	646		672

## C4 - TABLEAU DES OPÉRATIONS EN DEVISES COMPTABILISÉES PENDANT L'EXERCICE

Au 31 décembre 2024

Nature	Entrée Contre-Valeur en Dirhams	Sortie Contre-Valeur en Dirhams
Financement permanent		
Immobilisations brutes		47 860 935,96
Rentrées sur immobilisations		
Remboursement des dettes de financement		
Produits	362 442 126,96	
* Produits y compris produits financiers	362 442 126,96	
Charges		479 065 696,93
* Charges		479 065 696,93
<b>TOTAL DES ENTRÉES</b>	<b>362 442 126,96</b>	
<b>TOTAL DES SORTIES</b>		<b>526 926 632,89</b>
<b>BALANCE DEVISES</b>	<b>164 484 505,93</b>	
<b>TOTAL ( ÉGALITÉ )</b>	<b>526 926 632,89</b>	<b>526 926 632,89</b>

## C5 - DATATIONS ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

Au 31 décembre 2024

Date de clôture(1) 31/12/2024

Date d'établissement des états de synthèse (2) 31/03/2025

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse

### ÉVÉNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON-RATTACHABLES À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA PREMIÈRE COMMUNICATION DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

#### INDICATION DES ÉVÉNEMENTS

Événements favorables

Événements défavorables

# Assemblée Générale Ordinaire du 26 mai 2025

## Texte des projets de résolutions

### PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024, approuve expressément les états de synthèse tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports, se soldant par un bénéfice net comptable de 899 492 066,58 MAD.

### DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, décide d'affecter le résultat ci-dessus approuvé, soit le bénéfice net de 899 492 066,58 MAD ainsi qu'il suit :

<b>BÉNÉFICE NET COMPTABLE:</b>	<b>899 492 066,58 MAD</b>
Augmenté des réserves facultatives :	357 080 780,00 MAD
Soit un bénéfice distribuable de :	1 256 572 846,58 MAD
<b>DIVIDENDES AUX ACTIONNAIRES</b> (soit 60 dirhams par action)	<b>866 160 240,00 MAD</b>
<b>AU COMPTE RÉSERVES FACULTATIVES :</b>	<b>390 412 606,58 MAD</b>

Les dividendes bruts, ainsi fixés à **866 160 240,00 MAD**, seront payables à compter du 29 juillet 2025.

### TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes, sur les conventions relevant de l'article 56 de la Loi, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

### QUATRIÈME RÉOLUTION

Par suite de l'adoption des résolutions précédentes, l'Assemblée Générale confère à tous les administrateurs, en ce compris ceux ayant démissionné au cours de l'exercice écoulé quitus définitif, et sans réserve, de leur gestion pendant l'exercice dont les comptes ont été ci-dessus approuvés.

### CINQUIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Fipar Holding de ses fonctions d'administrateur avec effet au 20 décembre 2024 et décide, sur proposition du Conseil d'Administration de ne pas nommer un nouvel administrateur en remplacement.

### SIXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale constate la démission de M. Mohamed Chaïbi en tant qu'administrateur avec effet à l'issue de la présente Assemblée Générale et décide de nommer en tant que nouvel administrateur M. Abdallah Harma et ce, pour une durée de deux ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2026.

## SEPTIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale constate que le mandat de M. Severin Weig en tant qu'administrateur expirera à l'issue de la présente Assemblée Générale et décide de le renouveler pour une durée de deux ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2026.

## HUITIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale constate que le mandat de M. Hakan Gürdal en tant qu'administrateur expirera à l'issue de la présente Assemblée Générale et décide de le renouveler pour une durée de deux ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2026.

## NEUVIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale constate que le mandat de Abu Dhabi Fund for Development en tant qu'administrateur expirera à l'issue de la présente Assemblée Générale et décide de le renouveler pour une durée de deux ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2026.

## DIXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale constate que le mandat de Procimar en tant qu'administrateur expirera à l'issue de la présente Assemblée Générale et décide de le renouveler pour une durée de deux ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2026.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale prend acte de la désignation de M. Mohamed Chaïbi en tant que représentant permanent de Procimar en remplacement de M. Abdallah Harma.

## ONZIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale constate que le mandat de Cofipar en tant qu'administrateur expirera à l'issue de la présente Assemblée Générale et décide de le renouveler pour une durée de deux ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2026.

## DOUZIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale constate que le mandat de Menaf en tant qu'administrateur expirera à l'issue de la présente Assemblée Générale et décide de le renouveler pour une durée de deux ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2026.

## TREIZIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale constate que le mandat de la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite (CIMR) en tant qu'administrateur expirera à l'issue de la présente Assemblée Générale et décide de le renouveler pour une durée de deux ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2026.

## QUATORZIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide de fixer à 2.060.000 MAD bruts le montant maximum des jetons de présence à répartir entre les administrateurs sur décision du Conseil d'administration.

## QUINZIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une expédition, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir les formalités prescrites par la loi.

Le Conseil d'Administration

# Sommaire



# Comptes consolidés

## au 31 décembre 2024

### SOMMAIRE

NOTE DE PRÉSENTATION
PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION
BILAN CONSOLIDÉ
CPC CONSOLIDÉ
DÉTAIL ACTIF CONSOLIDÉ
DÉTAIL PASSIF CONSOLIDÉ
DÉTAIL RÉSULTAT CONSOLIDÉ
FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ
NOTE 1- SYNTHÈSE DES IMMOBILISATIONS
NOTE 2- AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS
NOTE 3- TITRES DE PARTICIPATION NON CONSOLIDÉS
NOTE 4- STOCKS
NOTE 5- ÉTAT DES CRÉANCES
NOTE 6- VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT
NOTE 7- VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS
NOTE 8- PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES
NOTE 9- ÉTAT DES DETTES
NOTE 10- ENGAGEMENTS HORS BILAN
NOTE 11- FRAIS DE PERSONNEL
NOTE 12- IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT
NOTE 13- DOTATIONS D'EXPLOITATION
NOTE 14- CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS
NOTE 15- PRODUITS ET CHARGES NON-COURANTS
NOTE 16- RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS
NOTE 17- INFORMATIONS SECTORIELLES
NOTE : CHANGEMENT DE MÉTHODE

# Comptes consolidés au 31 décembre 2024

## Principes et règles de consolidation

### 1- RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les comptes consolidés de la Société Ciments du Maroc sont établis conformément aux Normes Marocaines telles que prescrites par le Conseil National de Comptabilité.

### 2- PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation englobe les sociétés Indusaha, Africim, Betosaha et Atlantique Ciment sur lesquelles la Société Ciments du Maroc exerce un contrôle exclusif.

### 3- MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Les sociétés contrôlées de manière exclusive sont intégrées globalement.

### 4- PRINCIPAUX RETRAITEMENTS

La consolidation est réalisée à partir des comptes annuels retraités selon les Normes Marocaines. Ces retraitements portent sur :

Les immeubles acquis au moyen de contrat de leasing ;

Les écarts de conversion ;

Les provisions à caractère fiscal ;

La réévaluation de fusion ;

Les actifs en non-valeur ;

Les résultats internes (dividendes).

### 5- PRINCIPALES RÈGLES D'ÉVALUATION

- **Écarts d'acquisition** : la différence entre le coût d'acquisition des titres et la valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition. L'écart positif, inscrit à l'actif sous la rubrique « Ecart d'acquisition » est amorti linéairement sur une durée de 20 ans. Cette durée reflète raisonnablement les hypothèses et objectifs fixés lors de l'acquisition. L'écart de première consolidation réalisé suite à l'acquisition de la société Atlantique Ciment a été initialement affecté aux écarts d'acquisition et amortis sur une durée de 20 ans. En 2021, cet écart de première consolidation a été affecté définitivement aux immobilisations incorporelles s'agissant d'un contrat d'exploitation de carrière. La durée d'amortissement de cet actif incorporel est de 30 ans et démarrera à la date de début d'exploitation de la carrière.

- **Immobilisations incorporelles** : elles se composent principalement des logiciels et licences enregistrés au bilan à leur coût d'acquisition et le fonds de commerce. Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 5 ans.

- **Immobilisations corporelles** : elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production pour celles produites en interne. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction des durées d'utilisations usuelles au Maroc. Ainsi, les constructions sont amorties sur 20 ans, les installations techniques, matériel et outillage sur 10 ans, le matériel informatique sur 6 ans et le matériel et mobilier de bureau, agencements et aménagement divers sur 10 ans.

- **Immobilisations financières** : la valeur d'entrée des titres de participation non consolidés correspond aux sommes payées pour l'acquisition des titres de participation, ainsi que pour les dépôts et cautionnements. Les titres de participation acquis à titre onéreux sont évalués au prix d'achat à l'exclusion des frais d'acquisition qui sont directement comptabilisés en charges. Ils sont ensuite évalués à chaque clôture au plus faible de leur coût d'entrée et de leur valeur actuelle. La valeur actuelle des

titres de participation est déterminée en fonction de l'utilité que la participation présente pour l'entreprise compte tenu des perspectives de rentabilité des titres, de la conjoncture économique, des capitaux propres réels de la société contrôlée et des effets de complémentarité technique, commerciale ou économique susceptibles de résulter de la participation. Lorsque la valeur actuelle est inférieure au coût d'entrée, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- **Créances et dettes en monnaie étrangères** : les gains latents et les pertes latentes de conversion sont pris en considération dans le compte de résultat.
- **Provision pour dépréciation des créances clients** : la provision pour dépréciation des créances clients est calculée sur la base de la règle statistique reflétant les créances dont le règlement final prévu paraît certain.
- **Contrats de location financement** : les biens acquis au moyen de contrats de location financement «leasing» font l'objet d'un retraitement dans les comptes consolidés dans la mesure où ils présentent un caractère significatif. Les actifs retraités sont identifiés dans le tableau d'évolution des immobilisations
- **Provisions réglementées** : les écritures passées pour la seule application des législations fiscales sont éliminées dans les comptes consolidés
- **Engagement de retraite et prestations assimilées** : les engagements comptabilisés, en matière d'indemnités de départ à la retraite et de couverture médicale du personnel retraité, sont calculés en appliquant une évaluation actuarielle. Cette évaluation a été confiée à un cabinet spécialisé.
- **Provisions pour risques et charges** : les provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face à la charge future ou aux risques créés au cours de l'exercice.
- **Impôts différés** : les impositions différées résultant des décalages temporaires et des retraitements de consolidation sont calculées sur la base du taux en vigueur.
- **Trésorerie actif et passif** : la trésorerie est comptabilisée à la date de son engagement. La société utilise le rapprochement bancaire pour rapprocher ses soldes comptables aux soldes bancaires.

## 6- RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net consolidé par le nombre d'actions en circulation à la clôture de l'exercice.

## 7- COMPARABILITÉ DES COMPTES

Les données comparatives ont été retraitées et présentées selon les mêmes normes. Aucun changement n'est à relever.

# Comptes consolidés au 31 décembre 2024

## PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

au 31 décembre 2024

Société	Activité	Pourcentage d'intérêt 31.12.2024	Pourcentage d'intérêt 31.12.2023	Méthode de consolidation	Type de contrôle
Ciments du Maroc	Ciment	100%	100%	Intégration globale	Contrôle exclusif
Indusaha	Ciment	91%	91%	Intégration globale	Contrôle exclusif
Africim*	Ciment	0%	100%	Intégration globale	Contrôle exclusif
Betosaha	Matériaux de construction	51%	51%	Intégration globale	Contrôle exclusif
Atlantique Ciment	Ciment	100%	100%	Intégration globale	Contrôle exclusif

Variation du périmètre : Déconsolidation de la société Afrcim en 2024 en raison de sa dissolution.

## BILAN ACTIF CONSOLIDÉ

En milliers de dirhams

ACTIF	Au 31 décembre 2024	Au 31 décembre 2023
<b>Actif immobilisé</b>	<b>2 623 397</b>	<b>2 657 196</b>
Goodwill	169 701	180 792
Immobilisations incorporelles	562 263	560 169
Immobilisations corporelles	1 630 256	1 659 800
Immobilisations financières	127 865	128 678
Impôt différé actif	133 312	127 758
Titres mis en équivalence	-	-
<b>Actif circulant</b>	<b>2 446 289</b>	<b>2 277 513</b>
Stocks et en-cours	706 564	617 025
Clients et comptes rattachés	789 378	815 716
Autres créances et comptes de régularisation	90 638	69 485
Valeurs mobilières de placement	766 075	662 387
Disponibilités	93 633	112 900
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>5 069 686</b>	<b>4 934 708</b>

## BILAN PASSIF CONSOLIDÉ

En milliers de dirhams

PASSIF	Au 31 décembre 2024	Au 31 décembre 2023
<b>Capitaux propres ( Part du groupe )</b>	<b>3 329 472</b>	<b>3 428 715</b>
Capital	1 443 600	1 443 600
Primes d'émission et de fusion	149 863	146 908
Réserves	821 848	868 012
Résultat net part du groupe	914 161	970 195
Autres	0	0
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>43 187</b>	<b>47 107</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>236 199</b>	<b>205 426</b>
<b>Dettes</b>	<b>1 460 827</b>	<b>1 253 460</b>
Emprunts et dettes financières	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés	779 100	708 629
Autres dettes et comptes de régularisation	495 173	357 172
Trésorerie - Passif	186 553	187 659
<b>Total du passif</b>	<b>5 069 686</b>	<b>4 934 708</b>

## COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

En milliers de dirhams

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	Au 31 décembre 2024	Au 31 décembre 2023
Chiffres d'affaires	4 386 567	4 333 153
Autres produits d'exploitation	52 920	2 359
Achats consommés	-2 226 903	-2 263 407
Charges de personnel	-323 393	-313 008
Autres charges d'exploitation	-6 259	-17 493
Impôts et taxes	-30 227	-35 027
Dotations d'exploitation	-295 254	-278 415
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 557 451</b>	<b>1 428 162</b>
Charges et produits financiers	29 756	-3 002
<b>Résultat courant</b>	<b>1 587 207</b>	<b>1 425 160</b>
Charges et produits non-courants	-138 433	-17 967
Impôts sur les résultats	-502 730	-401 801
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>	<b>946 044</b>	<b>1 005 391</b>
Quote-part dans les résultats des entreprises incluses par mises en équivalence	0	0
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-11 090	-11 090
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>934 954</b>	<b>994 301</b>
<b>Résultat minoritaire</b>	<b>-20 793</b>	<b>-24 107</b>
<b>Résultat net part Groupe</b>	<b>914 161</b>	<b>970 195</b>
<b>Résultat net consolidé par action en dirhams</b>	<b>63</b>	<b>67</b>
Nombre d'actions	14 436 004	14 436 004

# Comptes consolidés au 31 décembre 2024

## Tableau des flux de trésorerie consolidé

En milliers de dirhams

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	Au 31 décembre 2024	Au 31 décembre 2023
<b>Résultat net des sociétés intégrées</b>	<b>934 954</b>	<b>994 301</b>
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non-liés à l'activité		
* Dotations nettes consolidées	250 540	179 228
* Reprises subventions d'investissements	0	0
* Variation des impôts différés	5 649	-2 134
* Plus ou moins-values de cessions nettes d'impôt	0	0
* Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	0	0
* Autres impacts sans incidence sur la trésorerie	0	0
<b>Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées</b>	<b>1 191 143</b>	<b>1 171 395</b>
Dividendes reçus de sociétés mises en équivalence	0	0
<b>Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité</b>	<b>73 643</b>	<b>192 027</b>
Flux net de trésorerie généré par l'activité	1 264 786	1 363 423
Acquisitions d'immobilisations, nettes d'impôt	-184 181	-161 027
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt prises dans le résultat	30 055	2 935
Variation immobilisations financières	-813	168
Incidence des variations de périmètre	0	0
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>-154 939</b>	<b>-157 924</b>
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-1 010 520	-866 160
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-13 800	-15 402
Augmentations de capital en numéraire	0	0
Émissions d'emprunts	0	0
Remboursement d'emprunts	0	-407
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>-1 024 320</b>	<b>-881 970</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>85 527</b>	<b>323 529</b>
Trésorerie d'ouverture	587 629	264 099
Trésorerie de clôture	673 156	587 629
Incidence des variations des monnaies étrangères		
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>85 527</b>	<b>323 529</b>

## NOTE 1. SYNTHÈSE DES IMMOBILISATIONS

### ÉVOLUTION DES IMMOBILISATIONS AU 31/12/2024

En milliers de dirhams

	Valeur brute au 31-12-2023	Augmentation	Diminution	Virements poste à poste	Cessions et sorties	Valeur brute au 31-12-2024
<b>Écart d'acquisition *</b>	<b>231 352</b>					<b>231 352</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>571 239</b>			<b>3 447</b>		<b>574 686</b>
Brevets marque droits et valeurs similaires	10 643			3 447		14 090
Fonds commercial	560 596					560 596
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>8 750 499</b>	<b>187 699</b>		<b>-3 447</b>	<b>-33 856</b>	<b>8 900 895</b>
Terrains	188 811					188 811
Constructions	1 738 606			8 511	-85	1 747 033
Installations techniques, matériel et outillage	6 418 768			88 730	-30 719	6 476 779
Matériel de transport	24 410			40	-1 658	22 792
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	73 529			8 178	-1 394	80 314
Immobilisations en cours	306 374	187 699		-108 907		385 166
<b>Immobilisations financières</b>	<b>1 636 946</b>	<b>12 753</b>	<b>-13 566</b>			<b>536 296</b>
Titres de participation non-consolidés	1 601 428					1 601 428
Prêts immobilisés	8 036	12 753	-13 566			7 223
Autres créances financières	27 482					27 482
<b>Titres mis en équivalence</b>						
<b>Total</b>	<b>11 190 036</b>	<b>169 368</b>	<b>-126 587</b>	<b>0</b>		<b>11 232 816</b>

\* Ecarts d'acquisition : la différence entre le coût d'acquisition des titres et la valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition. L'écart positif, inscrit à l'actif sous la rubrique « Ecarts d'acquisition » est amorti linéairement sur une durée de 20 ans. Cette durée reflète raisonnablement les hypothèses et objectifs fixés lors de l'acquisition. L'écart d'acquisition réalisé suite à l'acquisition de la société Atlantique Ciment a été affecté aux immobilisations incorporelles du moment qu'il s'agit d'un contrat d'exploitation de carrière. La durée d'amortissement de ce goodwill est de 30 ans.

L'écart d'acquisition réalisé suite à l'acquisition de la société Atlantic Ciment a été affecté en immobilisations incorporelles vu qu'il s'agit d'un contrat d'exploitation de carrière.

## NOTE 2. AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS

### ÉVOLUTION DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS AU 31/12/2024

En milliers de dirhams

	Montant au 31-12-2023	Dotations	Reprises	Cessions et sorties	Virements de poste à poste	Montant au 31-12-2024
<b>Écart d'acquisition *</b>	<b>50 561</b>	<b>11 090</b>				<b>61 651</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>47 314</b>	<b>1 353</b>				<b>48 666</b>
Brevets marque droits et valeurs similaires	11 070	1 353				12 423
Fonds commercial						
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>7 090 699</b>	<b>213 174</b>		<b>-33 234</b>		<b>7 270 639</b>
Terrains		2 983				
Constructions	1 264 284	61 224		-80		1 325 428
Installations techniques, matériel et outillage	5 743 885	145 214		-30 136		5 858 963
Matériel de transport	19 227	61		-1 633		17 656
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	63 302	3 691		-1 385		65 608
Immobilisations en cours						
<b>Immobilisations financières</b>	<b>1 508 268</b>					<b>1 508 268</b>
Titres de participation non-consolidés	1 506 703					1 506 703
Prêts immobilisés	1 270					1 270
Autres créances financières	295					295
<b>Titres mis en équivalence</b>						
<b>Total</b>	<b>7 188 573</b>	<b>225 617</b>		<b>-33 234</b>		<b>7 380 956</b>

\* Ecarts d'acquisition : la différence entre le coût d'acquisition des titres et la valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition. L'écart positif, inscrit à l'actif sous la rubrique « Ecarts d'acquisition » est amorti linéairement sur une durée de 20 ans. Cette durée reflète raisonnablement les hypothèses et objectifs fixés lors de l'acquisition. L'écart d'acquisition réalisé suite à l'acquisition de la société Atlantique Ciment a été affecté aux immobilisations incorporelles du moment qu'il s'agit d'un contrat d'exploitation de carrière. La durée d'amortissement de ce goodwill est de 30 ans.

L'écart d'acquisition réalisé suite à l'acquisition de la société Atlantic Ciment a été affecté en immobilisations incorporelles vu qu'il s'agit d'un contrat d'exploitation de carrière.

# Comptes consolidés au 31 décembre 2024

## NOTE 3. TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION NON-CONSOLIDÉS AU 31/12/2024

En milliers de dirhams

Sociétés non consolidées	% détention du groupe	Capital Social (1)	Résultat net au 31-12-2024 (1)	Valeur nette au 31-12-2024	Valeur nette au 31-12-2023	Variation
SUEZ CEMENT COMPANY	1,55%	6 863 889	-772 601	94 132	94 132	0
BANQUE POPULAIRE				145	145	0

(1) Le capital social et le résultat net sont exprimés en milliers de livre égyptienne

## NOTE 4. STOCKS

En milliers de dirhams

	Valeur brute au 31-12-2024	Dépréciation	Valeur nette au 31-12-2024	Valeur brute au 31-12-2023
	<b>Marchandises</b>	265	-	265
<b>Matières premières et fournitures</b>	646 937	84 269	562 668	444 668
<b>Produits intermédiaires et produits résiduels</b>	107 606		107 606	133 743
<b>Produits finis</b>	49 130	13 106	36 024	38 348
<b>Total</b>	<b>803 939</b>	<b>97 375</b>	<b>706 564</b>	<b>617 025</b>

## NOTE 5. ÉTAT DES CRÉANCES

En milliers de dirhams

	valeur brute au 31-12-2024	Moins d'un an	Plus d'un an	Dépréciation	Valeur nette au 31-12-2024	Valeur nette au 31-12-2023
<b>Clients et comptes rattachés</b>	<b>867 967</b>	<b>789 378</b>	<b>78 590</b>	<b>-78 590</b>	<b>789 378</b>	<b>818 008</b>
<b>Autres créances et comptes de régularisations</b>	<b>105 321</b>	<b>90 640</b>	<b>14 681</b>	<b>-14 681</b>	<b>90 640</b>	<b>69 400</b>
Fournisseurs débiteurs	46 712	45 808	903	-903	45 808	11 562
Personnel	2 901	2 281	619	-619	2 281	2 018
État	33 638	33 638		0	33 638	55 674
Comptes d'associés	0	0		0	0	0
Autres débiteurs	13 158	0	13 158	-13 158	0	0
Comptes de régularisation actif	8 912	8 912		0	8 912	147
Écart de conversion actif	0	0		0	0	0
<b>Total</b>	<b>973 288</b>	<b>880 018</b>	<b>93 270</b>	<b>-93 270</b>	<b>880 018</b>	<b>887 408</b>

## NOTE 6. VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

En milliers de dirhams

	Valeur nette au 31-12-2024	Valeur nette au 31-12-2023
<b>SICAV</b>	<b>766 075</b>	<b>662 387</b>
<b>Total</b>	<b>766 075</b>	<b>307 998</b>

## NOTE 7. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En milliers de dirhams

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Autres			Total des capitaux propres
					Écart de conversion	Titres de l'Ese Consolidée	Total autres	
<b>Situation au 31.12.2022</b>	<b>1 443 600</b>	<b>143 954</b>	<b>828 892</b>	<b>905 080</b>				<b>3 321 526</b>
Affectation du résultat 2022			905 080	-905 080				0
Distribution par l'Ese consolidante			-866 160					-866 160
Résultat consolidé 2023				970 195				970 195
Augmentation du capital								0
Autres affectations		2 955	200					3 155
<b>Situation au 31.12.2023</b>	<b>1 443 600</b>	<b>146 908</b>	<b>868 012</b>	<b>970 195</b>				<b>3 428 715</b>
Affectation du résultat 2023			970 195	-970 195				0
Distribution par l'Ese consolidante			-1 010 520					-1 010 520
Résultat consolidé 2024				914 161				914 161
Augmentation du capital								0
Autres affectation		2 955	-5 838,89					-2 884
<b>Situation au 31.12.2024</b>	<b>1 443 600</b>	<b>149 863</b>	<b>821 848</b>	<b>914 161</b>				<b>3 329 472</b>

## NOTE 8. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

En milliers de dirhams

	Montants au 31/12/2023	Dotations	Reprises	Montants au 31/12/2024
Provisions pour risques	300			300
Provisions pour charges	202 581	36 580	5 807	233 354
Provisions pour impôts	2 545	0		2 545
<b>Total</b>	<b>205 426</b>	<b>36 580</b>	<b>5 807</b>	<b>236 199</b>

## NOTE 9. ÉTAT DES DETTES

En milliers de dirhams

	Montant 31-12-2024	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Montant 31-12-2023
<b>Emprunts et dettes financières</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Emprunts et dettes financières	0	0	0	0	0
<b>Fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>779 897</b>	<b>779 897</b>			<b>708 629</b>
<b>Autres dettes et comptes de régularisation</b>	<b>494 376</b>	<b>494 376</b>			<b>352 372</b>
Clients créditeurs avances et acomptes	65 804	65 804			67 599
Personnel	33 075	33 075			34 299
Organismes sociaux	34 868	34 868			30 352
Etat	164 433	164 433			131 722
Comptes d'associés	10 031	10 031			11 174
Autres créanciers	109 436	109 436			45 619
Comptes de régularisation passif	0	0			0
Provisions pour risques et charges	72 196	72 196			28 875
Ecart de conversion Passif	4 534	4 534			2 732
<b>Total</b>	<b>1 274 274</b>	<b>1 274 274</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 061 001</b>

# Comptes consolidés au 31 décembre 2024

## NOTE 10. ENGAGEMENT HORS BILAN

En milliers de dirhams

	31/12/2024	31/12/2023
<b>Engagements donnés</b>	<b>171 719</b>	<b>167 282</b>
Cautions de garantie	171 719	167 282
Autres engagements donnés		
<b>Engagements reçus</b>	<b>797 728</b>	<b>835 783</b>
<b>Avals et cautions reçus</b>	<b>223 895</b>	<b>201 895</b>
Autres engagements reçus	573 833	633 888

## NOTE 11. FRAIS DE PERSONNEL

En milliers de dirhams

<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Salaires et appointements	231 603	231 603
Charges sociales sur salaires	66 343	66 343
Autres frais de personnel	15 062	15 062
<b>Total</b>	<b>313 008</b>	<b>313 008</b>

<b>EFFECTIF EMPLOYÉ</b>	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Cadres	316	316
Mensuels	395	395
Horaires		
<b>Total</b>	<b>711</b>	<b>711</b>

## NOTE 12. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

En milliers de dirhams

	2024	2023
Impôts exigibles	-508 379	-391 631
Impôts différés	5 649	-10 170
<b>Total</b>	<b>-502 730</b>	<b>-401 801</b>

## NOTE 13. DOTATIONS D'EXPLOITATION

En milliers de dirhams

	2024	2023
Dotations aux amortissements	212 788	211 437
Dotations aux provisions pour risques et charges	36 580	13 878
Dotations aux provisions pour dépréciations	45 885	53 100
<b>Total</b>	<b>295 253,72</b>	<b>278 415,42</b>

## NOTE 14. CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

En milliers de dirhams

	2024	2023
<b>Produits financiers</b>	<b>50 625</b>	<b>55 882</b>
Produits des titres de participation et des autres titres immobilisés	10	10
Gains de change	11 465	19 518
Intérêts et autres produits financiers	39 150	36 354
<b>Charges financières</b>	<b>20 869</b>	<b>58 884</b>
Charges d'intérêts	1 448	2 444
Pertes de change	12 159	42 029
Dotations financières	7 262	14 411
<b>Résultat financier</b>	<b>29 756</b>	<b>-3 002</b>

## NOTE 15. PRODUITS ET CHARGES NON-COURANTS

En milliers de dirhams

	2024	2023
<b>Produits non-courants</b>	<b>70 673</b>	<b>62 932</b>
Produits des cessions des immobilisations	46 533	2 935
Autres produits non-courants	9 275	29 229
Reprises non courantes ; transferts de charges	14 865	30 767
<b>Charges non-courantes</b>	<b>209 106</b>	<b>80 899</b>
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	20 621,30	2 648
Autres charges non-courantes	136 158,84	78 242
Dotations non-courantes	52 326,10	9
<b>Résultat non-courant</b>	<b>-138 433</b>	<b>-17 967</b>

# Comptes consolidés au 31 décembre 2024

## NOTE 16. VACATION ET JETONS DE PRÉSENCE

En milliers de dirhams

	2024	2023
Rémunérations du Conseil d'Administration (jetons de présence)	1 190	1 190
Vacation comité d'investissement	670	670
<b>TOTAL</b>	<b>1 860</b>	<b>1 860</b>

## NOTE 17. INFORMATIONS PAR ACTIVITÉ

En milliers de dirhams

	Exercice 2023				Exercice 2024			
	Activité Ciments	Activité Matériaux	Intra-groupe	TOTAL	Activité Ciments	Activité Matériaux	Intra-groupe	TOTAL
Chiffres d'affaires activité	3 939 715	650 917	-257 479	4 333 153	3 959 018	721 491	-293 942	4 386 567
Autres produits d'exploitation	-42 642	45 001		2 359	546	52 375		52 920
Charges d'exploitation	-2 448 517	-437 897	257 479	-2 628 935	-2 404 248	-476 476	293 942	-2 586 782
Dotations d'exploitation	-207 569	-70 847		-278 415	-230 764	-64 490		-295 254
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 240 988</b>	<b>187 175</b>	<b>0</b>	<b>1 428 162</b>	<b>1 324 552</b>	<b>232 900</b>	<b>0</b>	<b>1 557 451</b>
Résultat financier	-3 002		0	-3 002	29 756		0	29 756
<b>Résultat courant</b>	<b>1 237 985</b>	<b>187 175</b>	<b>0</b>	<b>1 425 160</b>	<b>1 354 308</b>	<b>232 900</b>	<b>0</b>	<b>1 587 207</b>
Résultat non courant	-24 340	6 373	0	-17 967	-140 165	1 731	0	-138 433
Impôts sur le résultat	-401 801	0		-401 801	-502 730	0		-502 730
Quote-part résultats entreprises mises en équivalence	0	0	0	0	0	0	0	0
Dotations amortissements écarts d'acquisition	-11 090	0	0	-11 090	-11 090	0	0	-11 090
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>800 754</b>	<b>193 548</b>	<b>0</b>	<b>994 301</b>	<b>700 323</b>	<b>234 631</b>	<b>0</b>	<b>934 954</b>
Intérêts minoritaires	-24 107	0	0	-24 107	-20 793	0	0	-20 793
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>776 647</b>	<b>193 548</b>	<b>0</b>	<b>970 195</b>	<b>679 530</b>	<b>234 631</b>	<b>0</b>	<b>914 161</b>

## NOTE 18. DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

### I. DATATION

Date de clôture (1)	Le 31/12/2024
Date d'établissement des états de synthèse (2)	Le 18/03/2025

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice.  
 (2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèses

### II. ÉVÉNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON-RATTACHABLES À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1<sup>ère</sup> COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

Dates	Indication des événements	
	* Favorables	NÉANT
	* Défavorables	NÉANT

## ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

Au 31 décembre 2024

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
II. Changements affectant les règles de présentation	NÉANT	NÉANT

# Rapport général

**forv/s  
mazars**

76, Bd Abdelmoumen  
Résidence Koutoubia, 7ème étage  
Casablanca



Lot 57, Tour CFC,  
Casa-Anfa, 20220 Hay Hassani  
Casablanca

Aux Actionnaires de la société  
**CIMENTS DU MAROC S.A**  
621, Boulevard Panoramique  
20 150 Casablanca

## **RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2024**

### **AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE**

#### **Opinion**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 30 mai 2023, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société Ciments du Maroc, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 3 198 828 069,05 MAD dont un bénéfice net de 899 492 066,58 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Ciments du Maroc au 31 décembre 2024, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

#### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

### Evaluation des titres de participation

#### *Risque identifié*

Les titres de participation figurent au bilan au 31 décembre 2024 pour un montant net de 797 328 570 MAD.

Comme indiqué dans la note A1 de l'état des informations complémentaires (ETIC), les titres de participation sont évalués à chaque clôture au plus faible de leur coût d'entrée et de leur valeur actuelle, celle-ci étant estimée en fonction de l'utilité que la participation présente pour l'entreprise.

L'estimation de la valeur d'utilité des titres de participation requiert l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées, éléments qui peuvent correspondre selon le cas à des éléments historiques (par exemple, capitaux propres pour certaines entités et transactions récentes pour d'autres) ou à des éléments prévisionnels (perspectives de rentabilité et conjoncture économique dans les pays considérés).

La concurrence et l'environnement économique auxquels sont confrontées certaines filiales, ainsi que l'implantation géographique de certaines d'entre elles, peuvent entraîner une baisse de leur activité et une dégradation du résultat opérationnel.

Du fait des incertitudes inhérentes à certains éléments, notamment à la probabilité de réalisation des prévisions, accrues dans un contexte économique difficile, nous avons considéré que la correcte évaluation des titres de participation constituait un point clé de l'audit.

#### *Réponse d'audit*

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs d'utilité des titres de participation, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté principalement à vérifier que l'estimation de ces valeurs, déterminée par la direction, est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés et, selon les titres concernés, à :

Pour les évaluations reposant sur des éléments historiques :

- vérifier que les capitaux propres retenus concordent avec les comptes des entités qui ont fait l'objet d'un audit ou de procédures analytiques et que les ajustements opérés, le cas échéant, sur ces capitaux propres sont fondés sur une documentation probante ;
- apprécier comment la direction a pris en considération les prix des transactions récentes et les éventuels faits marquants pouvant impacter les valeurs d'utilité qui en résultent ;

Pour les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels :

- obtenir les prévisions d'exploitation et de flux de trésorerie des entités concernées établies par leurs directions opérationnelles sous le contrôle de leur direction générale et approuvées, le cas échéant, par le conseil d'administration ;

- vérifier la cohérence des hypothèses retenues avec l'environnement économique aux dates de clôture et d'établissement des comptes ;
- vérifier que la valeur résultant des prévisions de flux de trésorerie a été ajustée du montant de l'endettement à la date de clôture de l'entité considérée.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative,

nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

#### Vérifications et informations spécifiques

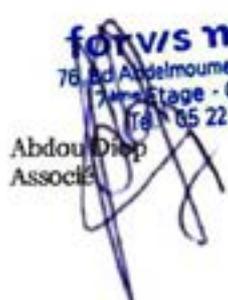
Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Par ailleurs, et conformément à l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et amendée, nous vous informons que la société « Africim S.A », filiale de la société Ciments du Maroc a été liquidée au cours de l'exercice 2024.

Casablanca, le 22 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

Forvis Mazars

  
**forvis mazars**  
76, Bd Abdelmoumen Rés. Koutoubia  
7<sup>ème</sup> étage - Casablanca  
Tél : 05 22 42 34 23  
Abdou Diep  
Associé

PwC Maroc

  
**PwC Maroc**  
Lot 57 Tour CFC, 1<sup>er</sup> étage, Casa Anfa,  
20250 Casablanca  
T: +212 (0) 5 22 99 91 00 F: +212 (0) 5 23 88 70  
RC : 169187 - TP : 37000  
IF : 1105701  
Mounsi Ighiouer  
Associé



76, Bd Abdelmoumen  
Résidence Koutoubia, 7ème étage  
Casablanca



Lot 57, Tour CFC,  
Casa-Anfa, 20220 Hay Hassani  
Casablanca

Aux Actionnaires de la société  
**CIMENTS DU MAROC S.A**  
621, Boulevard Panoramique  
20 150 Casablanca

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES ETATS DE SYNTHESE CONSOLIDES  
EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2024**

**Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la société Ciments du Maroc et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2024, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 3 372 659 KMAD dont un bénéfice net consolidé de 934 954 KMAD.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2024, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

**Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

### Evaluation des titres de participation non consolidés

#### *Risque identifié*

Les titres de participation non consolidés figurent au bilan consolidé au 31 décembre 2024 pour un montant net de 94 277 KMAD, compris dans un total d'immobilisations financières de 127 865 KMAD.

Comme indiqué dans la note « Principes et règles de consolidation » de l'Etat des informations complémentaires, les titres de participation non consolidés sont comptabilisés à la clôture au plus faible de leur coût d'entrée et de leur valeur actuelle, celle-ci étant estimée en fonction de l'utilité que la participation présente pour l'entreprise.

L'estimation de la valeur d'utilité des titres de participation requiert l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées, éléments qui peuvent correspondre à des éléments prévisionnels (perspectives de rentabilité et conjoncture économique dans les pays considérés).

La concurrence et l'environnement économique auxquels sont confrontées certaines filiales et participations, ainsi que l'implantation géographique de certaines d'entre elles, peuvent entraîner une baisse de leur activité et une dégradation de leur résultat opérationnel.

Du fait des incertitudes inhérentes à certains éléments, notamment à la probabilité de réalisation des prévisions, accrues dans un environnement économique difficile, nous avons considéré que la correcte évaluation de ces titres de participation non consolidés constituait un point clé de l'audit.

#### *Réponse d'audit*

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs d'utilité des titres de participation non consolidés, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté principalement à vérifier que l'estimation de ces valeurs, déterminée par la direction, est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés et, selon les titres concernés, à :

- obtenir les prévisions d'exploitation et de flux de trésorerie des entités concernées établies par leurs directions opérationnelles sous le contrôle de leur direction générale et approuvées, le cas échéant, par le conseil d'administration ;
- vérifier la cohérence des hypothèses retenues avec l'environnement économique aux dates de clôture et d'établissement des comptes ;
- vérifier que la valeur résultant des prévisions de flux de trésorerie a été ajustée du montant de l'endettement à la date de clôture de l'entité considérée.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation.

Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 22 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

Forvis Mazars  
  
**forvis mazars**  
76, Bd Abdelmoumen Rés. Koutoubia  
7<sup>ème</sup> Etage - Casablanca  
Tél. 05 22 42 34 23

Abdou Diop  
Associé

PwC Maroc  
**PwC Maroc**  
Lot 57 Tour CPC, 1<sup>ère</sup> Etage, Casablanca  
RC : 103157 - TF : 07999115  
M : 1106708 - CAS : 1567015

Mounsi Ighiouer  
Associé

# Rapport spécial



76, Bd Abdelmoumen  
Résidence Koutoubia, 7<sup>ème</sup> étage  
Casablanca



Lot 57, Tour CFC  
Anfa 20220 Hay-Hassani  
Casablanca - Maroc

Aux Actionnaires de la société  
**CIMENTS DU MAROC S.A.**  
621, Boulevard Panoramique  
20 150 Casablanca

## **RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024**

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et amendée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés par le Président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

### **1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2024**

Le Président de votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention nouvelle conclue au cours de l'exercice 2024.

### **2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE**

#### **2.1. Conventions conclues avec Betosaha**

##### Entités et personnes concernées

- Betosaha, détenue à 51% par Ciments du Maroc.
- M. Severin Weig, administrateur des deux sociétés.

##### **2.1.1. Convention d'assistance technique et prestations diverses**

##### Nature et objet de la convention

Convention écrite d'assistance technique et de prestations diverses.

### Modalités essentielles

Ciments du Maroc consent à fournir à Betosaha une assistance technique et des prestations de services notamment en matière administrative, comptable, financière, fiscale et juridique pour une rémunération correspondant à 0,5% du chiffre d'affaires annuel réalisé par Betosaha.

### Montants comptabilisés

- Le montant comptabilisé en produits au cours de l'exercice 2024 s'élève à KMAD 332.
- Le montant encaissé en 2024 au titre de cette convention s'élève à KMAD 597.
- Le solde de la créance s'élève à KMAD 398 au 31 décembre 2024.

## **2.1.2. Convention d'avances en compte courant d'actionnaire**

### Nature et objet de la convention

Convention écrite d'avances en compte courant d'actionnaire.

### Modalités essentielles

Ciments du Maroc accepte de consentir à Betosaha des avances en compte courant d'actionnaire d'un montant maximum de KMAD 20 000 pour une rémunération correspondant à 2,5% HT/an.

### Montants comptabilisés

- Le montant total des avances consenties à fin 2024 s'élève à KMAD 6 000.
- Le montant comptabilisé en produits au cours de l'exercice 2024 s'élève à KMAD 155.
- Le montant encaissé en 2024 au titre de cette convention s'élève à KMAD 114.
- Le solde de la créance s'élève à KMAD 6 071 au 31 décembre 2024.

## **2.2. Conventions conclues avec Atlantic Ciment**

### Entités et personnes concernées

- Atlantic Ciment, détenue à 99,99% par Ciments du Maroc.
- M. Severin Weig, administrateur des deux sociétés.

### **2.2.1. Convention d'avances en compte courant d'actionnaire**

#### Nature et objet de la convention

Convention écrite d'avances en compte courant d'actionnaire.

#### Modalités essentielles

Ciments du Maroc accepte de consentir à Atlantic Ciment une avance en compte courant d'actionnaire pour une rémunération de 2,23% HT/an.

#### Montants comptabilisés

- Le montant des avances consenties à fin 2024 s'élève à KMAD 7 208.
- Le montant comptabilisé en produits au cours de l'exercice 2024 au titre de cette convention s'élève à KMAD 41.
- Aucun montant n'a été encaissé au cours de l'exercice 2024 au titre de cette convention.
- Le solde de la créance, y compris les intérêts non encore réglés, s'élève à KMAD 7 416 au 31 décembre 2024.

### **2.2.2. Contrat de bail professionnel**

#### Nature et objet de la convention

Contrat écrit de bail à usage professionnel.

#### Modalités essentielles

Ciments du Maroc donne à bail à usage professionnel à Atlantic Ciment un local professionnel de 12 m<sup>2</sup> sis au 621, boulevard Panoramique, Casablanca, moyennant un loyer mensuel de MAD 2 000 TTC.

#### Montants comptabilisés

- Le montant comptabilisé en produits au cours de l'exercice 2024 s'élève à KMAD 20.
- Aucun montant n'a été encaissé au cours de l'exercice 2024.
- Le solde de la créance s'élève à KMAD 108 au 31 décembre 2024.

### **2.3. Accord relatif aux frais du Directeur Administratif et Financier détaché avec Heidelberg Materials France**

#### Entités et personnes concernées

- Heidelberg Materials France, actionnaire indirect de Ciments du Maroc.
- M. Laurent Meynet, représentant permanent de Ciments Français et administrateur des deux sociétés.

#### Nature et objet de la convention

Accord écrit relatif aux frais du Directeur Administratif et Financier.

#### Modalités essentielles

Ciments du Maroc accepte de prendre en charge les frais supportés par Heidelberg Materials France concernant M. Christophe Allouchery, affecté à Ciments du Maroc en qualité de Directeur Administratif et Financier.

#### Montants comptabilisés

- Le montant comptabilisé en charges au cours de l'exercice 2024 s'élève à KMAD 3 711.
- Le montant décaissé en 2024 au titre de cette convention s'élève à KMAD 3 445.
- Le solde de la dette s'élève à KMAD 3 711 au 31 décembre 2024.

### **2.4. Conventions conclues avec la société Heidelberg Materials AG (HM AG)**

#### Entités et personnes concernées

- Heidelberg Materials AG, actionnaire indirect de Ciments du Maroc.
- M. Hakan Gurdal, administrateur des deux sociétés.

#### **2.4.1. Accord relatif aux frais des expatriés**

#### Nature et objet de la convention

Accord écrit relatif aux frais du Directeur des Achats et du Directeur Général.

#### Modalités essentielles

Ciments du Maroc s'engage à prendre en charge les frais supportés par HM AG en ce qui concerne M. Juan TERES affecté à Ciments du Maroc en qualité de Directeur des Achats ainsi que M. Severin Weig en qualité de Directeur Général.

#### Montants comptabilisés

- Le montant comptabilisé en charges au cours de l'exercice 2024 s'élève à KMAD 6 352.
- Le montant décaissé en 2024 au titre de cette convention s'élève à KMAD 4 808.
- Le solde de la dette s'élève à KMAD 14 837 au 31 décembre 2024.

### **2.4.2. Contrat de services (Technology Center)**

#### Nature et objet de la convention

Convention écrite de prestations de services (conseil et ingénierie).

#### Modalités essentielles

Convention portant sur les modalités régissant les services de conseil et d'ingénierie effectués par Heidelberg Materials AG pour le compte de Ciments du Maroc. La convention prend effet à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018 et précise les taux horaires de facturation en fonction de l'expertise et de la qualification des prestataires de services.

#### Montants comptabilisés

- Le montant comptabilisé en charges en 2024 s'élève à KMAD 146.
- Le montant décaissé en 2024 s'élève à KMAD 421.
- Le solde de la dette s'élève à KMAD 98 au 31 décembre 2024.

### **2.4.3. Contrat-Cadre de Licence (Master Licence Agreement)**

La convention écrite, conclue avec Heidelberg Materials AG le 19 octobre 2018 pour une durée indéterminée avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2018, regroupe deux contrats à savoir :

#### **– Contrat de Licence**

#### Nature et objet de la convention

Contrat écrit de licence portant sur les différents droits de propriété intellectuelle notamment les brevets et savoir-faire.

#### Modalités essentielles

La convention porte sur les modalités de mise à disposition de la propriété intellectuelle Heidelberg Materials et ses modalités de facturation par branche d'activité (Ciment, BPE, Granulats) à Ciments du Maroc. Des droits de licence sont calculés par branche d'activité comme suit : Taux des droits de licence \* Marge sur Matières Premières de la branche d'activité.

Les taux par branche sont définis comme suit :

- Activité Ciment : 1,20%
- Activité BPE : 0,18%
- Activité Granulats : 0.40%

Montants comptabilisés

- Le montant comptabilisé en charges en 2024 s'élève à KMAD 41 917.
- Le montant décaissé en 2024 s'élève à KMAD 48 063.
- Le solde de la dette s'élève à KMAD 41 917 au 31 décembre 2024.

– **Contrat de prestation de services**

Nature et objet de la convention

Convention écrite de prestation de services, de conseil et d'assistance.

Modalités essentielles

Convention portant sur les modalités de répartition des coûts du siège Heidelberg Materials AG et des coûts engagés par la Direction régionale AEM selon la méthode du coût de revient majoré.

Montants comptabilisés

- Le montant comptabilisé en charges en 2024 s'élève à KMAD 27 808 (allocation de coûts informatiques Groupe KMAD 17 432, frais de siège HC-Group KMAD 4 024 et refacturation des frais de personnel KMAD 6 352).
- Le montant décaissé en 2024 s'élève à KMAD 8 635.

**2.4.4 Contrat de Recherche & Développement pour la culture des algues à l'usine de Safi**

Nature et objet de la convention

Contrat écrit de recherche et développement.

Modalités essentielles

Convention prenant effet à partir du 15 février 2018 qui désigne Ciments du Maroc comme étant sous-traitant de HM AG dans le domaine de la recherche et développement de la culture de micro-algues à l'usine de Safi. Heidelberg Materials AG s'engage à rembourser les coûts payés par la société Ciments du Maroc dans le cadre du projet avec une marge de gestion de 7%.

Montants comptabilisés

- Aucun montant n'a été comptabilisé en produit au cours de l'exercice 2024.
- Aucun montant n'a été encaissé au cours de l'exercice 2024.
- Le solde de la créance s'élève à KMAD 5 983 au 31 décembre 2024.

**2.4.5 Organisation de sessions de formations par CIMAR au profit de Heidelberg Materials AG (HM AG)**

Nature et objet de la convention

L'organisation et la réalisation par CIMAR (de manière directe ou indirecte) de sessions de formation au profit du personnel du Groupe portant sur des thématiques ayant trait à l'activité du groupe.

### Modalités essentielles

Refacturation des charges et coûts engagés par CIMAR au titre des prestations exécutées majorés d'une marge de 10% pour les salaires et honoraires des prestataires et consultants externes et de 6% du coût des hébergements et logistique.

### Montants comptabilisés

- Le montant comptabilisé en produits au cours de l'exercice 2024 s'élève à KMAD 631.
- Aucun montant n'a été encaissé au cours de l'exercice 2024.
- Le solde de la créance s'élève à KMAD 930 au 31 décembre 2024.

## **2.5. Convention de mise à disposition de personnel conclue avec Ciments Calcia**

### Entités et personnes concernées

- Heidelberg Materials France, actionnaire indirect commun des deux sociétés.

### Nature et objet de la convention

Convention écrite de mise à disposition de personnel détaché au profit de la société Ciments du Maroc.

### Modalités essentielles

La convention couvre la période allant du 1<sup>er</sup> septembre 2016 jusqu'au 31 août 2017 et Ciments du Maroc s'engage (à travers cette convention) à rembourser les coûts payés par la société Ciments Calcia aux salariés mis à disposition.

### Montants comptabilisés

- Aucune charge n'a été comptabilisée en 2024.
- Aucun montant n'a été décaissé en 2024.
- Le solde de la dette s'élève à KMAD 921 au 31 décembre 2024.

## **2.6. Conventions conclues avec les sociétés civiles immobilières**

### **2.6.1. Convention conclue avec la société civile immobilière « ASSIF » : avances sur acquisition de terrains**

### Entités et personnes concernées

- M. Mohamed Boujanoui, Directeur Général Délégué de Ciments du Maroc et associé de la SCI « Assif ».

### Nature et objet de la convention

Convention tacite d'avances pour l'acquisition de terrains.

### Modalités essentielles

Avances faites à la Société Civile Immobilière « Assif », en vue de l'acquisition de terrains destinés à son activité. Ces avances ne font pas l'objet de rémunération.

Montants comptabilisés

- Aucune avance n'a été accordée à la SCI « ASSIF » au titre de l'exercice 2024.
- Aucun remboursement n'a été effectué au titre de l'exercice 2024.
- Le solde des avances accordées par Ciments du Maroc à fin 2024 s'élève à KMAD 2 256.

**2.6.2. Convention conclue avec la société civile immobilière « AL ABDIA » : avances sur acquisition de terrains**

Entité et personnes concernées

- M. Mohamed Boujanoui, Directeur Général Délégué de Ciments du Maroc et associé de la SCI « El Abdia ».

Nature et objet de la convention

Convention tacite d'avances pour l'acquisition de terrains.

Modalités essentielles

Avances accordées par Ciments du Maroc à la Société Civile Immobilière « Al Abdia » en vue de l'acquisition de terrains destinés à son activité. Ces avances ne font pas l'objet de rémunération.

Montants comptabilisés

- Des avances de KMAD 500 ont été accordées à la SCI « Al Abdia » au cours de l'exercice 2024.
- Aucun remboursement n'a été effectué en 2024.
- Le solde des avances accordées par Ciments du Maroc s'élève à KMAD 55 919 au 31 décembre 2024.

**2.6.3. Conventions conclues avec la société civile immobilière « El Jadida Jorf » : avances sur acquisition de terrains**

Entités et personnes concernées

- M. Mohamed Boujanoui, Directeur Général Délégué de Ciments du Maroc et associé de la SCI « El-Jadida Jorf ».

Nature et objet de la convention

Convention tacite d'avances sur acquisitions de terrains.

Modalités essentielles

Avances accordées par Ciments du Maroc à la Société Civile Immobilière « El Jadida Jorf » en vue de l'acquisition de terrains destinés à son activité. Ces avances ne font pas l'objet de rémunération.

Montants comptabilisés

- Aucune avance n'a été accordée à la SCI « El Jadida Jorf » au titre de l'exercice 2024.
- Aucun remboursement n'a été enregistré au cours de l'exercice 2024.
- Le solde des avances accordées par Ciments du Maroc au 31 décembre 2024 s'élève à KMAD 2 149.

#### **2.6.4. Avances sur acquisition de terrains auprès de la société civile immobilière « Terrains IMI »**

##### Entités et personnes concernées

- M. Mohamed Boujanoui, Directeur Général Délégué de Ciments du Maroc et associé de la SCI « IMI ».

##### Nature et objet de la convention

Convention tacite d'avances sur acquisitions de terrains.

##### Modalités essentielles

Avances accordées par Ciments du Maroc à la Société Civile Immobilière « Terrains IMI » en vue de l'acquisition de terrains destinés à son activité. Ces avances ne font pas l'objet de rémunération.

##### Montants comptabilisés

- Aucune avance n'a été accordée en 2024 au titre de cette convention.
- Aucun remboursement n'a été effectué au cours de l'exercice 2024.
- Le solde des avances accordées par Ciments du Maroc au 31 décembre 2024 s'élève à KMAD 11 865.

#### **2.6.5. Convention conclue avec la société civile immobilière « MELK » : avances sur acquisition de terrains**

##### Entités et personnes concernées

- M. Mohamed Boujanoui, Directeur Général Délégué de Ciments du Maroc et associé de la SCI « MELK ».

##### Nature et objet de la convention

Convention tacite d'avances sur acquisitions de terrains.

##### Modalités essentielles

Avances accordées à la Société Civile Immobilière « Melk », en vue de l'acquisition de terrains destinés à son activité. Ces avances ne font pas l'objet de rémunération.

##### Montants comptabilisés

- Aucune avance n'a été accordée à la SCI « Melk » au titre de l'exercice 2024.
- Aucun remboursement n'a été effectué au titre de l'exercice 2024.
- Le solde des avances accordées par Ciments du Maroc s'élève à KMAD 7 363 au 31 décembre 2024.

#### **2.7. Convention de refacturation des honoraires, avocats et prestataires consultants conclue avec Africim**

##### Entités et personnes concernées

- Ciments du Maroc, actionnaire majoritaire d'Africim.
- M. Matteo Rozzanigo et M. Hakan Gürdal sont administrateurs des deux sociétés.

Nature et objet de la convention

Convention écrite de refacturation des honoraires, des salaires et des prestations consultants à Africim.

Modalités essentielles

Des frais ont été payés par Ciments du Maroc pour le compte d'Africim et refacturés à Africim au titre de l'exercice 2020.

Montants comptabilisés

- Aucun produit n'a été comptabilisé au titre de l'exercice 2024.
- Aucun montant n'a été encaissé au cours de l'exercice 2024.  
Le solde de la créance est nul au 31 décembre 2024.

Casablanca, le 22 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

Forvis Mazars

**forvis mazars**  
76, Bd Abdelhoussein Rés. Moutoubia  
7<sup>ème</sup> Etage - Casablanca  
Tél : 05 22 42 34 23

Abdou Diop  
Associé

**PwC Maroc**  
**PwC Maroc**  
et 57 Tour CFC, 19<sup>ème</sup> étage, Casa Arfa,  
20220 Hay Hassani - Casablanca  
+212 (0)5 22 39 83 30 5 / +212 5 22 23 88 70  
RC : 18918 / N° : 57289135  
IF : 1105706 - CNSS : 7567018

Mounsif Ighiouer  
Associé

# État des honoraires des commissaires aux comptes

	MAZARS					
	Montant/Année			Pourcentage/Année		
	2024	2023	2022	2024	2023	2022
Commissariat aux comptes, certifications, examen des comptes individuels et consolidés	534 000	499 000	464 000	100%	100%	92%
Emetteur						
Filiale						
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux Comptes	-	-	-	0%	0%	0%
Emetteur						
Filiale						
<b>Sous-total</b>	<b>534 000</b>	<b>499 000</b>	<b>464 000</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>92%</b>
Autres prestations rendues			42 000	0%	0%	8%
Autres						
<b>Sous total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>42 000</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>	<b>8%</b>
<b>Total général</b>	<b>534 000</b>	<b>499 000</b>	<b>506 000</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

PWC						Total
Montant/Année			Pourcentage/Année			
2024	2023	2022	2024	2023	2022	
1 335 000	1 257 465	1 099 350	93%	100%	97%	5 188 815
-	-	-	0%	0%	0%	-
1 335 000	1 257 465	1 099 350	93%	100%	97%	5 188 815
107 075		31 868	7%	0%	3%	180 943
107 075	-	31 868	7%	0%	3%	180 943
1 442 075	1 257 465	1 131 218	100%	100%	100%	5 369 758

# Liste des communiqués financiers

## 2025

Publication	Date de publication	Supports
Communication trimestrielle : T4 2024	26/02/2025	L'Économiste et Médias24
Communiqué post Conseil d'Administration du 21 mars 2025	24/03/2025	L'Économiste et Médias24
Avis de réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 mai 2025	25/04/2025	L'Économiste et Médias24

## 2024

Publication	Date de publication	Supports
Communication trimestrielle : T4 2023	27/02/2024	L'Économiste et Médias24
Communiqué post Conseil d'Administration du 12 mars 2024	13/03/2024	L'Économiste et Médias24
Avis de réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 mai 2023	26/04/2024	L'Économiste et Médias24
Comptes sociaux et consolidés au 31 décembre 2023 et commentaires sur la réalisation de l'exercice	26/04/2024	L'Économiste et Médias24
Communication trimestrielle : T1 2024	30/05/2024	L'Économiste et Médias24
Communiqué post Assemblée Générale Ordinaire et Conseil d'Administration du 29 mai 2023	30/05/2024	L'Économiste et Médias24
Communication trimestrielle : T2 2024	29/08/2024	L'Économiste et Médias24
Communiqué Ciments du Maroc annonce la signature d'un accord stratégique pour l'acquisition d'Asment de Témara	14/09/2024 18/09/2024	Le Matin, Médias24 et L'Économiste
Communication semestrielle : S1	30/09/2024	L'Économiste et Médias24
Communiqué post Conseil d'Administration du 26 septembre 2024	30/09/2024	L'Économiste et Médias24
Rapport semestriel 2024	30/09/2024	Site Ciments du Maroc
Communication trimestrielle : T3 2024	26/11/2024	L'Économiste et Médias24



# 05

## Informations juridiques

# Informations juridiques

## RAISON SOCIALE

CIMENTS DU MAROC

## FORME

Société anonyme régie par la législation marocaine, et notamment la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée par les lois n° 20-05 et n° 78-12 et par le Dahir portant loi n° 1-93 -212 du 21 septembre 1993 relatif à l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC).

## RC

Registre chronologique n° 2535.  
Registre analytique n° 70617.

## DATE DE CONSTITUTION

28 juin 1951.

## OBJET

La société a pour objet :

à titre principal: la fondation, l'acquisition, l'exploitation d'usines à ciment, à chaux ou autres liants hydrauliques et matériaux de construction au Maroc ou en tout autre pays, et généralement tout ce qui se rapporte à la fabrication, au commerce, à l'industrie, aux applications de tous liants hydrauliques et de tous matériaux de construction ainsi que de tous produits entrant dans cette fabrication ou de tous produits pouvant en dériver, à titre accessoire: toutes études, recherches, expériences et essais intéressant ces applications techniques et industrielles, d'une manière générale: toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant, directement ou indirectement, aux activités ci-dessus énoncées ou susceptibles de favoriser le développement de la société.

## SIÈGE SOCIAL

621, boulevard Panoramique, 20150 Casablanca.

## DURÉE

La durée de la société est fixée à quatre-vingt-dix-neuf ans, à compter de sa constitution définitive.

## CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à la somme de 1443600400 DH, divisé en 14436004 actions ayant une valeur nominale de 100 DH.

## DOCUMENTS JURIDIQUES

Les statuts procès-verbaux d'assemblées, rapports des Commissaires aux Comptes peuvent être consultés au siège social, 621, boulevard Panoramique, 20150 Casablanca.

## EXERCICE SOCIAL

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

## RÉPARTITION DES BÉNÉFICES

Les produits de l'exercice, déduction faite des charges de période, de tous amortissements et de toutes provisions, généralement quelconques, constituent le résultat net de l'exercice. En cas de résultat positif, le bénéfice net ainsi dégagé, diminué le cas échéant des pertes nettes antérieures, fait l'objet d'un prélèvement de 5 % affecté à un fonds de réserve légale, ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le montant de la réserve légale excède le dixième du capital social.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice net de l'exercice, après dotation à la réserve légale et affectation des résultats nets reportés. Sur ce bénéfice, l'assemblée générale peut prélever toute somme qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tout fonds de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires, ou de reporter à nouveau.

Le solde, s'il en existe, est attribué aux actionnaires sous forme de dividendes.





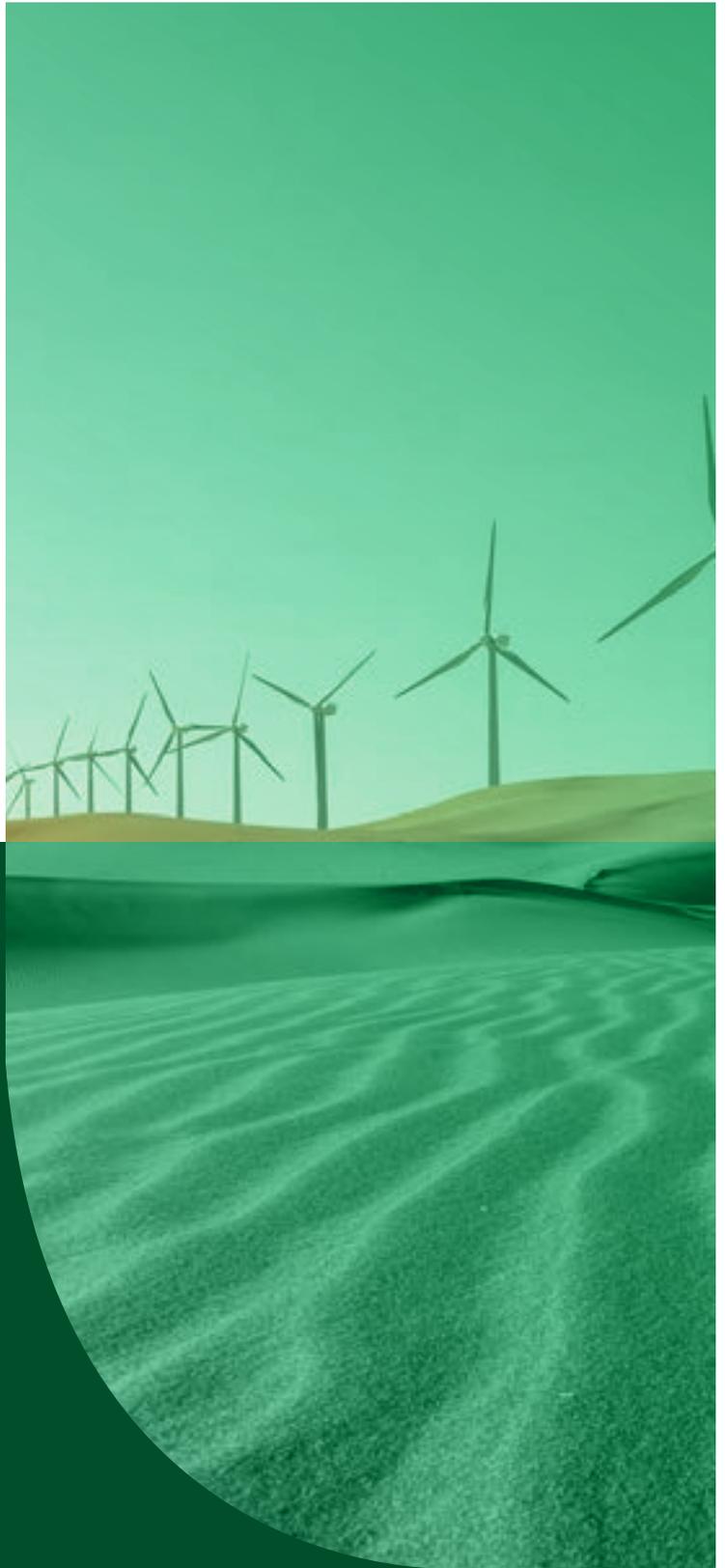
Ensemble,  
**construisons**  
le Maroc



إسمنت المغرب  
**Ciments du Maroc**  
HEIDELBERGCEMENT Group

Rapport  
ESG  
**2024**







# RAPPORT ESG 2024

Rapport extra-financier  
relatif aux critères  
Environnementaux, Sociaux  
et de Gouvernance (ESG)  
publié par Ciments du  
Maroc en avril 2024



# Sommaire

1

Message du Directeur Général 6

## Profil de Ciments du Maroc

Présentation du Groupe 10

Implantation au Maroc 12

Production et durabilité du ciment 13

Métiers 14

2

## Stratégie et Management

Vision et missions - engagements 18

Responsabilité et organisation 22

Défis et Stratégie 23

Engagement envers les parties prenantes 24

Étude de matérialité 25

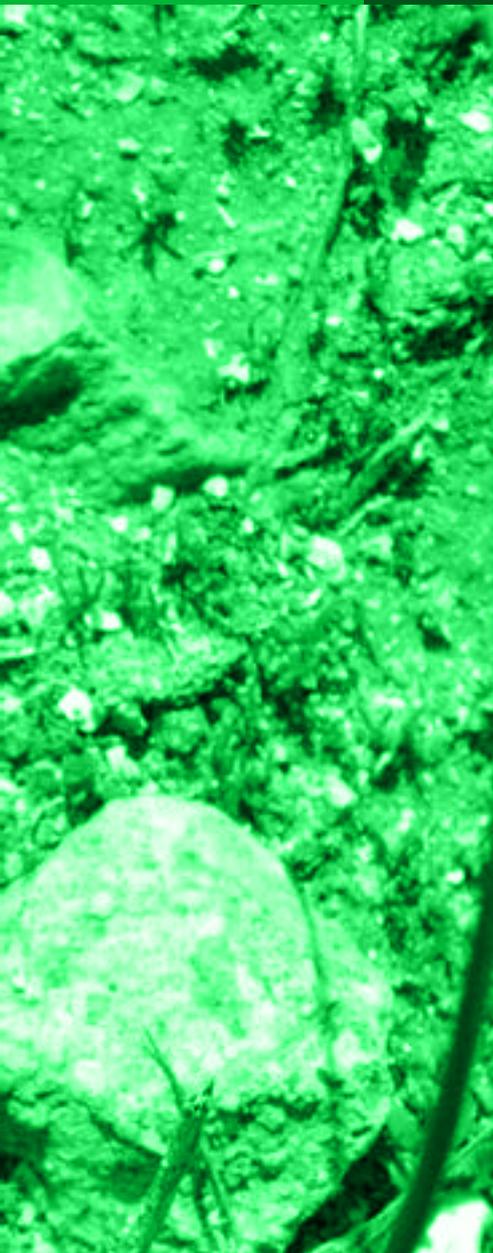
3

## Notre démarche RSE

Engagements et ambitions 28

Axes de la RSE 29

Principales réalisations 30



4	<b>Référentiel adopté</b>	32
5	<b>Champs du reporting</b>	34
6	<b>Méthodologie</b>	36
7	<b>Environnement</b>	
	Management environnemental	40
	Efficacité énergétique	41
	Combustibles alternatifs	42
	Emission de CO <sub>2</sub>	42
	Exploitation des carrières et biodiversité	43
	Intégration dans l'environnement	44
8	<b>Social</b>	
	Politique Ressources Humaines	48
	Santé, sécurité & hygiène	51
	Droits humains au travail	53
9	<b>Gouvernance</b>	
	Organes de gouvernance	56
	Gestion et contrôle des risques	60
	Gestion de la conformité	62
	Éthique déontologique et prévention de la corruption	64
	Relations avec les actionnaires	65
10	<b>Maintien des bonnes relations avec les parties prenantes externes</b>	
	À proximité de nos sites de production	68
	Nos partenaires commerciaux	69
	Mise en œuvre et surveillance	69
11	<b>Annexes</b>	
	Indicateurs environnementaux	72
	Indicateurs RH	73
	Indicateurs sécurité	74
	Formations sécurité	75
12	<b>Index</b>	76



Severin WEIG  
Directeur Général

# Message du Directeur Général

Ciments du Maroc, filiale de Heidelberg Materials, a réaffirmé tout au long de l'année 2024 son engagement aux côtés de l'ensemble du Groupe pour relever les défis globaux que sont la transition climatique, la préservation des ressources et la protection de la biodiversité. Conscients de notre rôle d'acteur industriel majeur, nous assumons pleinement notre responsabilité dans la construction d'un avenir durable, en alignant notre stratégie sur les impératifs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

### **La santé et la sécurité de nos collaborateurs et partenaires restent notre priorité absolue.**

Nous veillons quotidiennement à offrir des conditions de travail optimales, tout en promouvant une culture de prévention et d'excellence opérationnelle. Nous veillons également au strict respect des standards les plus exigeants en la matière.

### **Notre engagement pour une industrie bas carbone se traduit par des actions concrètes :**

- L'accélération de l'utilisation de combustibles alternatifs pour réduire notre dépendance aux énergies fossiles.
- Le déploiement d'énergies renouvelables, avec notamment l'électricité issue de notre parc éolien de Laâyoune et les futurs parcs photovoltaïques d'Aït Baha et Safi, renforçant ainsi notre mix énergétique bas carbone.
- L'innovation dans nos produits durables, conçus pour répondre aux exigences des constructions de demain, tout en limitant leur impact carbone.
- L'exploration de technologies pionnières, à l'image de notre parc de microalgues à Safi, dédié à la capture et réutilisation du CO<sub>2</sub> (CCU).

### **Cet engagement environnemental s'accompagne d'une responsabilité sociétale forte.**

À travers nos initiatives RSE, nous agissons sur trois leviers majeurs : **l'environnement, les infrastructures et l'éducation**, en étroite collaboration avec les communautés locales. Nous promouvons également **l'inclusion** et la diversité, garantissant un environnement de travail équitable et valorisant pour tous.

**En 2024, Ciments du Maroc a continué de transformer ses ambitions en réalisations. En mobilisant l'ensemble de nos parties prenantes, en innovant pour une industrie plus verte et en contribuant au développement des territoires, nous construisons, ensemble, un avenir durable et résilient.**

La **gouvernance** reste un levier central de notre démarche ESG. Nous avons renforcé nos dispositifs de **suivi, de coordination et de gestion des risques**, assurant ainsi une transparence accrue et l'alignement de toutes nos parties prenantes sur nos objectifs de durabilité.

En 2024, Ciments du Maroc a continué de transformer ses ambitions en réalisations. En mobilisant l'ensemble de nos parties prenantes, en innovant pour une industrie plus verte et en contribuant au développement des territoires, nous construisons, ensemble, un avenir durable et résilient.

### **Nos engagements en matière de développement durable**

Ciments du Maroc s'est aligné aux engagements en matière de développement durable du groupe Heidelberg Materials :

- La neutralité carbone : à travers la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> et des autres émissions, le renforcement de l'utilisation des énergies renouvelables ainsi que la fabrication de produits à bas carbone ;
- Un futur sûr et inclusif en accordant la priorité à la santé et à la sécurité de nos employés, en favorisant la diversité et l'équité, mais également en prenant en compte nos parties prenantes ainsi que les fournisseurs engagés dans la voie de la durabilité ;
- Un impact positif sur la nature en conduisant des programmes en faveur de la biodiversité et du management durable de l'eau ;
- Une économie circulaire et résiliente à travers la réduction et la réutilisation des ressources et matériaux naturels.

Severin WEIG  
Directeur Général



# 01

## Profil de Ciments du Maroc

- > Présentation du Groupe 10
- > Implantation au Maroc 12
- > Production et durabilité du ciment 13
- > Métiers 14

# Présentation du Groupe



## À PROPOS DE NOUS

Filiale d'Heidelberg Materials, Ciments du Maroc figure parmi les opérateurs majeurs du secteur des matériaux de construction au Maroc, avec une présence forte dans les activités de ciment, béton prêt à l'emploi et granulats.

Avec plus de 730 collaborateurs, l'entreprise bénéficie d'une implantation territoriale étendue avec un dispositif industriel intégré, comprenant 35 sites à travers le pays. Ce réseau se compose de 3 cimenteries (Aït Baha près d'Agadir, Had Hrara à Safi et M'zoudia à Marrakech), 4 centres de broyage (Laâyoune, Jorf Lasfar et Nador), 4 carrières de granulats et 24 centrales à béton, renforçant ainsi sa capacité à répondre aux besoins du marché marocain.

## FORME JURIDIQUE

Société anonyme régie par la législation marocaine, et notamment la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée par les lois n° 20-05 et n° 78-12 et par le Dahir portant loi n° 1-93- 212 du 21 septembre 1993 relatif à l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC).

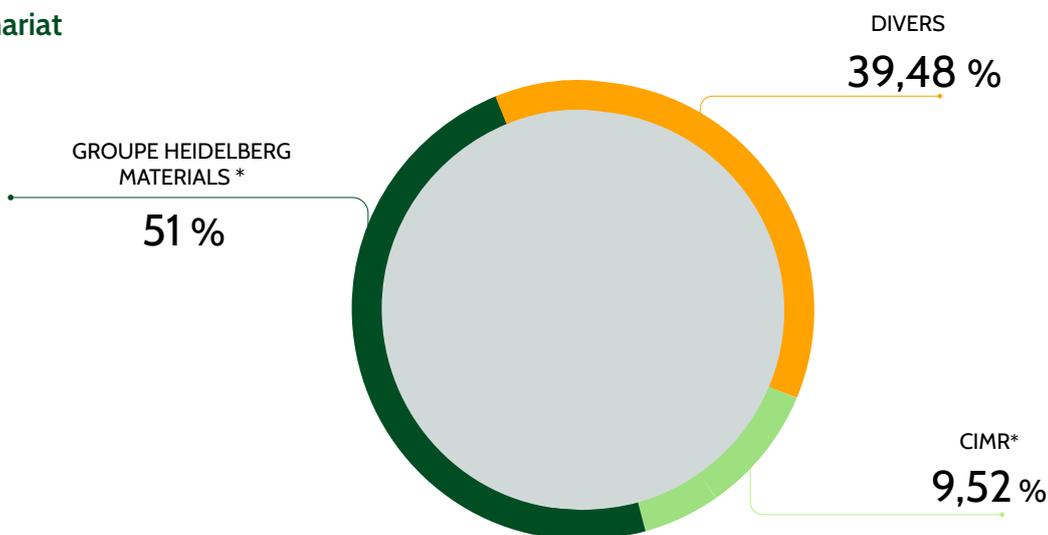
## CAPITAL

# 1 443 600 400 MAD

# RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL DE CIMENTS DU MAROC

Au 31 décembre 2024

## Actionnariat

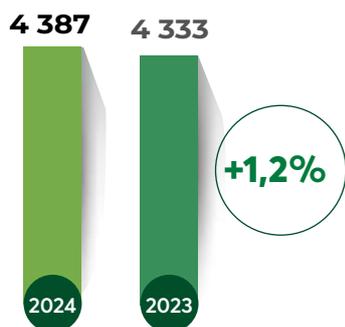


\* Groupe Heidelberg Materials à travers ses filiales Heidelberg Materials Italia cementi S.p.A avec 41% et Procimar avec 10%

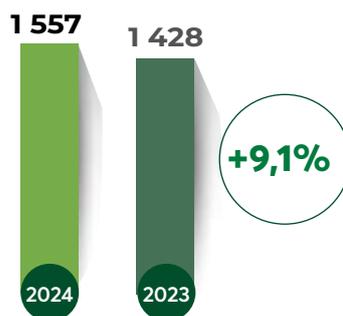
\* CIMR : Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraites

## COMPTES CONSOLIDÉS

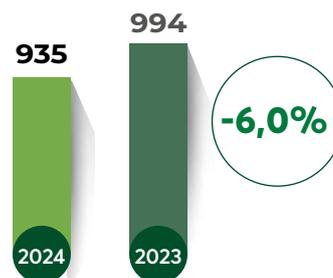
CHIFFRE D'AFFAIRES  
(MMAD)



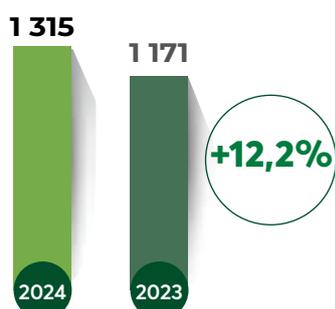
RÉSULTAT D'EXPLOITATION  
(MMAD)



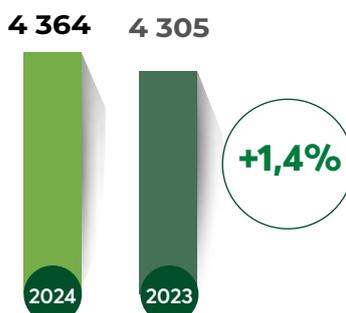
RÉSULTAT NET  
(MMAD)



CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT  
(MMAD)



CHIFFRE D'AFFAIRES OPÉRATIONNEL  
(MMAD)



# Implantation à travers le Maroc

## Un réseau national

Villes	Dispositif	
Aït Baha	1 	1 
Marrakech	2 	1 
Safi	1 	
Berrechid	1 	
El Jadida	3 	
Benslimane	1 	
Khouribga	1 	
Rabat	5 	
Casablanca	5 	
Tanger	1 	
Oulad Abbou	1 	
Jorf Lasfar	1 	
Oued Souss	1 	
Agadir	2 	
Laâyoune	4 	1  2 
Nador	1 	



3 cimenteries



4 carrières granulats



4 centres de broyage



1 parc éolien

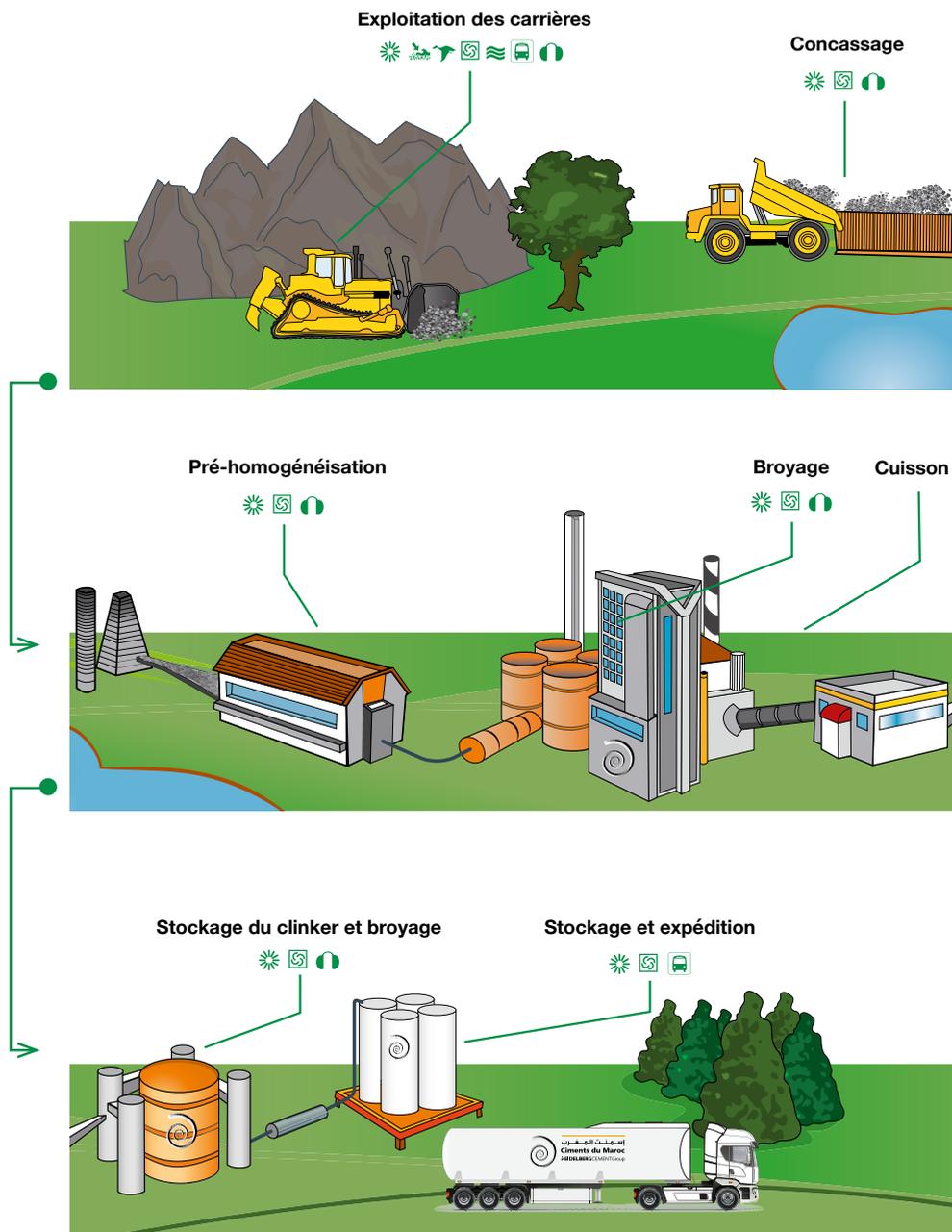


24 centrales BPE



Siège social

# Production et durabilité du ciment



## ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX

- Consommation d'énergie
- Émissions d'air
- Consommation de matières premières
- Utilisation d'eau
- Trafic
- Bruit
- Écosystème et protection du paysage
- Gaz à effet de serre

## ASPECTS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

Développement économique régional, modernisation des infrastructures, transfert de technologies, emploi, santé et sécurité des employés, santé et bien-être communautaire, soutien à la communauté.

# Métiers

Engagé dans un projet ambitieux de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>, Ciments du Maroc œuvre en faveur de l'amélioration continue de ses matériaux et de leur innovation.

En tant qu'acteur majeur de l'industrie des matériaux de construction, nous offrons une gamme complète de produits qui respectent les exigences les plus strictes en matière de technicité, de durabilité et de préservation de l'environnement. De surcroît, nos produits sont adaptés à tous les usages de nos clients.

## Le ciment

Le ciment est un produit dont la production nécessite des investissements lourds et des réserves en matières premières suffisantes et de bonne qualité. Les usines de Ciments du Maroc sont installées à proximité de carrières dont les réserves permettent de faire face à leurs besoins d'exploitation à long terme. Les matières premières prélevées dans les carrières (calcaire 80% et argile 20%) sont concassées, broyées finement puis séchées pour donner le "cru".

Porté à une température avoisinant les 1 450 degrés Celsius dans un four rotatif, ce cru subit des réactions chimiques complexes qui le transforment en clinker. Enfin, ce dernier est finement broyé avec du gypse et divers ajouts qui déterminent les qualités escomptées du produit final, à savoir le ciment.

## Le béton prêt à l'emploi (BPE)

Les bétons prêts à l'emploi répondent aux différents besoins des entrepreneurs du bâtiment, des travaux publics, de la voirie et du génie civil. Le BPE est un mélange de ciment, de granulats, d'eau et d'adjuvants, dont la composition répond à des exigences techniques très rigoureuses. Il durcit pour former le matériau de

construction le plus couramment utilisé dans le monde. Sa résistance à la traction et à la pression, sa durabilité, ses temps de prise, sa facilité de pose, son esthétique et sa maniabilité sous différentes conditions climatiques et de construction sont les principales caractéristiques que nos clients prennent en compte pour l'achat de ce produit. Il est livré par des camions toupies directement sur les chantiers aux entreprises de construction.

## Les granulats

Les granulats servent de matière première pour le béton, la maçonnerie et l'asphalte. Ils sont également utilisés comme matériaux de base pour la construction de routes, de remblais et de bâtiments.

Les granulats sont des sables et des graviers naturels provenant de carrières de roches alluvionnaires ou massives. Les granulats se différencient par leur composition physique et chimique, en particulier par leur granulométrie et leur dureté. La géologie locale détermine les types de granulats disponibles sur un marché donné et tous les granulats ne sont pas disponibles sur tous les marchés. Environ 70% des granulats sont utilisés dans l'industrie du bâtiment et constituent les composants essentiels des matériaux de construction : béton, béton prêt à l'emploi, préfabrication...

Le reste de la production est destiné aux travaux routiers.

## Ciment : les produits et services

Ciments du Maroc commercialise une gamme complète et diversifiée de produits ciments et liants routiers adaptés aux besoins de ses clients et a tous les usages. Ces produits sont fabriqués dans nos usines conformément aux normes marocaines.

Ces produits peuvent être conditionnés en sacs (avec ou sans palettes) ou bien, présentés en vrac. Ils peuvent être livrés en FOB (vente départ usine) ou en CFR (vente rendu).

- Cimartob ®
- Lamaalem 35®
- CimarPro 45 ®
- Cimagglo 55® et Cimagglo 55 ultra® et Cimagglo optima®
- Awrach 55 ®
- Almokaouem 45 ® et 55®
- Teknicima 65®
- CPJ 55 R
- CLC (A) 45 PM ES
- LHR M3
- LHR M4

## L'assistance technique

Ciments du Maroc offre à ses clients un service d'assistance technique reposant sur un laboratoire dédié à cet effet. Situé dans notre usine de Marrakech, ce laboratoire permet de réaliser une large palette de tests de pointe

sur granulats, mortier, béton frais, béton durci, agglos et hourdis ainsi que des essais spéciaux : maturométrie, essais MBE (Mortier du Béton Équivalent), essais sur coulis de ciment ou identification rapide des ciments. Nos entreprises clientes des secteurs de la préfabrication, du béton prêt à l'emploi et de la route peuvent également compter sur les services de notre département Assistance Technique pour optimiser des études de formulation de béton, participer à la mise au point du processus industriel en préfabrication ou proposer des essais spécifiques liés au développement de nouvelles techniques.

## Une large gamme de produits béton organisée autour du concept de la performance

Ciments du Maroc propose une nouvelle offre élargie et innovante de bétons prêts à l'emploi organisée autour du concept de la « Performance » pour toutes les applications constructives. Le nouveau portefeuille produits béton permet aux clients d'accéder à un éventail complet de solutions constructives par performance et/ou par domaine d'application.

## Granulats

Il existe 5 classes granulaires :

- Les fillers (0/D avec  $D < 0,08$  mm) ;
- Les sablons et sables (0/D avec  $D \leq 4$  mm) ;
- Les gravillons et graviers ( $d/D$  avec  $d \geq 3$  mm et  $D \leq 40$  mm) ;
- Les graves ( $d/D$  avec  $d \geq 0$  mm et  $D \leq 80$  mm) ;
- Les enrochements.





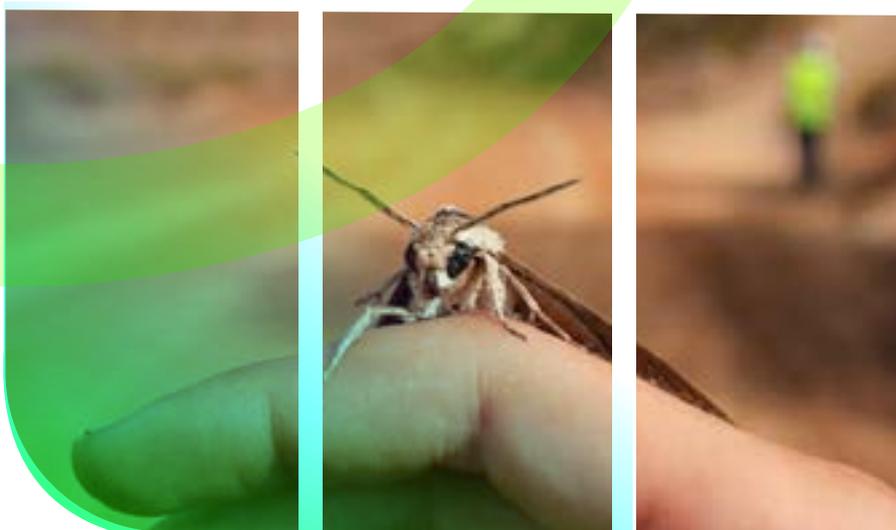


# 02

## Stratégie et Management

- > Vision et missions - Engagements 18
- > Responsabilité et organisation 22
- > Défis et stratégie 23
- > Engagement envers les parties prenantes 24
- > Étude de matérialité 25

# Vision et missions



**Pour Ciments du Maroc, être un important opérateur cimentier signifie également accorder une place de choix à la préservation de l'environnement et privilégier l'humain, et c'est cette vision qui a façonné notre stratégie de développement durable.**

Nous avons conscience qu'atteindre notre objectif de développement à long terme va de pair avec un apport bénéfique à la société dans laquelle nous opérons. Nous avons, donc, parfaitement intégré l'importance d'une utilisation responsable des ressources naturelles qui représentent la base de notre activité. Pour ce faire, nous avons généralisé notre responsabilité sociétale à l'ensemble de nos sites et auprès de l'ensemble de nos employés. Pour ces derniers, nous nous sommes donnés pour objectif de leur assurer un revenu stable et de hautes qualifications. Dans nos activités de production, nous avons à cœur de leur assurer les conditions de travail et les connaissances nécessaires pour garantir leur santé et leur sécurité au travail. Ces valeurs se répercutent positivement sur les partenariats que nous scellons avec nos clients puisque, grâce à notre gestion « socialement » et « environnementalement » responsable, nous leur proposons des produits et des services de grande qualité. Une gestion que nous étendons à l'ensemble de nos fournisseurs avec lesquels nous entretenons de bonnes relations et desquels nous attendons le respect de nos standards de durabilité.

Nous nous imposons pour mission de respecter les bonnes pratiques commerciales, les lois et réglementations en vigueur. Nous encourageons la création d'une valeur ajoutée dans nos sites et participons au soutien des communautés locales voisines.

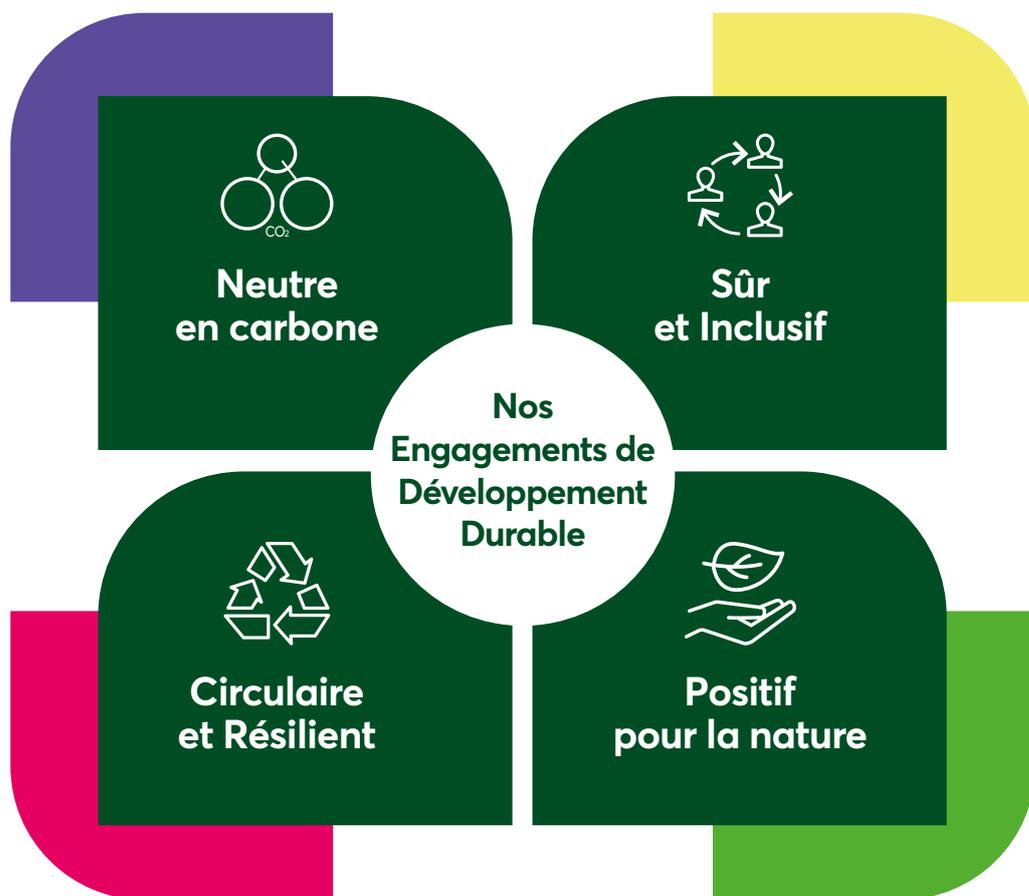
En somme, nous visons une croissance durable qui n'est pas antinomique avec la préservation de l'environnement et le développement sociétal, et c'est ce qui débouche sur des résultats satisfaisants pour nos actionnaires et encourage davantage d'investissements pour contribuer à protéger ce qui nous entoure.

## Construire un avenir plus durable

Face au défi climatique et devant la nécessité de préserver les ressources naturelles, il est indispensable de faire évoluer les méthodes de production et d'utilisation des matériaux de construction. C'est la raison pour laquelle nous nous transformons pour relever ces défis et plaçons la durabilité au cœur de nos activités.

## Nos engagements de Développement Durable à l'horizon 2030

Les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies guident notre stratégie et nos engagements en la matière. Nos engagements pour 2030 soutiennent notre vision de construire un avenir plus durable qui sera neutre en carbone, sûr et inclusif, positif pour la nature, circulaire et résilient.



Notre stratégie de développement durable 2030 et nos programmes sont axés sur quatre éléments clés :



## Construire un Avenir Neutre en Carbone

Nous conduisons la décarbonation de notre secteur et fournissons des produits bas carbone.

### CO<sub>2</sub> et Énergie

Réduire nos émissions de CO<sub>2</sub> du scope 1 à 400 kg/t de ciment  
 Réduire notre empreinte carbone totale conformément au SBTi 1,5°C (1)  
 Capturer 10 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> grâce à nos projets CCUS



### Autres émissions

Réduire les émissions de SO<sub>x</sub> et NO<sub>x</sub> de 40% par rapport à 2008



### Revenus Durables

Réaliser 50 % de nos revenus grâce à des produits durables (bas carbone ou de recyclage).



(1) situées dans le doc de base

1 Ambitions SBTi pour 1,5°C ; Réductions de CO<sub>2</sub> sur baseline (2020) :

Scope 1 : -24 % par tonne de matériau cimentaire

Scope 2 : -65 % par tonne de matériau cimentaire

Scope 3 : -25 % en émissions absolues provenant du ciment et du clinker achetés



## Construire un Avenir Circulaire et Résilient

Nous contribuons au développement d'une économie circulaire en réduisant et en réutilisant les ressources et matériaux naturels.

### Économie circulaire

Proposer des matériaux recyclés pour 50% de nos produits en béton.



### Revenus Durables

Réaliser 50 % de nos revenus grâce à des produits durables (bas carbone ou de recyclage).



## Construire un Avenir Sûr et Inclusif

Nous plaçons la santé et le bien-être des employés, des communautés et des fournisseurs au cœur de nos opérations.

### Diversité, Équité et Inclusion

S'assurer que 25% des postes de direction soient occupés par des femmes.



### Santé et Sécurité

Atteindre le zéro accident fatal et réduire de 50% le taux de fréquence d'accidents avec arrêt (LTIFR) par rapport à 2020.



### Engagement Communautaire

- 100% de nos sites ont des plans d'engagement communautaire.
- Tous les employés se voient offrir une journée de congé payé par an pour des actions de volontariat au profit de la communauté.



### Fournisseurs Durables

80% de nos principaux fournisseurs doivent être certifiés par une notation ESG.



## Construire un Avenir à Impact Positif sur la Nature

Nous contribuons à avoir un impact positif sur la nature à travers notre industrie en conduisant des programmes en faveur de la biodiversité et du management durable de l'eau.

### Biodiversité

100% des carrières actives contribuent à l'objectif global d'un impact positif sur la nature, avec 15% d'espace réservé à la nature.



### Eau

100% des sites situés dans des zones à risque hydrique mettent en oeuvre des plans de gestion de l'eau et des systèmes de recyclage de l'eau.



# Responsabilité et organisation

Notre démarche d'amélioration continue, au cœur de notre stratégie de durabilité, s'appuie sur des systèmes de gestion efficaces. Pour atteindre nos objectifs, nous avons clarifié les responsabilités et mis en place des structures dédiées au pilotage et au suivi des actions. Ces objectifs prioritaires couvrent trois domaines clés : la santé et sécurité au travail, la protection de l'environnement et la conformité réglementaire.

## Santé et sécurité au travail

La santé et la sécurité sont des valeurs fondamentales pour Ciments du Maroc, partagées à tous les niveaux de l'entreprise. Sous l'autorité du Directeur Général, le Chef du Département Sécurité – soutenu par des animateurs sécurité dans les sites et au siège – pilote cette politique. Les mesures applicables, définies par Heidelberg Materials et adaptées localement, sont intégrées aux objectifs individuels des dirigeants, des responsables de sites et du middle management. Depuis 2020, tous les cadres ont des objectifs formalisés dans ce domaine. Enfin, le respect des règles de sécurité est une obligation pour chaque collaborateur, sous-traitant et visiteur.

## Environnement

La protection de l'environnement, priorité stratégique approuvée par notre Conseil d'Administration, est portée par un Département Environnement rattaché à la Direction Technique. Ses équipes, incluant des responsables dédiés sur chaque site, agissent à deux niveaux :

- Mise en œuvre des plans d'action après identification des leviers d'amélioration et des mesures à appliquer sur la base d'évaluations comparatives internes et externes ;
- Alignement sur les orientations de Heidelberg Materials et contribution à ses initiatives de durabilité.

Ce département garantit aussi l'application des normes environnementales et guidelines du Groupe sur l'ensemble de nos activités.

## Conformité

La conformité relève directement du Directeur Général, avec un «Compliance Officer» en charge du reporting. Toutefois, son respect engage l'ensemble des collaborateurs : chaque directeur veille à son application dans son périmètre, tandis que les employés sont responsables de l'adoption quotidienne des règles en vigueur.

# Défis et stratégie

Chez Ciments du Maroc, nous déployons nos efforts pour faire rimer croissance économique de notre entreprise avec solutions sociales et environnementales. Un défi de taille que nous nous réjouissons de relever en nous concentrant sur les domaines suivants :

## Santé et sécurité au travail

Conscients que nous opérons dans un secteur à risques, nous accordons la plus haute importance à la santé et à la sécurité au travail. C'est ainsi que nous usons d'outils précis mesurant et améliorant nos performances en termes de sécurité au travail et sensibilisant nos employés et nos sous-traitants au respect des consignes de sécurité.

## Sécuriser l'approvisionnement en matières premières et préserver les ressources

Nos activités dépendent de l'accès à long terme aux matières premières se trouvant à proximité de nos usines. Ces ressources sont limitées et leur exploitation locale entraîne souvent des conflits. C'est pourquoi nous considérons la sécurité de l'approvisionnement en matières premières et la conservation des ressources comme des défis stratégiques essentiels. Notre stratégie de conservation des ressources dans la production de ciment inclut l'utilisation de matières premières et de combustibles alternatifs.

## Protection de la biodiversité

La nature de notre activité nous contraint à empiéter temporairement sur les ressources hydriques, sur le sol, sur la flore et sur la faune afin de nous approvisionner en matières premières. D'un autre côté, notre utilisation des terres crée des refuges pour les espèces animales et végétales. Nous exploitons nos carrières conformément à la législation nationale et aux bonnes pratiques environnementales.

Nous avons pour objectif d'ici 2030 de gérer tous nos sites d'extraction sur la base de plans d'exploitation et de réhabilitation convenus avec les autorités locales et tenant compte des besoins de la communauté. Nous nous efforçons d'intégrer les recommandations pour la promotion de la biodiversité dans chaque nouveau plan de réhabilitation.

## Efficacité énergétique

La production du ciment est une opération énergivore. Par conséquent, nous devons améliorer en permanence notre efficacité énergétique. Un défi que nous nous devons de relever aussi bien pour l'environnement que pour nos intérêts économiques. Par ailleurs, la production du ciment occasionne également un niveau élevé d'émissions de CO<sub>2</sub>. Le Groupe auquel nous appartenons, Heidelberg Materials, s'est engagé à assumer sa part de responsabilité dans la limitation de l'augmentation de la température mondiale à moins de 2 degrés Celsius. L'objectif déclaré par notre maison mère est de réduire, à l'échelle globale, les émissions spécifiques de CO<sub>2</sub> de 30% d'ici 2030, par rapport au niveau de 1990, et de réaliser notre vision d'un béton neutre en CO<sub>2</sub> d'ici 2050. Nous prévoyons de contribuer à atteindre cet objectif en augmentant la proportion de matières premières et de combustibles alternatifs neutres en CO<sub>2</sub> dans notre production. Pour ce faire, nous comptons sur le développement de types de ciment innovants avec une empreinte carbone plus faible. Aussi, sur le long terme, nous avons prévu de développer des projets de capture et d'utilisation des émissions de CO<sub>2</sub> (CCU) à l'instar du parc de microalgues installée dans notre usine de Safi. Nous avons également lancé un autre projet de parc photovoltaïque dans nos usines d'Aït Baha et Safi.

# Engagements envers les parties prenantes

Notre ancrage local est au cœur de notre modèle d'entreprise, et notre réussite à long terme dépend de la qualité des relations que nous cultivons avec les communautés et acteurs locaux. C'est pourquoi nous entretenons un dialogue permanent et transparent avec toutes nos parties prenantes, permettant d'anticiper les enjeux, de résoudre les défis en amont et d'optimiser nos activités dans un esprit de collaboration.

Au niveau local, le dialogue avec les parties prenantes est opéré et supervisé par nos directeurs d'usines. Ces derniers sont soutenus par des responsables locaux ainsi que par le Département RSE au siège.

Nos carrières et nos usines sont majoritairement situées à proximité de communes locales. Il est, par conséquent, tout à fait logique que nous soyons à leur écoute, à l'écoute des autorités locales et des associations.

Conscients de faire partie intégrante de cet écosystème, nous veillons à concilier nos objectifs industriels avec les

besoins des communautés. Les préoccupations exprimées sont diverses et reflètent les spécificités de chaque région:

- Demandes d'information, visites ou soutien à des projets locaux (sportifs, culturels, éducatifs);
- Questions ou réserves concernant nos projets de modernisation et d'extension;
- Retours sur les nuisances (bruit, poussière) liées à nos activités.

À chaque sollicitation, nous apportons une réponse adaptée, priorisant la transparence et la recherche de solutions durables. Cette approche proactive renforce la confiance mutuelle et consolide notre "licence to operate".

Ciments du Maroc est membre de l'Association Professionnelle des Cimentiers qui est une association à but non-lucratif regroupant l'ensemble des producteurs de ciment et de clinker au Maroc. Ce type d'adhésion favorise l'échange avec d'autres entreprises du même secteur sur une détermination commune à atteindre une plus grande durabilité. Les thèmes abordés portent essentiellement sur la protection de l'environnement, les économies d'énergie, l'économie circulaire, la valorisation des déchets, la santé et la sécurité au travail, ainsi que les questions sociales et professionnelles. L'objectif commun est de promouvoir le développement durable et d'assumer collectivement la responsabilité sociale.



# Étude de matérialité

Pour ce rapport, nous avons utilisé l'analyse de matérialité menée en 2023 qui a examiné la pertinence de chaque thème de développement durable pour les différents groupes de parties prenantes et pour l'entreprise elle-même.

L'analyse de matérialité nous avait permis d'identifier et d'évaluer les enjeux les plus importants pour notre entreprise aujourd'hui ou ceux susceptibles de l'être à l'avenir.

Nous considérons que ses résultats sont tout aussi valables pour ce rapport.

## Engagement des parties prenantes

Afin de déterminer les thèmes pertinents pour Ciments du Maroc, nous avons comparé les thèmes de durabilité identifiés dans le cadre des différents systèmes de management avec les listes de thèmes utilisées par la Global Reporting Initiative (GRI) ainsi que celles mentionnées dans le cadre d'autres exigences de l'industrie, et avons examiné leur pertinence pour l'entreprise.

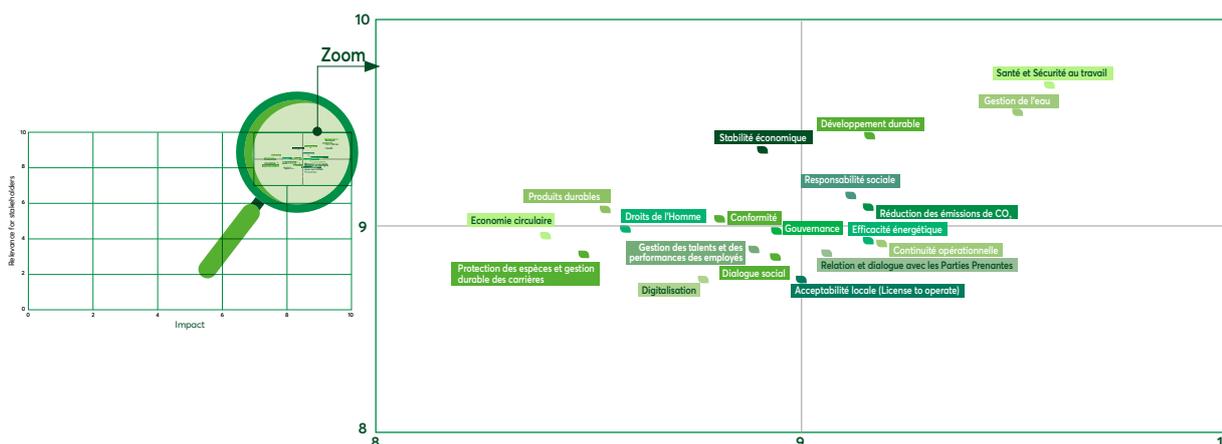
L'étape suivante a consisté à élaborer une analyse du point de vue des parties prenantes pour déterminer l'impact social, économique et environnemental de notre activité.

Nous avons ainsi mené une enquête en ligne auprès de plus de 300 personnes dont les employés, les actionnaires, des clients, des fournisseurs et des associations pour nous faire part de leur opinion sur les thèmes les plus importants en matière de développement durable.

Une priorisation et un reclassement des thématiques et enjeux ont été effectués. Ce processus a abouti à une sélection et à la mise en place d'une matrice de matérialité qui a été reconduite dans le présent rapport et qui nous a permis d'identifier les domaines d'actions clés.

Sélection et classement des thématiques et enjeux suite à l'étude de matérialité :

- Santé et sécurité au travail
- Gestion de l'eau
- Développement durable
- Stabilité économique
- Responsabilité Sociétale
- Réduction des émissions de CO<sub>2</sub>
- Produits durables
- Droits de l'Homme
- Economie circulaire
- Protection des espèces et gestion durable des carrières
- Gouvernance
- Conformité
- Efficacité énergétique
- Continuité opérationnelle
- Gestion des talents et des performances des employés
- Relation et dialogue avec les parties prenantes
- Dialogue social
- Digitalisation
- Acceptabilité locale "licence to operate"







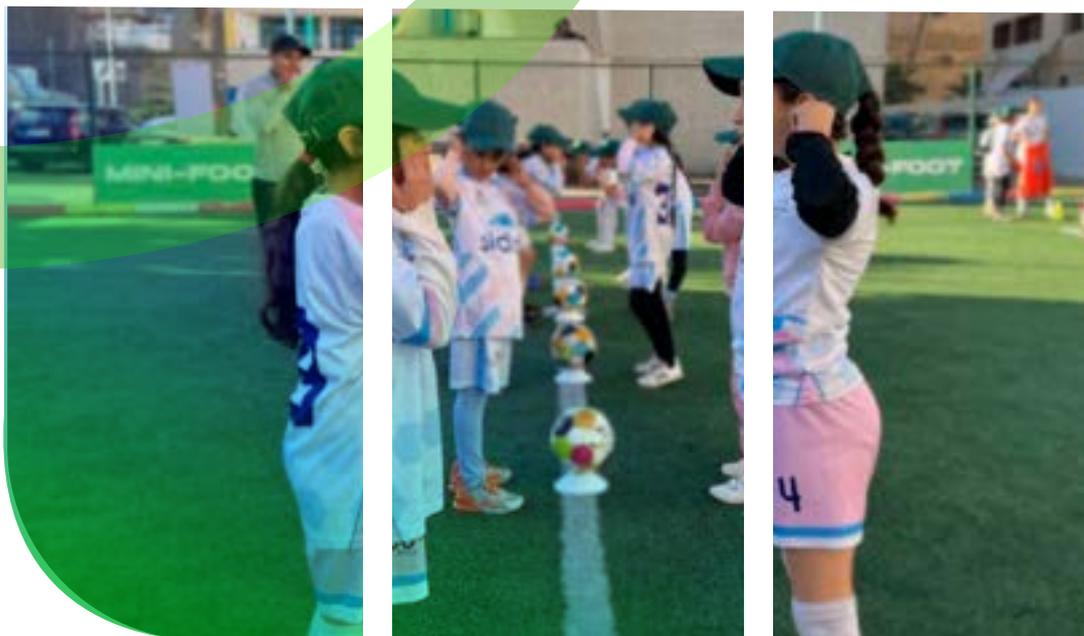
# 03

## Notre démarche RSE

- > Engagements et ambitions 28
- > Axes de la RSE 29
- > Principales réalisations 30



# Engagement et ambitions



L'intégration des enjeux de la durabilité dans la stratégie de Ciments du Maroc n'est pas une démarche récente. En effet, nous avons toujours été convaincus que le développement de nos activités ne peut se faire sans prendre en considération les dimensions environnementale et sociale. Plus nous opérons en harmonie avec la société et avec notre environnement, mieux nous nous développons. L'ouverture et le dialogue, l'équité envers nos employés et envers nos partenaires commerciaux, un partenariat juste et honnête avec les représentants de nos employés, la préservation des ressources naturelles et la minimisation de notre impact sur l'environnement sont les principes directeurs des activités de Ciments du Maroc.

L'année 2024 a été l'occasion de renforcer notre engagement en recentrant davantage notre démarche sur nos parties prenantes. L'écoute de ces dernières nous a permis de mieux

suivre l'évolution de notre environnement et de mettre en place des plans d'actions adaptés. Notre objectif a été de poursuivre notre croissance tout en créant de la valeur ajoutée pour nos clients, nos employés, nos actionnaires et les communautés locales proches de nos sites de production.

La responsabilité sociétale, le maintien des bonnes relations avec nos parties prenantes et le bon voisinage incombent à notre Comité de Direction, à nos directeurs de sites et à la Direction RSE. Ceci implique la compréhension des besoins ainsi que la sélection, la mise en place et le suivi des projets dédiés aux communautés locales. Nous sommes tous attentifs aux défis qu'impose notre position d'acteur majeur sur le marché et nous les relevons en préservant, chaque jour un peu plus, les intérêts de nos différentes parties prenantes et en participant activement au développement de notre pays.

# Axes RSE

Portée par une vision stratégique, la RSE chez **Ciments du Maroc** se structure autour de trois piliers d'action concrets, alignés sur les enjeux territoriaux et les objectifs de développement durable :

## Infrastructures durables

Nous mettons notre expertise industrielle, nos capacités techniques et nos solutions matériaux au service de projets structurants - bâtiments, ouvrages d'art et aménagements - pour contribuer au développement économique et social des territoires.

## Environnement

Nos engagements :

- **Protéger et régénérer** les écosystèmes autour de nos sites grâce à des initiatives ciblées (reboisement, préservation des ressources, etc.).
- **Innov**er pour réduire notre empreinte, en intégrant les meilleures pratiques du groupe Heidelberg Materials.

## Éducation & support aux communautés locales

Parce que chaque territoire a ses besoins, nous adaptons nos actions :

- **Santé, éducation, culture** : soutien à des projets sur mesure, en partenariat avec les acteurs locaux.
- **Proximité** : priorité aux initiatives à impact direct pour les riverains de nos sites.

Pour garantir l'efficacité de nos actions, nous avons instauré :

- Des **critères d'évaluation clairs**, mesurant l'impact réel de nos programmes.
- Une **logique de proximité**, ciblant les zones où notre responsabilité sociétale est la plus tangible.

**Notre ambition ? Créer de la valeur partagée, en conciliant performance industrielle et progrès durable intégrant les dimensions sociale et environnementale.**



Infrastructures



Environnement



Éducation & support  
aux communautés  
locales

# Principales réalisations

## Mobilisés auprès des communautés locales

La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) constitue un pilier central de la stratégie de Ciments du Maroc, orientant notre transformation vers un modèle durable et créateur de valeur partagée. Notre approche proactive se concrétise par des actions tangibles : réduction continue de notre empreinte environnementale, réponse aux attentes de nos parties prenantes et contribution active au développement socio-économique du Maroc. Ces engagements, intégrés à nos processus décisionnels et opérationnels, reflètent notre conviction qu'une croissance responsable est indissociable du progrès collectif.

En 2024, la société a poursuivi et a renforcé ses actions autour de trois axes majeurs en matière de RSE : l'éducation et le support des communautés locales, les infrastructures et l'environnement. Tout au long de l'année, dans la continuité des actions menées post-séisme 2023, Ciments du Maroc a soutenu les communautés les plus impactées.

## Promouvoir l'éducation et soutenir les communautés locales

Ciments du Maroc a poursuivi en 2024 sa stratégie sociétale en faveur des communautés avoisinant ses sites en contribuant à encourager le savoir et l'éducation dans toutes leurs formes.

- Mise à niveau et aménagement d'écoles proches de nos sites de production via des travaux de peinture, la construction de nouvelles classes et la création d'espaces verts ;

- Distribution de bicyclettes en faveur des écoliers de la région de M'zoudia pour éviter le décrochage scolaire ;
- Organisation de caravane scientifique à Nador et artistiques à Laâyoune et d'éducation numérique à Safi et à Aït Baha pour promouvoir une utilisation responsable et sécurisée des outils informatiques ;
- Equipement en matériel informatique et audiovisuel d'écoles avoisinant nos sites de production ;
- Soutien à la scolarisation en facilitant l'accès au transport scolaire dans la région de Laâyoune ;
- Distribution de fournitures scolaires à travers nos sites de production à l'occasion de la rentrée scolaire 2024 ;
- Soutien à l'association de l'école coranique Ida Oumanou pour l'amélioration de ses services dédiés aux étudiants et aux enseignants ;
- Soutien au club Jeunes Sans Frontières d'Anza à Agadir pour son action auprès des jeunes ;
- Soutien à la fondation Academia dont Ciments du Maroc est membre fondateur ;
- Organisation de visites pédagogiques dans nos sites de production en faveur d'élèves des écoles riveraines et des universités ;
- Prise en charge de sorties au zoo en faveur des enfants d'une association caritative ;
- Distribution de paniers alimentaires auprès des populations riveraines durant le mois de Ramadan et préparation de ftours dans la région de Casablanca.

## Participer au développement d'infrastructures

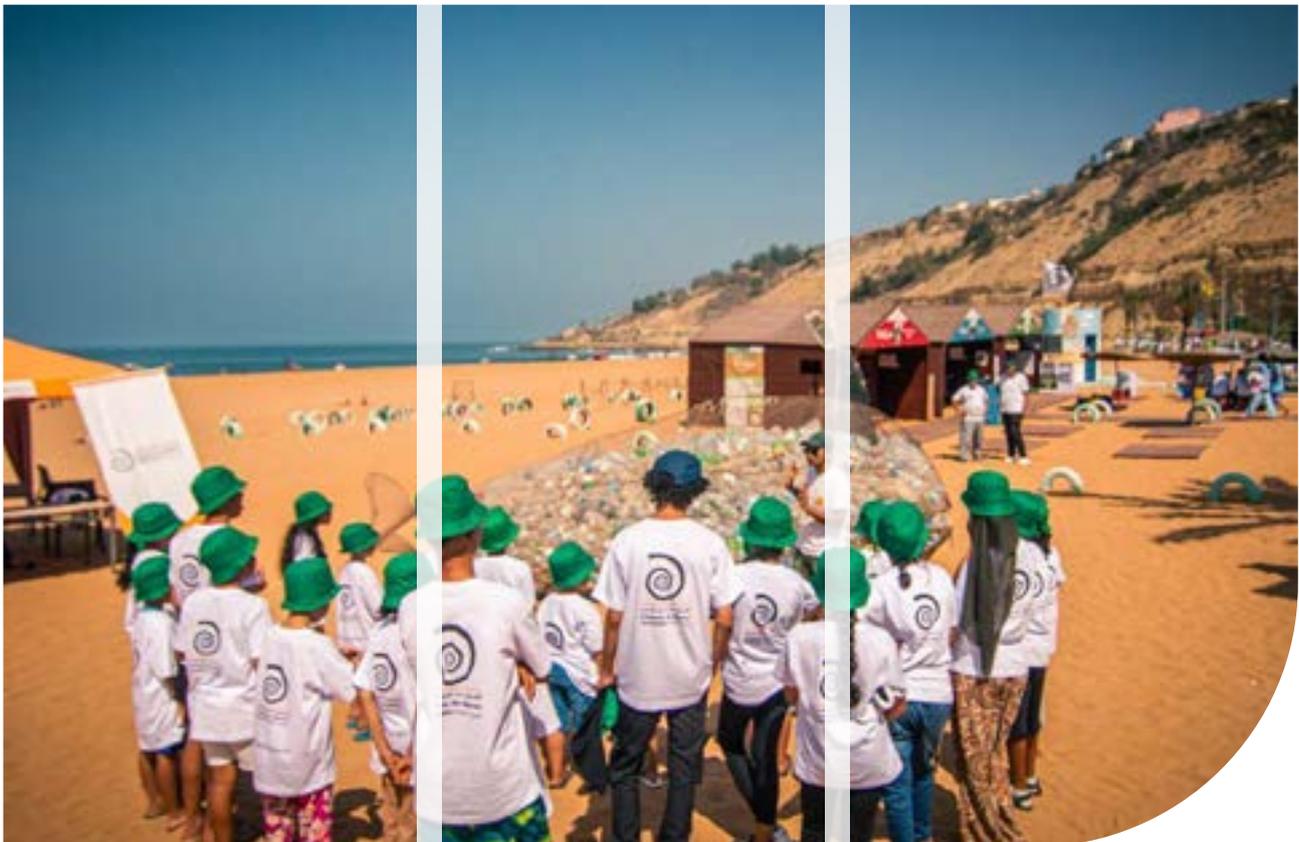
L'engagement de Ciments du Maroc en faveur des communautés avoisinant ses sites s'est également matérialisé durant l'année écoulée par sa contribution au déploiement de meilleures infrastructures.

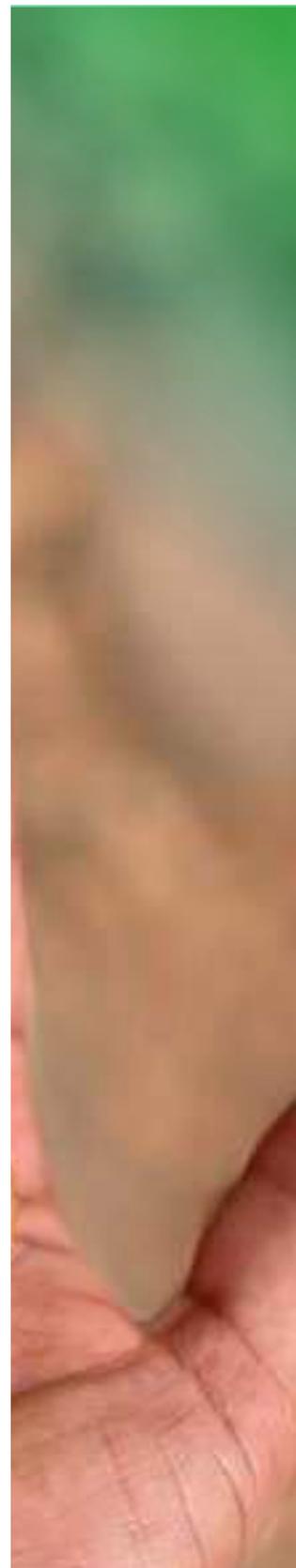
- Raccordement au réseau d'alimentation en eau potable en faveur de nos communautés locales ;
- Soutien financier et matériel au projet de construction d'un édifice d'envergure abritant le complexe coranique et culturel Al Houda à Agadir ;
- Dons en ciment et matériaux pour la construction de routes, la réhabilitation de mosquées, la rénovation et l'aménagement d'écoles, les travaux de reconstruction de murs d'endiguement ou de clôtures de douars ;

## Protéger l'environnement

Notre engagement en faveur de la minimisation de notre empreinte écologique s'est également traduit par notre implication, durant l'année 2024, dans le développement de notre pays et la sensibilisation à la préservation de notre environnement.

- Participation, depuis plus de 10 ans, au programme Plages propres de la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement, avec le parrainage de trois plages dans la région de Safi. En 2024, Ciments du Maroc a participé à l'aménagement de trois plages (Safi ville, Lalla Fatna et Kourram Daif) et a poursuivi son programme d'information, de sensibilisation et d'éducation à la protection de l'environnement par, l'organisation d'une journée sans poubelle, la participation de volontaires internes à une opération de nettoyage de la plage, la mise en place de structures géantes pour alerter sur les dangers de la pollution du littoral par le plastique et sur le stress hydrique;
- Organisation d'actions d'animation et de sensibilisation à la préservation de l'environnement en faveur d'écoles des régions de Safi et Marrakech;
- Lancement de la 5<sup>ème</sup> édition du concours de biodiversité dans les carrières d'Aït Baha, Benslimane et Safi.





# 04

## Référentiel adopté

Ce rapport, qui présente notre démarche pour apporter notre contribution sociétale, répond aux exigences de l'AMMC en matière de reporting extra-financier selon la circulaire n° 03/19. Cette circulaire s'applique aux entreprises cotées à la Bourse de Casablanca. Elle rend obligatoire la publication d'un rapport ESG (Environnement, Social et Gouvernance) chaque année, au plus tard 4 mois après la clôture de l'exercice. Ce rapport est donc publié dans le cadre de cette exigence. Pour l'élaboration de ce rapport, nous nous sommes inspirés des lignes directrices de la « Global Reporting Initiative » suivant ainsi l'un des standards internationaux les plus connus. Par ailleurs, nous référons également dans ce rapport aux Objectifs de Développement Durables des Nations Unies (ODD).





# 05

## Champs du reporting

Les informations contenues dans ce rapport concernent le périmètre de consolidation de Ciments du Maroc, incluant sa filiale Indusaha. La période du reporting est basée sur l'année calendaire du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024 pour assurer une cohérence avec les reportings déjà existants dans l'entreprise.

Dans le cas où certaines données concernent une période de reporting différente de l'année calendaire, cela sera précisé dans le rapport. C'est le cas des différents indicateurs 2024 comparés aux années 2023, 2022 et 2021, ou des actions menées lors des trois dernières années dans le cadre de la responsabilité sociétale de l'entreprise.

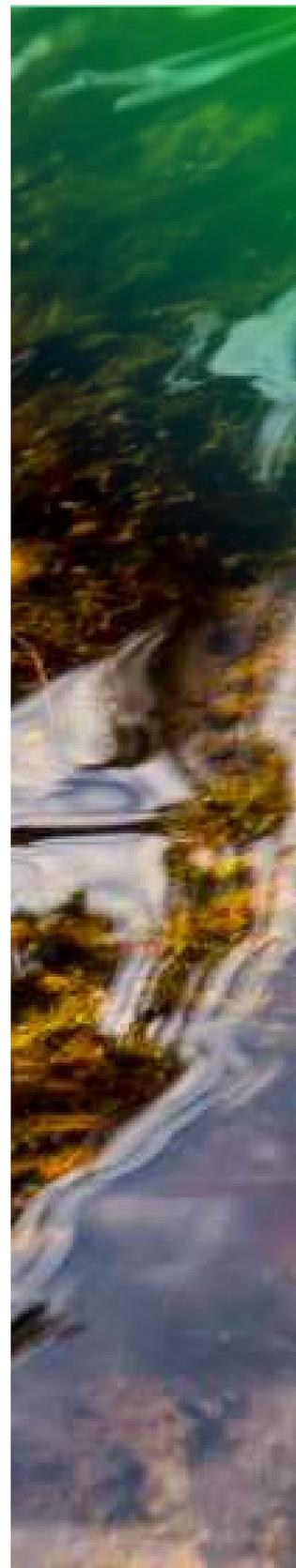
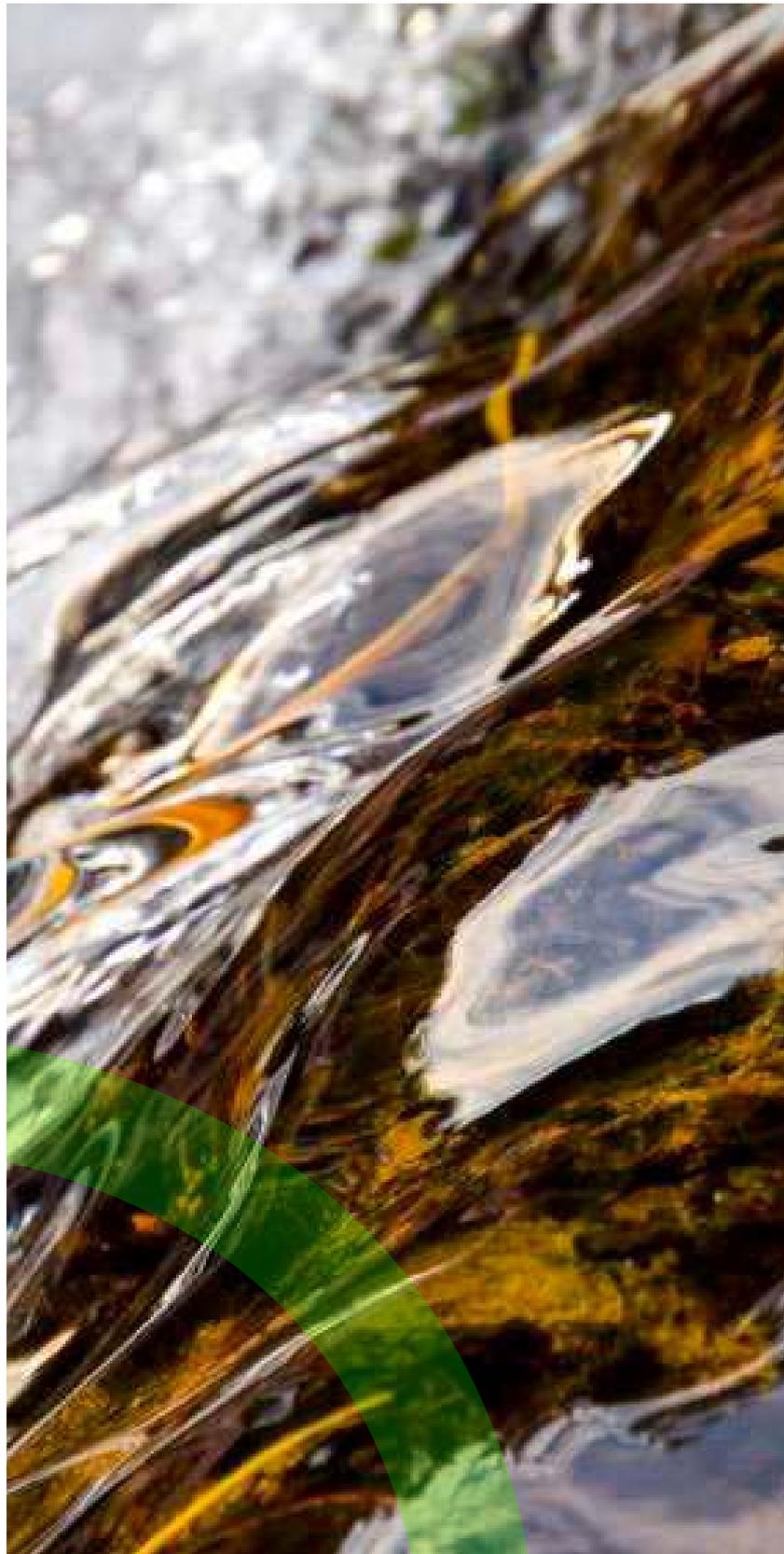




# 06

## Méthodologie

L'élaboration du présent rapport s'est appuyée sur un ensemble d'informations et d'indicateurs recueillis auprès des différentes directions au sein de Ciments du Maroc. Certains indicateurs proviennent d'informations déjà pilotées et consolidées en interne dans le cadre d'autres reportings. Ce rapport n'a pas fait l'objet de vérification externe. Ce rapport servira de base à une organisation et une amélioration des informations alignées avec les exigences réglementaires permettant ainsi, chaque année de mettre à jour les indicateurs de performance, les enrichir et à améliorer, par conséquent, notre reporting extra-financier.





# 07

## ENVIRONNEMENT

- > Management environnemental 40
- > Efficacité énergétique 41
- > Combustibles alternatifs 42
- > Émissions CO<sub>2</sub> 42
- > Exploitation des carrières et biodiversité 43
- > Intégration dans l'environnement 44

# Management environnemental

Cela fait plusieurs années que Ciments du Maroc s'est engagée sur la voie de la protection de l'environnement.

Conscients que nous opérons dans un secteur énergivore, nous avons fait de la réduction de notre empreinte sur la planète notre première préoccupation. La mise en place d'une démarche d'amélioration de nos performances environnementales a fait de nous un cimentier précurseur en la matière et une entreprise citoyenne en phase avec les ambitions de notre pays.

Cela s'est traduit, notamment, par le recours aux combustibles de substitution, l'intégration de leviers de réduction des émissions de gaz à effet de serre et par le développement de nouvelles sources d'énergie.

Cette volonté s'est également répercutée sur notre rapport aux ressources énergétiques non-renouvelables dont nous développons en permanence l'optimisation.

Concrètement, le recours à l'énergie éolienne a permis, grâce au parc éolien d'Indusaha à Laâyoune, d'épargner près de 6 565 tonnes de CO<sub>2</sub> par an et près de 196 145 tonnes en 2024 via des parcs éoliens tiers. Autre démarche innovante et non des moindres, la cogénération permet d'économiser 150 000 tonnes d'eau et d'épargner plus de 5 671 tonnes de CO<sub>2</sub> par an. Ce sont autant d'initiatives qui témoignent de l'engagement de Ciments du Maroc en faveur du climat.

Enfin, Ciments du Maroc a mis en place dans tous ses sites de production un système de management environnemental certifié ISO 14001 version 2015, actant ainsi son engagement dans ce cercle vertueux qu'est l'amélioration progressive de sa gestion en faveur de la limitation de son impact sur l'environnement. La première certification remonte à 2003.

## Mesures prises et objectifs fixés en matière d'environnement

Ciments du Maroc a adopté une politique visant l'intégration des sites de production dans l'environnement.

Cette démarche est continuellement mise à jour en tenant compte des demandes des parties intéressées et des orientations de Heidelberg Materials en la matière.

Ainsi, tous les sites de Ciments du Maroc et sa filiale Indusaha, usines intégrées et centres de broyage, sont couverts par des systèmes de management de l'environnement certifiés selon le référentiel ISO 14001 version 2015 ayant les objectifs suivants :

- Assurer la conformité aux obligations en vigueur ;
- Impliquer les PIP, satisfaire et surveiller leurs attentes pertinentes ;
- Prendre en compte les aspects environnementaux dans les différents processus de l'activité ;
- Maîtriser les émissions atmosphériques et les rejets ;
- Optimiser l'utilisation des ressources (eau, matières et énergie) et adopter la circularité ;
- Préserver et restaurer les écosystèmes ;
- Déployer les outils de management environnemental du groupe ;
- Améliorer en continu les performances environnementales ;
- Promouvoir l'innovation et opter pour des achats responsables.

La carrière d'Ouled Abbou est également certifiée ISO 14001 version 2015.

# Effacité énergétique

Ciments du Maroc a mis en place une politique énergétique alignée sur les engagements du Maroc en la matière. En effet, nous avons misé sur la diversification de nos approvisionnements en énergie que nous produisons nous-mêmes et que nous achetons en partie à des tiers. Ainsi, le parc éolien que nous avons construit au niveau du centre de broyage d'Indusaha à Laâyoune alimente ce dernier à hauteur de 66% de ses besoins en énergie. En y additionnant l'électricité produite par les parcs éoliens tiers et le système de récupération de chaleur, nous avons réalisé plus de 85,4% de substitution par de l'énergie d'origine propre consommée au niveau de nos sites de production. Le CO<sub>2</sub> équivalent épargné par l'usage de l'énergie éolienne des parcs tiers, du parc d'Indusaha et de l'installation du système de cogénération d'Aït Baha a été estimé à plus de 208 382 tonnes en 2024.

## Certification ISO 50001

Afin de réduire leur facture énergétique et leurs émissions de CO<sub>2</sub>, nos sites de production ont mis en place des plans d'actions constamment mis à jour et qui s'appuient sur :

- Des bilans et audits énergétiques pour identifier les potentiels d'optimisation ;
- Des investissements en équipements à haute efficacité énergétique (broyage vertical, variateurs de vitesse, etc.) ;
- L'optimisation de la conduite des installations de production.

C'est dans ce cadre que nous avons décidé de mettre en place un système de management de l'énergie à l'usine d'Aït Baha et de le certifier ISO 50001 version 2018. Première cimenterie au Maroc à obtenir cette certification, ce site a, ainsi, été le premier à bénéficier d'un cadre d'exigences lui permettant d'élaborer une politique d'utilisation efficiente de l'énergie. En nous donnant, notamment, des données sur lesquelles nous pouvons nous appuyer pour mesurer les résultats de cette politique, la certification ISO 50001 nous permet de prendre des décisions éclairées et d'améliorer continuellement notre management de l'énergie.

Ciments du Maroc sensibilise, également, son personnel aux bonnes pratiques en matière d'efficacité énergétique.

# Combustibles alternatifs

## Optimisation de l'utilisation des combustibles de substitution et économie des matières non-renouvelables.

Les combustibles et matières de substitution (CMS) représentent un axe capital autour duquel Ciments du Maroc déploie inlassablement ses efforts.

Grâce à un choix optimisé des sources d'énergie, nous évoluons vers une maximisation de la part des combustibles de substitution et des sous-produits, ce qui nous permet d'opérer une économie considérable concernant les matières premières non-renouvelables et leur utilisation de manière responsable.

## Émissions de CO<sub>2</sub>

Le processus de fabrication du ciment produit diverses émissions de CO<sub>2</sub> (dioxyde de carbone), qui est l'un des principaux gaz à effet de serre. C'est le cas lorsqu'on utilise de l'électricité, notamment dans les installations de broyage, ou que l'on utilise des combustibles fossiles et de substitution. Pour cause, la décarbonation du calcaire (principale matière première du ciment), réaction chimique déclenchée par la soumission du calcaire à des températures très élevées dans le four. Cette matière se décompose alors en chaux (CaO) et en CO<sub>2</sub> de procédé.

Pour réduire ces émissions de CO<sub>2</sub>, nous avons mis en place des leviers s'appuyant sur :

- La réduction de la part du clinker dans le ciment via l'amélioration de la réactivité du clinker et l'incorporation d'agents hydrauliquement réactifs ;
- L'investissement dans les meilleures technologies disponibles ;
- L'utilisation des combustibles de substitution en valorisation thermique (co-processing).

La Roadmap, mise en place en cohérence avec nos ambitions pour l'horizon 2030 et les objectifs de décarbonation du Groupe, a été actualisée pour tenir en compte l'évolution du contexte socio-économique et les différents enjeux liés à l'activité.

Au niveau des usines, les émissions de CO<sub>2</sub> subissent un contrôle drastique. Toutes les cheminées de nos fours sont équipées d'analyseurs qui permettent de mesurer, en continu et en temps réel, les émissions de gaz et de poussière issus de la cuisson. Ces contrôles se font en interne mais également par des organismes spécialisés. Les résultats de ces mesures sont conformes aux seuils réglementaires et aux standards du Groupe.

### Un parc de micro-algues pour l'absorption du CO<sub>2</sub> à la cimenterie de Safi

Engagé depuis longtemps dans un vaste chantier d'économie des ressources naturelles et de préservation de l'environnement, Ciments du Maroc a investi dans un

parc de microalgues qu'il a établi au sein de l'usine de Safi. Une expérience-pilote fidèle à la vision globale du groupe Heidelberg Materials en faveur de la décarbonisation est ainsi menée dans le cadre du programme Recherche & Développement pour l'absorption du CO<sub>2</sub> issu des flux gazeux du four de cette cimenterie. Grâce au processus de la captation et l'utilisation de carbone, des microalgues sont cultivées dans des photo-bioréacteurs. La croissance des microalgues s'opère grâce à la photosynthèse et à l'absorption du CO<sub>2</sub> émanant de l'usine ainsi que d'autres nutriments. Une façon de valoriser biologiquement le gaz carbonique qui est plus intéressante que le simple stockage dans le sol puisque, après la centrifugation et le séchage par atomisation, les microalgues sont transformées en poudre fine qui peut servir notamment de biofertilisant ou pour l'alimentation animale.

## Exploitation des carrières et biodiversité

Le réaménagement des carrières est l'un des pivots de la politique Environnement de Ciments du Maroc. Toutes les carrières alimentant nos sites en matières premières sont, en effet, sujettes à des plans de réaménagement approuvés par des bureaux d'études spécialisés.

Ainsi, pour une insertion paysagère optimale, Ciments du Maroc s'engage à la réhabilitation des sites exploités. Ce réaménagement se fait soit au fur et à mesure de l'extraction du gisement, soit en fin d'exploitation.

# Intégration dans l'environnement

Les activités de nos sites de production ayant un impact direct ou indirect sur l'environnement sont :

- L'exploitation des carrières et l'extraction des matières premières ;
- Le concassage des matières premières ;
- Le broyage cru et le stockage ;
- Le broyage des combustibles ;
- La cuisson et la production du clinker ;
- Le broyage, le stockage et l'expédition du ciment ;
- Les activités de maintenance.

**Description de tout litige ou poursuite relatifs à des problématiques d'ordre environnemental, dont Ciments du Maroc, ou l'une de ses filiales, a fait l'objet en 2024.** (Aucun litige à signaler).

## Les mesures prises pour évaluer et minimiser les impacts environnementaux de l'activité

Pour tout nouveau projet, Ciments du Maroc élabore une étude d'impact sur l'environnement (EIE) qu'elle soumet à l'approbation des parties concernées selon la loi en vigueur. Une EIE permet de mettre en place, d'une manière proactive, les actions nécessaires pour la compliance et la prévention des risques environnementaux.

Dans nos sites de productions et d'extraction des matières premières, nous avons mis en place des plans de surveillance environnementale accompagnant ainsi toutes les phases d'exploitation. Ces mesures comprennent

l'ensemble des contrôles prévus par la réglementation et les études d'impact sur l'environnement. Des analyses sont également réalisées pour l'évaluation des impacts de l'activité opérée dans ces sites. Ces mesures sont elles-mêmes contrôlées par des plans de management environnementaux que nous avons élaborés.

Enfin, nous établissons un reporting régulier sur la performance et l'application de tous ces processus que nous adressons au Groupe et au ministère concerné.

Pour mener à bien cette politique, nous avons alloué un budget important aux investissements majeurs relatifs aux actions de contrôles, d'entretien et d'amélioration de la surveillance environnementale.

## Les mesures de gestion et d'élimination des déchets

De la collecte au traitement en passant par le stockage, la gestion de nos déchets obéit à la maîtrise de procédures d'atténuation des risques susceptibles d'en découler.

Concrètement, des parcs internes sont aménagés pour l'identification et le stockage des déchets générés par nos activités. S'en suivent la collecte et le tri, deux tâches qui sont confiées à des entreprises spécialisées avant leur évacuation conformément à un processus défini.

Le personnel interne ainsi que celui des entreprises engagées pour la sous-traitance sont sensibilisés aux risques et exigences liés à la gestion des déchets.

## Consommations d'eau, d'énergie et de matières premières ainsi que les mesures mises en place pour l'optimisation de ces consommations

L'un des axes de la politique Environnement est la valorisation des sous-produits pour réduire l'appel aux ressources naturelles et, en conséquence, notre empreinte carbone.

Pour la production du clinker et du ciment, des produits alternatifs sont recyclés et utilisés pour se substituer aux matières extractives. De même, Ciments du Maroc développe en continu l'usage des combustibles de substitution provenant généralement du recyclage des déchets banals en les valorisant énergétiquement pour assurer une partie du besoin en énergie thermique.

La consommation de l'énergie électrique est également continuellement optimisée grâce à l'amélioration des performances industrielles. Ciments du Maroc recourt dans la majorité de ses sites à l'utilisation des énergies propres en consommant l'électricité autoproduite par récupération de chaleur, par son propre parc éolien et par un parc éolien tiers dans le cadre d'un contrat de fourniture d'électricité.

Toutes les usines de Ciments du Maroc opèrent à voie sèche. La consommation d'eau a été également nettement réduite par le biais d'actions opérationnelles dans ses sites.

L'utilisation de la technique de récupération des gaz dans la cimenterie d'Aït Baha a contribué à une nette amélioration de la consommation en eau.

Dans l'ensemble des sites, les circuits de refroidissement des machines sont fermés et permettent un recyclage d'eau en minimisant les apports.

Les quantités d'eau consommées et les ratios de consommation spécifiques sont suivis de très près et font l'objet de reporting vis-à-vis du Groupe dans le cadre des standards et procédures mis en place à cet effet.

## Préservation de l'arganier

Les arganiers sont un véritable rempart contre la désertification, en plus de leur pouvoir de capture de carbone (6,7 tonnes de CO<sub>2</sub> absorbés par hectare par an). Dans le cadre de sa politique nationale en faveur du climat (programme du Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification visant la régénération des essences autochtones comme l'arganier), le Maroc a dédié l'une de ses mesures d'atténuation de l'impact sur le climat à la plantation d'arganiers.

C'est dans ce contexte que Ciments du Maroc a planté près de 66 600 arbustes *Argania Spinosa* à proximité de son usine d'Aït Baha depuis 2010. Le programme global, en partenariat avec la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification, la Fondation du Sud et l'Agence Nationale de Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier, vise la plantation de près de 403 800 plants, étalés sur une superficie globale estimée à 2 019 hectares. Le programme comprend :

- Le versement du montant équivalent au profit du Fonds National Forestier pour la compensation de près de 298 200 plants, sur une superficie estimée à 1 491 hectares;
- Les travaux de regarnis de 84 600 plants, sur une superficie de 528 hectares.

D'autres programmes de reboisement sont prévus dans le cadre des études de réhabilitations des carrières anciennes et en cours d'exploitation.





# 08

## Social

- > Politique Ressources Humaines 48
- > Santé, sécurité & hygiène 51
- > Droits humains au travail 53

# Politique Ressources Humaines :

## l'humain au cœur de notre performance

Chez Ciments du Maroc, nos collaborateurs sont notre première richesse. Notre politique RH place leur bien-être, leur développement et leur sécurité au centre de nos actions, pour construire ensemble une entreprise durable et performante.

### Santé & Sécurité au Travail

**Priorité absolue** : protéger nos équipes et nos partenaires sous-traitants et prestataires de services.

En collaboration avec la Direction Générale, le Groupe Heidelberg Materials, les médecins du travail et les autorités sanitaires, nous déployons :

- Des mesures préventives adaptées (risques sanitaires, pandémies, etc.) ;
- Des ressources matérielles et financières pour garantir la continuité sécurisée de nos activités, même en contexte critique.

### Compliance RH : rigueur & éthique

Notre Direction RH veille au strict respect des normes locales et internationales, notamment :

- Code du Travail marocain et droits fondamentaux ;
- Protection des données personnelles ;
- Règles environnementales et de bonne conduite du Groupe Heidelberg Materials.

Objectif : une gestion transparente et responsable de notre capital humain.

## Recrutement & Intégration

Chez Ciments du Maroc, nous croyons en la diversité des talents pour construire un avenir durable. Nos équipes se composent aussi bien de profils techniques (production, maintenance, qualité, logistique, ...etc.) que de compétences fonctionnelles (RH, finance, digital, communication, etc.), tous unis par l'engagement et l'esprit collaboratif.

Notre processus s'appuie sur :

- Recrutement rigoureux : définition précise des besoins et compétences clés pour le poste et processus structuré (entretiens techniques et comportementaux) garantissant l'adéquation entre le candidat, le poste et nos valeurs.
- Intégration sur mesure : parcours d'onboarding personnalisé par fonction, formations adaptées, sensibilisation à l'éthique et aux valeurs du Groupe.
- Égalité des chances : candidatures traitées avec objectivité et sans discrimination.
- Diversité : femmes et hommes représentés à tous les niveaux, y compris dans les postes décisionnels.

## Développement & Formation

Notre ambition : accompagner chaque collaborateur dans sa croissance.

- Évaluation annuelle : fixation d'objectifs, identification des axes de progrès.
- Formations continues :
  - Interne : partage d'expertise via notre SIRH Workday ainsi que la mise en place de plusieurs programmes métiers.
  - Externe : partenariats avec des organismes spécialisés pour les montées en compétences.

Résultat : des équipes agiles, innovantes et alignées sur nos objectifs stratégiques.

Mobilité : opportunités d'évolution au Maroc et au sein du réseau Heidelberg Materials pour les talents à haut potentiel.

## Dialogue social & représentativité

Engagement : un climat social apaisé et constructif.

- Délégués du personnel élus dans chaque site, conformément au Code du Travail ;
- Dialogue permanent entre direction, RH et représentants des salariés ;
- Liberté syndicale respectée sur tous nos sites.

## Digitalisation RH : vers une expérience collaborateur moderne

Nous modernisons nos pratiques RH grâce au digital, pour plus de proximité, de réactivité et d'efficacité :

- Portail collaborateur (Workday) : accès simplifié aux services RH, gestion autonome des dossiers personnels, demandes et suivi en ligne.
- Digital Learning : contenus interactifs et formations accessibles à tout moment pour favoriser un apprentissage agile.
- Outils de pilotage : tableaux de bord RH, indicateurs en temps réel, appui à la prise de décision stratégique.

## Qualité de vie au travail (QVT) : un environnement sain et motivant

- Favoriser l'équilibre, l'écoute et la reconnaissance, c'est notre vision d'un cadre de travail stimulant.
- Équilibre vie pro/vie perso.
- Espaces de travail adaptés : sécurité, ergonomie et bien-être pris en compte dans l'aménagement des sites.
- Initiatives bien-être : programmes de prévention santé, activités sportives, moments de convivialité.

## Des valeurs fondatrices au service de notre engagement ESG

Nos valeurs fondamentales – **Équité, Responsabilité, Respect et Performance** – guident nos actions au quotidien et façonnent notre engagement en matière de développement durable.

- **L'équité** nous pousse à garantir un environnement de travail inclusif et à offrir des opportunités justes à tous nos collaborateurs.
- **La responsabilité** se traduit par notre engagement à agir de manière éthique, en tenant compte de l'impact de nos décisions sur nos parties prenantes et sur l'environnement.
- **Le respect** est au centre de nos interactions, favorisant une culture d'écoute, de bienveillance et de collaboration.
- **La performance** nous motive à innover et à nous améliorer continuellement pour assurer une croissance durable et pérenne.

# Santé, sécurité & hygiène

Nous opérons dans un secteur industriel à haut potentiel de sinistralité. C'est pourquoi, à Ciments du Maroc, la santé et la sécurité de nos employés au travail constituent une priorité absolue doublée d'une de nos principales valeurs d'entreprise.

Notre objectif déclaré est de maintenir le « Zéro accident ». Grâce à un ensemble de leviers, nous avons mis en œuvre une démarche de prévention des risques professionnels : l'information, la formation, l'évaluation des risques, la mise à disposition d'équipements adaptés...

Des systèmes de gestion de la santé et de la sécurité au travail ont été mis en place dans l'ensemble de nos sites, conformément à la politique générale du groupe. Ces systèmes exigent des responsables hiérarchiques locaux, une approche structurée incluant une planification, un processus clair et sûr et des contrôles visant à assurer une amélioration continue.

C'est ainsi que depuis des années, nous conjuguons technicité et organisation pour réduire le taux de fréquence des accidents.

## Objectifs et engagements

Nous sommes convaincus que les accidents peuvent être évités. C'est pourquoi nous nous efforçons continuellement d'en minimiser les risques aussi bien pour nos employés que pour nos sous-traitants ou, enfin, pour les tiers.

Pour atteindre le risque « Zéro accident », un ensemble de « Règles cardinales » a été défini. Celles-ci concernent en particulier les activités qui ont été identifiées comme principaux domaines de risques d'accidents et leur application est obligatoire pour nos employés et pour nos sous-traitants.

La formation que nous dispensons à ces derniers leur permet de rester informés de ces règles et des bonnes pratiques afin de contribuer à réduire le nombre d'incidents et d'éviter les accidents, en particulier ceux entraînant le décès.



## La sécurité au travail dans la gestion

Revêtant la même importance que les autres thèmes de formations, celles relatives à la sécurité sont obligatoires à Ciments du Maroc et ce, aussi bien pour notre personnel que pour nos sous-traitants.

Ainsi, les thèmes liés à la sécurité au travail ont représenté environ 30% des heures de formation, ce qui correspond à une moyenne d'environ 10 heures par employé.

## Évolution des chiffres des accidents

Nous avons à cœur de veiller à ce qu'à la fin de leur journée de travail, nos employés rentrent chez eux sains et saufs et en bonne santé.

En 2024, nous avons enregistré 1 accident avec arrêt de l'activité sur l'ensemble de nos sites, ce qui a ramené le taux de fréquence des accidents (LTIFR - Lost Time Injury Frequency Rate) à 0,57.

Nous analysons chaque accident, aussi bénin soit-il, et partageons les informations y afférentes à travers notre Groupe afin d'éviter des accidents similaires sur d'autres sites.

En 2024, une importance capitale a été accordée à l'accompagnement de nos partenaires de transport et de services. C'est ainsi que toutes les actions que nous avons lancées ont été conçues pour relever les trois défis suivants :

- développement de la culture santé et sécurité des employés (Leadership, événements) ;
- accompagner les sous-traitants et les transporteurs côté santé et sécurité (visite chantiers, partage de bonnes pratiques) ;
- diversifier les thèmes de formation et de workshop sécurité.



# Droits humains au travail

En tant que filiale de Heidelberg Materials, groupe profondément engagé dans le respect des droits humains au travail, Ciments du Maroc veille scrupuleusement à l'application, en premier lieu, des dispositions légales en vigueur au Maroc et des normes internationales reconnues en la matière et qui sont les suivantes :

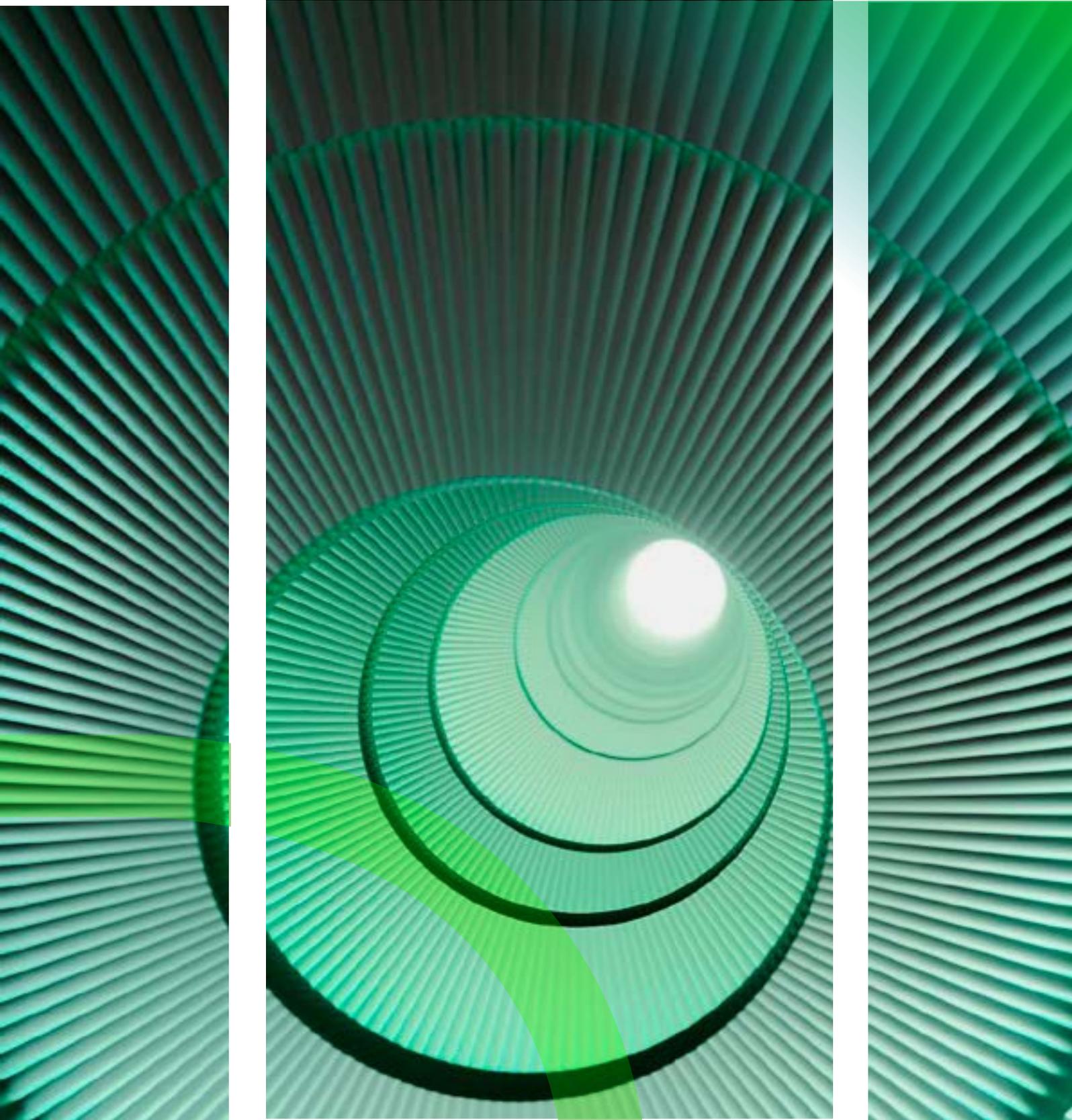
- La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ;
- Les huit normes fondamentales du travail établies par l'Organisation Internationale du Travail (OIT) ;
- Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ;
- Les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux Droits de l'Homme (Cadre de référence « Protéger, respecter et réparer »).

Notre engagement en faveur du respect des droits humains au travail est tel que nous l'étendons à nos employés et à l'ensemble de nos partenaires. De ces deux derniers, nous attendons une totale conformité aux directives et recommandations-clés.

## Nos collaborateurs

Notre ambition d'être parmi les leaders de notre secteur nous impose l'intégration d'une conduite juridiquement et éthiquement irréprochable. Pour ce faire, Ciments du Maroc a adopté le Code de Conduite Professionnelle mis en place par le Groupe Heidelberg Materials. Tout un arsenal qui nous conforte dans nos valeurs juridiques et éthiques élevées et que nous appliquons à l'ensemble de nos activités, de la planification stratégique aux affaires courantes.

Les conditions de travail de nos collaborateurs sont conformes aux normes de travail fondamentales ainsi qu'aux lois en vigueur dans notre pays. Cela inclut la prévention du travail des enfants et du travail forcé, le respect du principe de non-discrimination, le droit à la liberté d'association ainsi que la négociation collective.





# 09

## Gouvernance

- > Organes de gouvernance 56
- > Gestion et contrôle des risques 60
- > Gestion de la conformité 62
- > Éthique déontologique et prévention de la corruption 64
- > Relations avec les actionnaires 65

# Organes de gouvernance

## Composition du Conseil d'administration au 20 décembre 2024

### Membres exécutifs et non-exécutifs

PRÉNOM ET NOM/DÉNOMINATION	QUALITÉ	EXÉCUTIF/NON-EXÉCUTIF
M. Mohamed CHAÏBI Président du Conseil d'Administration	Administrateur	Non-exécutif
M. Severin WEIG Directeur Général	Administrateur	Exécutif
M. Hakan GÜRDAL	Administrateur	Non exécutif
HEIDELBERG MATERIALS ITALIA CEMENTI SPA représentée par Mme Natalya SEYALOVA	Administrateur	Non exécutif
COFIPAR représentée par M. Silke Schuessler	Administrateur	Non exécutif
MENAF représentée par M. Francesco BRAMBILLA	Administrateur	Non exécutif
PROCIMAR représentée par M. Abdellah HARMA	Administrateur	Non exécutif
CIMR représentée par M. Mohamed ABOUMEJD	Administrateur	Non exécutif
ABU DHABI FUND FOR DEVELOPMENT représentée par Saeed AL DHAHERI	Administrateur	Non exécutif

### Membres indépendants

Mme Amina FIGUIGUI	Administrateur Indépendant
M. Ahmed NAKKOUCH	Administrateur Indépendant

### Critères retenus pour la qualification d'administrateurs indépendants

Garant d'une gouvernance équilibrée, les administrateurs indépendants sont appelés à contribuer, par leur compétence et leur liberté de jugement, à permettre au conseil d'exercer au mieux sa mission. Ils sont également membres du Comité d'audit qui est présidé par l'un d'eux.

Les administrateurs doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en ingénierie, en finances, en juridique et/ou en fiscalité délivré par une école de renom. Ils doivent disposer d'un parcours professionnel de haut niveau en tant que dirigeants, chefs d'entreprise ou directeurs au sein d'une grande structure.

Par ailleurs, ils doivent nécessairement être libres de tout conflit d'intérêt et de tout lien avec la société, ses actionnaires et ses dirigeants et doivent remplir les critères suivants prévus par la loi :

- (i) ne doivent pas être actionnaires de CIMAR ;
- (ii) ne doivent pas exercer les fonctions de Président du Conseil d'administration, de Directeur Général, de Directeur Général Délégué ou tout autre mandat exécutif (au sein de CIMAR) ;
- (iii) ne doivent pas avoir été, au cours des trois (3) années précédant sa nomination, salariés ou membres des organes d'administration ou de direction de CIMAR ;
- (iv) ne doivent pas avoir été, au cours des trois (3) dernières années, représentants permanents, salariés ou membres de l'organe d'administration, de surveillance ou de direction d'un actionnaire de CIMAR ou d'une société que CIMAR consolide ;
- (v) ne doivent pas avoir été, au cours des trois (3) dernières années, membres de l'organe d'administration ou de surveillance, ou de direction, d'une société dans laquelle CIMAR détient une participation quel que soit son pourcentage ;

- (vi) ne doivent pas être membres de l'organe d'administration, de surveillance ou de direction d'une société dans laquelle CIMAR dispose d'un mandat au sein de l'organe d'administration ou de surveillance ;
- (vii) ne doivent pas être membres de l'organe d'administration, de surveillance ou de direction d'une société dans laquelle un membre des organes d'administration ou de surveillance ou de direction de CIMAR, en exercice ou l'ayant été depuis moins de trois (3) ans, détient un mandat au sein de son organe d'administration, de surveillance ou de direction ;
- (viii) ne doivent pas avoir été ou avoir représenté, durant les trois (3) dernières années, un partenaire commercial ou financier ou exerçant une mission de conseil auprès de CIMAR ;
- (ix) ne doivent pas avoir un lien de parenté jusqu'au deuxième degré avec un actionnaire ou un membre du conseil d'administration de CIMAR ou avec le conjoint de l'actionnaire ou du membre du Conseil d'administration ;
- (x) ne doivent pas avoir été commissaires aux comptes de CIMAR au cours des six (6) années précédant sa nomination.

## Dates de nomination des membres de l'organe de gouvernance, et date d'expiration de leur mandat

PRÉNOM ET NOM/DÉNOMINATION	DATE DE NOMINATION	DATE D'EXPIRATION DU MANDAT
M. Mohamed CHAÏBI Président du Conseil d'Administration	AG 29.05.2024 CA 29.05.2024	AGOA 2026 statuant sur les comptes de l'exercice 2025
M. Severin WEIG Directeur Général	AG 29.05.2024 CA 04.01.2024	AGOA 2025 statuant sur les comptes de l'exercice 2024
M. Hakan GÜRDAL	AG 30.05.2023	AGOA 2025 statuant sur les comptes de l'exercice 2024
Mme Amina FIGUIGUI	AG 29.05.2024	AGOA 2026 statuant sur les comptes de l'exercice 2025
Mme Sonia MEZZOUR	AG 29.05.2024	AGOA 2026 statuant sur les comptes de l'exercice 2025
HEIDELBERG MATERIALS ITALIA CEMENTI SPA représentée par Mme Natalya SEYALOVA	AG 29.05.2024	AGOA 2026 statuant sur les comptes de l'exercice 2025
COFIPAR représentée par Mme Silke Schuessler	AG 30.05.2023	AGOA 2025 statuant sur les comptes de l'exercice 2024
MENAF représentée par M. Francesco BRAMBILLA	AG 30.05.2023	AGOA 2025 statuant sur les comptes de l'exercice 2024
PROCIMAR représentée par M. Abdellah HARMA	AG 30.05.2023	AGOA 2025 statuant sur les comptes de l'exercice 2024
CIMR représentée par M. Mohamed ABOUMEJD	AG 30.05.2023	AGOA 2025 statuant sur les comptes de l'exercice 2024
ABU DHABI FUND FOR DEVELOPMENT représentée par M. Saeed AL DHAHERI	AG 30.05.2023	AGOA 2025 statuant sur les comptes de l'exercice 2024

## Fonctions au sein de l'instance de gouvernance, représentation des parties prenantes

Mohamed CHAÏBI	Président du Conseil
Severin WEIG	Directeur Général
Hakan GÜRDAL	Membre du Directoire de Heidelberg Materials AG- CEO de la Région AMWA (Africa Middle East Western Asia)

## Représentants légaux

Severin WEIG	Directeur Général
Mohamed BOUJANOUI	Directeur Général Délégué

### La parité et les règles suivies en la matière

4 administrateurs de sexe féminin parmi les 11 administrateurs composant le Conseil.

## Le nombre de mandats par administrateur

IDENTITÉ DE L'ADMINISTRATEUR	MANDAT OCCUPÉ DANS D'AUTRES CONSEILS D'ADMINISTRATION OU CONSEILS DESURVEILLANCE
M. Mohamed CHAÏBI	6 mandats en sus de CIMAR
M. Severin WEIG	6 mandats en sus de CIMAR
M. Hakan GÜRDAL	28 mandats en sus de CIMAR
HEIDELBERG MATERIALS ITALIA CEMENTI SPA (Natalya SEYALOVA)	2 mandats en sus de CIMAR
COFIPAR (M. Silke SCHUESSLER)	3 mandats en sus de CIMAR
MENAF (M. Francesco BRAMBILLA)	11 mandats en sus de CIMAR
FIPAR HOLDING (M. Khalid ZIANE) Démission au 20 décembre 2024	9 mandats en sus de CIMAR
CIMR (M. Mohamed ABOUMEJD)	31 mandats en sus de CIMAR
ABU DHABI FUND FOR DEVELOPMENT (S.E. Khalifa Abdulla AL QUBAISI)	2 mandats en sus de CIMAR
Mme Amina FIGUIGUI	5 mandats en sus de CIMAR
Mme Sonia MEZZOUR	4 mandats
M. Ahmed NAKKOUCH (Mandat expiré à l'issue de l'AG du 29 mai 2024)	3 mandats en sus de CIMAR
M. Yassine HADDAOUI (Démission au 04 mars 2024)	9 mandats
PROCIMAR (M. Abdellah HARMA)	2 mandats en sus de CIMAR

## Les comités spécialisés et leurs compositions respectives

### COMITÉ D'AUDIT :

#### ● Composition au Conseil d'Administration depuis le 20 décembre 2024

- Mme Amina FIGUIGUI, Présidente
- M. Mohamed CHAÏBI
- Mme Sonia MEZZOUR
- M. Christian MIKLI
- M. Mohamed ABOUMEJD

### COMITÉ STRATÉGIQUE :

#### ● Composition au Conseil d'Administration depuis le 20 décembre 2024

- M. Mohamed CHAÏBI, Président
- M. Severin WEIG
- M. Hakan GÜRDAL
- M. Mohamed ABOUMEJD
- M. Francesco BRAMBILLA

## L'assiduité aux séances du Conseil (nombre de réunions du Conseil durant la période, taux de présence effective de chaque administrateur)

Au cours de l'exercice 2024, le Conseil d'administration s'est réuni à 5 reprises. Les taux de présence effective des administrateurs pour cet exercice sont les suivants :

ADMINISTRATEUR	TAUX DE PRÉSENCE EFFECTIVE	TAUX DE PRÉSENCE (INCLUANT LA REPRÉSENTATION)
Severin WEIG	100%	100%
Mohamed Chaïbi	100%	100%
Hakan Gürdal	100%	100%
Amina Figuigui	100%	100%
Heidelberg Materials Italia Cementi S.p.A	100%	100%
Procimar	100%	100%
Cofipar	60%	100%
Menaf	80%	100%
CIMR	60%	100%
Abu Dhabi Fund for Development	0%	100%
Sonia Mezzour <sup>[1]</sup>	100%	100%

<sup>[1]</sup> Nommée à compter de l'AG du 29.05.2024 – Taux de présence pour les réunions du Conseil tenues à compter sa nomination

# Gestion et contrôle des risques

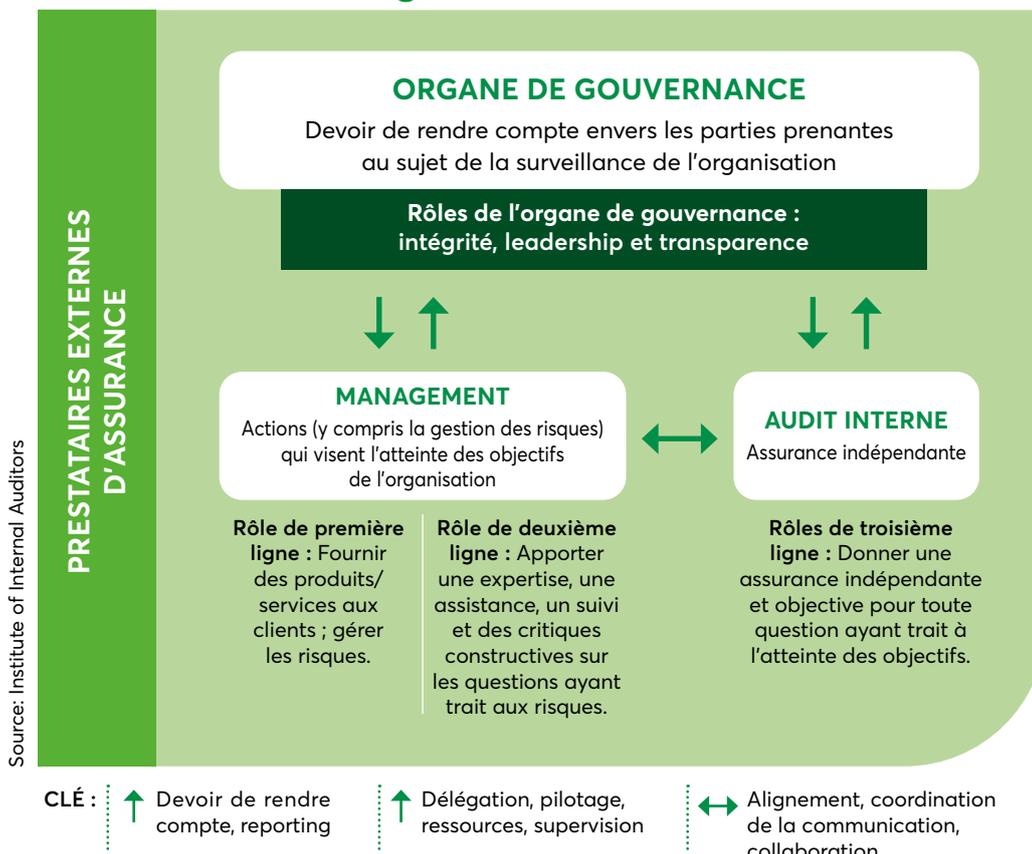
Notre activité toujours tournée vers l'avenir, opère dans un environnement en constante évolution. Elle est par conséquent exposée à des risques qui pourraient avoir un effet défavorable sur la performance des activités de la société, sa situation financière, y compris ses résultats opérationnels et ses flux de trésorerie, sa réputation, sa continuité ou ses perspectives, si ces risques se matérialisaient.

Les éléments constituant le processus de gestion des risques sont établis de manière à déceler en temps opportun les menaces pour les mitiger et les opportunités pour les saisir.

Par conséquent, la politique de gestion des risques au niveau de Ciments du Maroc est une composante essentielle de déploiement de sa stratégie et celle du Groupe Heidelberg Materials.

La société est dotée d'une organisation lui permettant d'assurer une gestion efficace des risques et un dispositif de contrôle interne solide et pertinent, en application du modèle des trois lignes de défense préconisé par l'IIA (Institute of Internal Auditors).

## Le Modèle des Trois Lignes



- Le management assure le rôle de première ligne de défense et est ainsi responsable du déploiement du contrôle interne et de la gestion des risques au niveau des process opérationnels. Il veille au respect des exigences d'ordre juridique, réglementaire et éthique.
- La deuxième ligne de défense apporte une expertise complémentaire à la première ligne de défense, un support, un suivi et des critiques constructives en matière de conformité et éthique, contrôle interne et gestion des risques, sécurité informatique, santé et sécurité, développement durable. La deuxième ligne de défense aide également à l'élaboration de politiques, de processus et de contrôles pour atténuer les risques.

Le process de gestion des risques au niveau de Ciments du Maroc s'inspire des référentiels internationaux comme ISO 31000 et il est structuré autour de 4 phases à savoir :

- L'identification et l'analyse des sources des risques et leur conséquence.
- L'évaluation des risques en leur affectant une criticité basée sur la probabilité d'occurrence et l'impact quantitatif ou qualitatif.
- Le traitement à travers 3 principaux scénaris : l'atténuation, le transfert et l'acceptation des risques.
- La surveillance et le reporting.

Une procédure locale de gestion des risques est en place, adossée à un socle d'applications en local et Groupe, permettant la documentation de ce processus.

Les résultats d'analyse sont répertoriés au niveau de matrices de risques opérationnels et au niveau d'une

cartographie des risques approuvée par la Direction Générale et communiquée semestriellement au Comité d'Audit, et chaque quadrimestre au Groupe Heidelberg Materials.

La cartographie des risques constitue un élément clé pour l'établissement de plans d'audit pertinents, fondés sur une approche basée sur les risques.

- La troisième ligne de défense est l'Audit Interne. En tant que fonction indépendante reportant à la Direction Générale, le Département fournit une assurance raisonnable et des conseils indépendants et objectifs au management et à l'organe de gouvernance sur l'adéquation et l'efficacité des deux premières lignes de défense, ainsi que sur la gouvernance.

La fonction Audit Interne rend compte régulièrement et au moins deux fois par an au Comité d'Audit qui est une émanation du Conseil d'Administration.

# Gestion de la conformité

Nous avons mis en place un programme de conformité en ligne avec celui de notre Groupe. Ce programme est basé sur le code de conduite des affaires et de déontologie duquel découlent d'autres directives internes destinées à assurer la tenue d'une conduite conforme aussi bien aux lois et règlements en vigueur mais également aux règles les plus élevées d'éthique et de déontologie.

Les politiques et directives en matière de conformité exigent de tous les employés qu'ils adhèrent à nos principes de base de gouvernance d'entreprise responsable, que ces principes constituent ou pas une obligation légale.

Le programme de conformité est amélioré et mis à jour en permanence afin que puissent y être apportés les ajustements nécessaires en fonction des évolutions juridiques et sociales.

Un élément central de ce programme est l'engagement pris par la Direction de la société de ne tolérer aucune violation des lois applicables et d'imposer des sanctions le cas échéant. Ce programme comprend également des lignes directrices et des mesures internes qui reprennent et expliquent concrètement les dispositions légales et les valeurs du Groupe. En plus de la communication régulière de ces directives, la Direction diffuse annuellement des lettres de conformité pour sensibiliser et rappeler l'importance du respect des lois et des règlements.

D'autres outils ont également été mis en place et notamment le système de déclaration d'incidents via Internet et par

téléphone, les formations des employés par des modules d'apprentissage en ligne ou en présentiel. L'éventail des formations dispensées couvre des sujets tels que la discrimination et le harcèlement sur le lieu de travail, le droit de la concurrence et la prévention de la corruption.

La mise en œuvre du programme de conformité est contrôlée par des audits internes réguliers et fait l'objet de rapports semestriels spéciaux sur la conformité, établis par le Directeur de la conformité Groupe à l'intention du Directoire, du Comité d'audit et du Conseil de Surveillance de Heidelberg Materials. Ce dernier contrôle l'efficacité du programme de conformité et vérifie en particulier s'il est satisfait de manière adéquate aux normes de conformité du Groupe. Des rapports trimestriels supplémentaires informent régulièrement les membres du Directoire du Groupe ayant une responsabilité régionale, des incidents de conformité s'ils existent, dans leur domaine de compétence.



# Éthique, déontologie et prévention de la corruption

**Ciments du Maroc accorde une importance particulière à la prévention des conflits d'intérêts et de la corruption.**

L'un des objectifs du programme de Conformité à l'échelle du Groupe est de prévenir les comportements de corruption. En effet, en plus du code de bonne conduite, il existe une directive spécifique ayant pour objectif de prévenir les conflits d'intérêts et la corruption. La politique anticorruption définit des principes tels que le comportement avec intégrité envers les partenaires commerciaux ou les conflits d'intérêts. Plusieurs actions de formation et de sensibilisation sur la conformité et la déontologie ont été mises en place en tenant compte des exigences locales et de celles du Groupe. En plus, des outils spécifiques ont été mis en place pour permettre aux employés d'alerter le Directeur de la conformité sur les comportements non éthiques. Tous les employés dont le travail implique un comportement potentiel de corruption doivent recevoir une formation anticorruption au moins une fois tous les deux ans. Dans ce sens, l'une des mesures prises pour la lutte contre la corruption est l'adoption et l'application des principes du « double regard », de la rotation du personnel et du renforcement de la documentation.



# Relations avec les actionnaires

Les statuts de Ciments du Maroc prévoient la possibilité pour les actionnaires de participer aux réunions des Assemblées Générales par visioconférence ou de voter par correspondance.

Les actionnaires jouissent des droits d'information qui leur sont conférés par la loi et les statuts de la société. Ainsi et à titre indicatif, tout actionnaire a droit de prendre connaissance au siège social dans les délais impartis par la loi :

- 1) de l'ordre du jour de l'assemblée ;
- 2) du texte et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés par le conseil d'administration ou le directoire et, le cas échéant, par les actionnaires ;
- 3) de la liste des administrateurs au conseil d'administration, ainsi que, le cas échéant, des renseignements concernant les candidats à ces organes ;
- 4) de l'inventaire, des états de synthèse de l'exercice écoulé, arrêtés par le conseil d'administration ;
- 5) du rapport de gestion du conseil d'administration soumis à l'assemblée ;
- 6) du rapport des commissaires aux comptes soumis à l'assemblée et du rapport spécial sur les conventions réglementées ;
- 7) du projet d'affectation des résultats ;
- 8) de la liste prévue, selon le cas, au deuxième alinéa de l'article 57 de la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée ;
- 9) de la liste des conventions réglementées. Toutefois, tout actionnaire peut obtenir à ses frais copie desdites conventions.

À compter de la convocation pour toutes autres assemblées, ordinaires ou extraordinaires, générales ou spéciales, tout actionnaire a également le droit, au moins pendant le délai de quinze jours qui précèdent la date de la réunion, de prendre, au même lieu, connaissance du texte des projets de résolutions, du rapport du conseil d'administration et le cas échéant, du rapport des commissaires aux comptes.

Pendant le délai de quinze jours avant la réunion de toute assemblée générale, tout actionnaire a le droit d'obtenir communication de la liste des actionnaires avec l'indication du nombre et de la catégorie d'actions dont chaque actionnaire est titulaire.

La société dispose également d'un site internet lui permettant de remplir les obligations d'information qui lui incombent à l'égard des actionnaires.

Tout actionnaire a droit, à tout moment, d'obtenir communication des documents sociaux visés à l'article 141 de la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes et concernant les trois derniers exercices ainsi que des procès-verbaux et feuilles de présence des assemblées générales tenues au cours de ces exercices.

Par ailleurs, la société publie dans un journal d'annonces légales, en même temps que l'avis de convocation de l'assemblée générale ordinaire annuelle, les états de synthèse relatifs à l'exercice écoulé, établis conformément à la législation en vigueur en faisant apparaître clairement s'il s'agit d'états vérifiés ou non par le ou les commissaires aux comptes.



# 10

## Maintien des bonnes relations

avec les parties  
prenantes externes

- > À proximité de nos sites de production 68
- > Nos partenaires commerciaux 69
- > Mise en œuvre et surveillance 69

# À proximité de nos sites de production

## Être un bon voisin

Nous ambitionnons de nous positionner en employeur attrayant, en partenaire fiable et en bon voisin. C'est pourquoi nous participons à divers projets à vocation sociale autour de nos sites. Notre engagement est axé sur des domaines dans lesquels nous avons une expertise spécifique et pouvons obtenir les meilleurs résultats pour les communautés locales :

- Infrastructures ;
- Environnement ;
- Éducation et soutien aux communautés locales.

À travers notre engagement, nous aimerions être un acteur de choix dans l'évolution sociale et la promotion des droits humains de notre entourage.

*Faune observée à la carrière d'Aït Baha dans le cadre du QLA*



# Nos partenaires commerciaux

## Nos clients

Nos produits sont fabriqués dans nos usines et centres conformément aux normes en vigueur. Grâce à un contrôle continu et une gestion rigoureuse, nous en garantissons une qualité élevée et veillons à ce qu'ils ne constituent aucun risque pour les humains et pour l'environnement. Nous fournissons à nos clients des fiches techniques sur tous nos produits et les assistons pour leur manipulation en toute sécurité.

## Gestion des relations avec les fournisseurs

Ciments du Maroc accorde une grande importance au respect des normes de durabilité dans la chaîne d'approvisionnement. Les directives d'achat à l'échelle du groupe fournissent des instructions claires concernant nos relations avec les fournisseurs et nos activités d'achat. L'outil le plus important utilisé à cette fin est notre Code de Conduite des fournisseurs que nous communiquons systématiquement à ces derniers. Le code intègre les éléments-clés de la norme internationale de

responsabilité sociale SA 8000, la norme environnementale internationale ISO 14001 et les principes de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Si un fournisseur n'est pas conforme à ce code et ne corrige pas une faiblesse ou une déficience identifiées, cela peut entraîner la résiliation de la relation contractuelle.

Aussi, nous ne nous contentons pas des critères commerciaux dans la sélection de nos fournisseurs. La protection de l'environnement, la santé et la sécurité au travail, les normes sociales ainsi que la conformité sont également des critères d'évaluation, et non des moindres, des relations d'approvisionnement nouvelles et existantes et sont intégrés dans le Code de Conduite Professionnelle de Heidelberg Materials. Nous avons également une plateforme centrale en ligne Ariba pour la gestion des fournisseurs. Elle a pour rôle de simplifier l'enregistrement et la consolidation systématique des données des fournisseurs ainsi que leur évaluation conformément aux aspects de la durabilité abordés dans notre code de conduite des fournisseurs.

# Mise en œuvre et surveillance

La transparence est l'une de nos valeurs fondamentales. À cet effet, nous publions le rapport annuel de Ciments du Maroc, qui présente nos réalisations économiques, environnementales et sociales.

De plus, depuis 2020, nous publions un rapport distinct sur notre engagement en matière de RSE, qui met en exergue les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance.





# 11

## ANNEXES

- > Indicateurs environnementaux 72
- > Indicateurs RH 73
- > Santé et sécurité au travail 74
- > Formations sécurité 75

# Indicateurs

## Indicateurs environnementaux

SOUS-INDICATEURS	UNITÉ	TOTAL			
		2021	2022	2023	2024
Volumes des matières premières	Tonne	6 028 112	6 087 802	5 829 124	5 969 950
Évolution 2022/2021			0,99%	-4,25%	2,42%
Volumes des combustibles solides	Tonne	390 744	364 112	294 181	344 345
Évolution 2022/2021			-6,82%	-19,21%	17,05%
Part des matières recyclées (MP+Combustibles)	% T/T	6,62%	6,31%	6,21%	6,61%
Évolution 2022/2021			-0,31%	-0,10%	0,40%
Consommation spécifique en eau par tonne de ciment équivalent	Litre/T	79,16	76,53	66,78	60,86
Évolution 2022/2021			-3,33%	-12,73%	-8,87%
Taux de consommation de l'énergie électrique propre	%	76,59%	80,58%	83,57%	85,36%
Évolution 2022/2021			3,99%	2,99%	1,78%

## Tableau de bord RH Ciments du Maroc

INDICATEURS	UNITÉ	2021	2022	2023	2024
<b>Effectif</b>	<b>Nombre</b>	<b>712</b>	<b>739</b>	<b>761</b>	<b>732</b>
dont femmes	%	9,27%	9,88%	10,38%	10,25%
dont hommes	%	90,73%	90,12%	89,62%	89,75%
<b>Nombre de stagiaires</b>	<b>Nombre</b>	<b>35</b>	<b>76</b>	<b>94</b>	<b>98</b>
<b>Nombre CDI</b>	<b>Nombre</b>	<b>712</b>	<b>737</b>	<b>758</b>	<b>728</b>
<b>Nombre CDD</b>	<b>%</b>	<b>0%</b>	<b>0,27%</b>	<b>0,39%</b>	<b>0,55%</b>
<b>Recrutements</b>	<b>Nombre</b>	<b>38</b>	<b>59</b>	<b>52</b>	<b>33</b>
dont femmes	%	2,70%	15,25%	15,38%	12,12%
dont hommes	%	97,37%	84,75%	84,62%	87,88%
<b>Nombre de licenciements</b>	<b>Nombre</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>2</b>
<b>Nombre de démission</b>	<b>Nombre</b>	<b>10</b>	<b>6</b>	<b>12</b>	<b>27</b>
<b>Taux de démission</b>	<b>%</b>	<b>1,39%</b>	<b>0,83%</b>	<b>1,60%</b>	<b>3,63%</b>
dont femmes	%	20,00%	0%	8,33%	18,52%
dont hommes	%	80,00%	100%	91,67%	81,48%
<b>Age &gt; à 50 ans</b>	<b>%</b>	<b>26,26%</b>	<b>23,55%</b>	<b>23,39%</b>	<b>22,40%</b>
<b>Age entre 40 et 50 ans</b>	<b>%</b>	<b>27,25%</b>	<b>29,23%</b>	<b>31,80%</b>	<b>35,93%</b>
<b>Age entre 30 et 40 ans</b>	<b>%</b>	<b>38,06%</b>	<b>36,94%</b>	<b>34,17%</b>	<b>32,24%</b>
<b>Age moins de 30 ans</b>	<b>%</b>	<b>8,43%</b>	<b>10,28%</b>	<b>10,64%</b>	<b>9,43%</b>
<b>Ancienneté Plus de 20 ans</b>	<b>%</b>	<b>21,07%</b>	<b>19,49%</b>	<b>19,05%</b>	<b>19,81%</b>
<b>Ancienneté entre 10 ans et 20 ans</b>	<b>%</b>	<b>40,31%</b>	<b>41,81%</b>	<b>40,74%</b>	<b>43,03%</b>
<b>Ancienneté entre 5 ans et 10 ans</b>	<b>%</b>	<b>19,38%</b>	<b>15,29%</b>	<b>14,06%</b>	<b>15,85%</b>
<b>Ancienneté Moins de 5 ans</b>	<b>%</b>	<b>19,10%</b>	<b>23,68%</b>	<b>26,41%</b>	<b>22,81%</b>
<b>Top Management</b>	Nombre F	1	1	2	3
	Nombre H	14	13	16	14
<b>Managers</b>	Nombre F	2	2	3	4
	Nombre H	27	31	34	35
<b>Cadres</b>	Nombre F	20	21	19	18
	Nombre H	88	84	86	89
<b>Non cadres</b>	Nombre F	43	49	55	50
	Nombre H	517	538	546	519
<b>Congé maternité</b>	<b>Nombre</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>Effectif en situation d'handicap</b>	<b>Nombre</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Absentéisme</b>	<b>%</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>
<b>Visites médicales</b>	<b>Nombre</b>	<b>96</b>	<b>75</b>	<b>85</b>	<b>92</b>
<b>Bilan de santé</b>	<b>Nombre</b>	<b>90</b>	<b>86</b>	<b>75</b>	<b>89</b>
<b>Budget de Formation</b>	<b>KMAD</b>	<b>1 945</b>	<b>2160</b>	<b>2 698</b>	<b>2 717</b>
<b>Jours de formation / Salariés</b>	<b>Nombre</b>	<b>9,41 h</b>	<b>9 h</b>	<b>6,85 h</b>	<b>10,70h</b>
<b>Actions de formations pour Cadres</b>	<b>%</b>	<b>20%</b>	<b>40%</b>	<b>45%</b>	<b>25,27%</b>
<b>Actions de formations pour Non cadres</b>	<b>%</b>	<b>68%</b>	<b>50%</b>	<b>50%</b>	<b>60,25%</b>
<b>Taux des employés ayant bénéficiés d'au moins 1 formation</b>	<b>%</b>	<b>84,90%</b>	<b>58%</b>	<b>71,30%</b>	<b>85,52%</b>
<b>Promotion interne</b>	<b>%</b>	<b>0,56%</b>	<b>0,14%</b>	<b>0,92%</b>	<b>1,09%</b>
<b>Salariés bénéficiant d'entretiens périodiques</b>	<b>%</b>	<b>152</b>	<b>152</b>	<b>160</b>	<b>156</b>
<b>Salariés couverts par les conventions collectives</b>	<b>%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
<b>Accords signés</b>	<b>Nombre</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>4</b>
<b>Représentants du personnel</b>	<b>Nombre</b>	<b>22 permanents &amp; 22 suppléants</b>			
<b>Réunions avec les représentants du personnel</b>	<b>Nombre</b>	<b>13</b>	<b>8</b>	<b>12</b>	<b>11</b>
<b>Jours de grève</b>	<b>Nombre</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Litiges sociaux</b>	<b>Nombre</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## Indicateurs sécurité

INDICATEURS DE PERFORMANCE RÉALISÉS	Unité	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Taux de fréquence des accidents	%	0,58	0	1,9	0	0,6	0,57
Taux de gravité des accidents	%	155,64	0	40,7	100,5	43	92,88
Taux de fatalité %	%	0	0	0	0	0	0
Nombres de presqu'accident (AID)	Nombre	8 609	11 163	11 065	10 565	13 433	14 295
Conversations Sécurité (AID)	Nombre	32 623	38 193	42 685	43 037	10 155	11 315

INDICATEURS		Unité	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Fatalités	Employés	Nombre	0	0	0	0	0	0
	Sous-traitants	Nombre	0	1	0	0	0	0
Accidents avec arrêt	Employés	Nombre	1	0	3	0	1	1
	Sous-traitants	Nombre	3	1	1	3	1	0
Jours non travaillés	Employés	Nombre	269	0	64	0	71	161
MTI (*)	Employés	Nombre	1	3	0	0	1	0

(\*) MTI : Medical Treatment Injury

## Formations sécurité

INDICATEURS	Unité	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Actions de formation sécurité en faveur du personnel	Nombre	38	45	73	64	35	32	30
Actions de formation sécurité en faveur des sous-traitants	Nombre	43	46	29	36	29	21	19
Cadres bénéficiaires des formations sécurité	%	12,90%	86,70%	17%	26%	32%	27%	25%
Mensuels bénéficiaires des formations sécurité	%	87,10%	506,70%	83%	74%	68%	73%	70%
Heures de formation sécurité / employé	Nombre	7	7	2,82	9,0	6,2	11,1	10,0
Heures de formation sécurité /Total des heures de formations	%	40,70%	30%	20%	38%	19%	41%	40%





12

INDEX

CODE GRI	INDICATEUR	PAGE	COMMENTAIRE
<b>Déclarations Générales</b>			
<b>Profil de l'organisation</b>			
102.1	Nom de l'organisation	10	
102.2	Activités, marques produits et services	12, 13, 14, 15	
102.3	Lieu où se trouve le siège de l'organisation	80	
102.4	Lieux où se trouvent les activités	12	
102.5	Capital et forme juridique	10	
102.6	Marchés desservis (répartition géographique, secteurs desservis et types de clients et de bénéficiaires)	12,13, 14, 15	
102.7	Taille de l'organisation	10	
102.8	Informations sur les collaborateurs et les autres travailleurs	73	
102.9	Informations sur la chaîne d'approvisionnement	13, 23	
102.10	Changements substantiels de l'organisation et de sa chaîne d'approvisionnement	-	Au cours de l'année de référence, il n'y a pas eu de changements significatifs
102.11	Application des principes de précaution ou approche préventive	60, 61	
102.12	Adhésion à des initiatives externes	24, 28, 29, 30, 31	
102.13	Adhésion à des associations	24	
<b>Stratégie</b>			
102.14	Déclaration du décideur le plus haut placé de l'organisation sur la pertinence du développement durable pour l'organisation et sur sa stratégie pour y contribuer	7	
102.15	Description des principaux impacts, risques et opportunités	23, 24, 25	

CODE GRI	INDICATEUR	PAGE	COMMENTAIRE
<b>Déclarations Générales</b>			
<b>Éthique et Intégrité</b>			
102.16	Valeurs, principes, normes et règles de conduite de l'organisation	20, 21, 24	
102.17	Mécanismes de conseil et de gestion des préoccupations concernant les questions éthiques	22, 60, 61, 62	
<b>Gouvernance</b>			
102.18	Structure de la gouvernance de l'organisation, y compris les comités de l'instance supérieure de gouvernance	56 à 62	
102.21	Consultation des parties prenantes au sujet des enjeux économiques, environnementaux et sociaux	24, 25, 28, 29	
102.22	Composition de l'instance supérieure de gouvernance et de ses comités	56 à 59	
102.23	Préciser si le Président de l'instance supérieure de gouvernance est également membre de la direction	56	
102.24	Nomination et sélection de l'instance supérieure de gouvernance	57	
102.25	Prévention des conflits d'intérêt au niveau de l'instance supérieure de gouvernance	57	
102.26	Rôle de l'instance supérieure de gouvernance dans l'établissement des objectifs, des valeurs et de la stratégie	7, 23	
102.29	Rôle de l'instance supérieure de gouvernance dans l'identification et la gestion des impacts économiques, environnementaux et sociaux	7, 23	
102.30	Efficacité des procédures de gestion des risques	60, 61	
102.31	Examen des enjeux économiques, environnementaux et sociaux par l'instance supérieure de gouvernance	22	



إسمنت المغرب  
**Ciments du Maroc**  
HEIDELBERGCEMENT Group

Ciments du Maroc  
621, boulevard Panoramique, 20 150 Casablanca - Maroc  
Téléphone +212 522 85 94 50 à 59  
[www.cimentsdumaroc.com](http://www.cimentsdumaroc.com)